Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2024/2051(INI)

24.2.2025

AMENDEMENTS
79 - 981

Projet de rapport
Siegfried Mureşan, Carla Tavares
(PE766.828v01-00)

Un budget à long terme rénové pour l'Union dans un monde en mutation
(2024/2051(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 79
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	***supprimé***

Or. en

Amendement 80
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ***l'ensemble toujours plus vaste de*** ses objectifs stratégiques ***à long terme et en particulier ses objectifs codifiés***, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, ***d'améliorer sa résilience,*** de réagir aux chocs et aux crises et ***de conserver la flexibilité nécessaire pour*** s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses ***au cours de la période***

sans compromettre les objectifs stratégiques convenus au départ;

Or. en

Amendement 81
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable ***et en temps voulu, en respectant pleinement le plan de remboursement de la dette de NextGenerationEU à compter de 2028***, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;

Or. en

Amendement 82
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux

problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;

problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses***, tout en préservant la cohésion sociale, économique et territoriale***;

Or. en

Amendement 83
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques, de remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses***, tout en garantissant la cohésion sociale, économique et territoriale***;

Or. en

Amendement 84
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter

des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques***, de*** remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	des ressources nécessaires de manière à permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques ***consacrés dans les traités de l'Union tout en parvenant à*** remédier aux problèmes croissants auxquels elle est confrontée, de gérer et de rembourser sa dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;

Or. en

Amendement 85
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre ***à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques,*** de remédier aux problèmes croissants auxquels ***elle est confrontée***, de gérer et de rembourser ***sa*** dette de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;	1. souligne qu'il convient de concevoir le budget à long terme de la période postérieure à 2027 et de le doter des ressources nécessaires de manière à permettre ***aux États membres*** de remédier aux problèmes croissants auxquels ***ils sont confrontés***, de gérer et de rembourser ***la*** dette ***de l'Union découlant de l'instrument NGEU*** de manière durable, de réagir aux chocs et aux crises et de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses;

Or. pt

Amendement 86
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite la Commission à présenter

une proposition solide et ambitieuse pour le prochain cadre financier pluriannuel; souhaite que le niveau global du budget soit proportionné aux besoins de financement des politiques de longue date de l'Union, au financement supplémentaire nécessaire pour les nouvelles priorités de l'Union, notamment la défense, aux besoins de remboursement de la dette de NextGenerationEU ainsi qu'à la capacité de réaction de l'Union à de nouveaux chocs et crises, tout en laissant des marges suffisantes pour répondre à l'évolution des besoins en matière de dépenses; est dès lors convaincu que le niveau du budget de l'Union doit s'éloigner du niveau historique de 1 % du RNB de l'Union;

Or. en

Amendement 87
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. s'oppose dès lors à toute baisse nominale ou relative du montant du budget de l'Union dans le cadre du prochain CFP; estime qu'une hausse substantielle du budget de l'Union est nécessaire, l'objectif étant de renforcer son rôle redistributif et de contribuer ainsi à l'application du principe de cohésion économique, sociale et territoriale;

Or. pt

Amendement 88
Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. rejette toute idée de financer le remboursement de la dette de NextGenerationEU au détriment du financement des politiques et priorités de l'Union; rappelle que le remboursement de la dette est une obligation légale non discrétionnaire; insiste toutefois sur le fait que ces coûts doivent être comptabilisés au-delà des plafonds du CFP, sans porter atteinte au niveau du budget de l'Union axé sur les politiques; souligne sa position solide en faveur de l'introduction urgente de nouvelles ressources propres de l'Union afin de couvrir au moins le montant des coûts liés à NextGenerationEU, et réaffirme son engagement ferme à cette fin;

Or. en

Amendement 89
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. estime que le CFP postérieur à 2027 devra également revenir sur les baisses réalisées dans le CFP 2021-2027 et les compenser, en particulier dans les domaines de la cohésion et de la politique agricole commune;

Or. pt

Amendement 90
Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. rappelle la nouvelle situation géopolitique, dans laquelle l'environnement de sécurité de l'Union et de son voisinage immédiat a changé de manière spectaculaire en raison des menaces sécuritaires croissantes qui pèsent sur l'Europe et de l'augmentation des ressources nécessaires pour y faire face seule; souligne qu'il est urgent que l'Union assume une plus grande responsabilité dans la sécurité globale du continent; considère par conséquent qu'une action commune en matière de défense apparaît comme un impératif; souligne la remarquable valeur ajoutée européenne que l'action collective de l'Union peut apporter au développement de la défense européenne ainsi que la nécessité urgente de se préparer à se défendre militairement; invite à étudier toutes les options de financement des dépenses militaires;

Or. en

Amendement 91
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. considère qu'il convient d'augmenter les investissements dans la compétitivité de l'Union et rappelle que ladite compétitivité dépend de la capacité des entreprises européennes à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux; est ouvert à l'idée d'un Fonds pour la compétitivité esquissée dans la communication de la Commission intitulée «La voie vers le prochain cadre

financier pluriannuel», afin de fournir un financement nouveau et ciblé permettant de combler un déficit de financement dans le CFP actuel ainsi que de contribuer à l'autonomie stratégique de l'Union; insiste sur le fait qu'un tel financement devrait continuer à être déterminé par le principe d'excellence; demande à la Commission de tirer pleinement parti d'une boîte à outils financière comprenant des subventions, des prêts, des fonds propres et des marchés publics afin d'exercer un effet de levier sur le financement privé et d'augmenter les investissements dans les jeunes entreprises et les entreprises à grande échelle plus risquées; prend acte de l'outil de coordination de la compétitivité mentionné dans cette communication et rejette tout ce qui ne nécessite pas la pleine participation du Parlement européen à ce processus en tant que décideur;

Or. en

Amendement 92
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. reconnaît les avantages éventuels d'un mode de mise en œuvre fondé sur les performances comme base du prochain CFP; souligne que le financement doit établir un lien entre les réformes et les investissements de manière proportionnée et que, par conséquent, la conditionnalité des réformes macroéconomiques devrait être liée à des projets au niveau national sans pénaliser les projets au niveau régional; rejette toutefois l'idée de faire de la philosophie du FRR un modèle pour le budget de

l'Union en raison des multiples lacunes dans la mise en œuvre du modèle de la FRR et des graves problèmes de transparence, d'audit et de contrôle recensés; rappelle que la FRR était un instrument exceptionnel et ponctuel destiné à soutenir la reprise économique de l'Europe après la pandémie de COVID-19, et que sa conception reposait donc sur une approche spécifique; reconnaît toutefois les avantages éventuels d'un mode de mise en œuvre fondé sur les performances comme base du prochain CFP; rappelle les plans nationaux de la FRR et rejette toute tentative de centralisation similaire ainsi que toute exclusion du rôle du Parlement européen en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge; insiste de même sur le fait que les autorités régionales et locales connaissent mieux les besoins sur le terrain et considère que l'idée de plans nationaux n'est acceptable que si les autorités régionales et locales sont pleinement associées à la conception et à la mise en œuvre de chaque plan, conformément à la nature et aux objectifs de la politique de cohésion de l'Union établis dans le traité;

Or. en

Amendement 93
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. invite à renforcer la capacité de l'Union à répondre aux situations de crise, y compris les catastrophes naturelles; souligne que le niveau et la rapidité d'action du CFP actuel pour réagir aux crises dans l'Union ont été insuffisants et n'ont pas

répondu aux attentes des citoyens;

Or. en

Amendement 94
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. souligne que le CFP postérieur à 2027 doit être simplifié grâce à la réduction de l'excès de réglementation et des formalités administratives pour les bénéficiaires finaux, en particulier pour les PME; demande que le budget de l'Union se concentre sur les biens publics européens apportant une valeur ajoutée et des synergies, y compris une meilleure coordination entre l'Union et les niveaux national, régional et local, et un plus grand nombre de projets transfrontières;

Or. en

Amendement 95
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 nonies. considère que, dans la nouvelle architecture du CFP, toute proposition de la Commission visant à rationaliser et à fusionner des programmes de l'Union à des fins de simplification ne devrait être envisagée que si une valeur ajoutée claire peut être établie, y compris pour les bénéficiaires finaux; met en garde contre une fusion

artificielle qui diluerait inutilement la nature et la visibilité des programmes phares de l'Union; entend s'opposer à toute tentative d'écarter le Parlement européen de son rôle de colégislateur et d'autorité budgétaire et de décharge dans ce processus;

Or. en

Amendement 96
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 decies. est favorable à un alignement plus étroit entre les priorités politiques de l'Union et le cycle annuel de dépenses, tant au niveau européen que national; estime toutefois que cela ne peut être démocratiquement légitime et efficace que si le rôle décisionnel du Parlement européen est garanti tout au long du processus de négociation, d'adoption et de mise en œuvre du CFP, à la fois en amont dans la définition des priorités politiques à l'échelle de l'Union et en aval dans l'adoption du budget annuel et le contrôle de sa mise en œuvre; rejette par conséquent toute tentative de concevoir de futurs programmes fondés sur des politiques et leur pilotage stratégique tout au long du CFP sans une participation significative du Parlement européen;

Or. en

Amendement 97
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 1 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 undecies. souligne que le Parlement européen est prêt à travailler de manière constructive pour parvenir à un budget à long terme qui réponde aux attentes des Européens; insiste sur le fait que le CFP postérieur à 2027 n'est pas conçu dans un contexte de statu quo et qu'il prend au sérieux le rôle institutionnel du Parlement inscrit dans le traité; met l'accent sur le fait qu'il est prêt à rejeter le prochain CFP postérieur à 2027 s'il ne répond pas aux attentes des citoyens;

Or. en

Amendement 98
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	***supprimé***

Or. en

Amendement 99
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques ***de l'Union***, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les ***valeurs de l'Union et stratégiquement axées sur la réalisation efficace de ses*** objectifs politiques, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union ***et au-delà et assurera une convergence socio-économique ascendante***, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables***; estime, par conséquent, que le soutien devrait être subordonné à des critères sociaux, de résilience et environnementaux solides afin d'assurer à la fois l'additionnalité et la réalisation des objectifs à long terme de l'Union***; ***souligne que le CFP devrait prévoir des subventions et différents instruments financiers, adaptés aux différents besoins en matière de dépenses et d'investissements grâce à une approche fondée sur des données probantes; estime que les instruments financiers concessionnels qui mobilisent l'investissement privé et les instruments de financement public fondés sur des subventions sont tout aussi essentiels et devraient tous être renforcés;***

Or. en

Amendement 100
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses

devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables; ***estime qu'il convient, en particulier, d'accorder la priorité au financement des biens publics européens dans les domaines politiques où la fourniture de services publics est plus efficace au niveau de l'Union en raison des économies d'échelle, générant ainsi des économies pour les contribuables européens;***

Or. en

Amendement 101
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union***, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables***;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union;

Or. fr

Amendement 102
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union***, et rechercher la cohérence entre les États membres***, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 103
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être ***stratégiquement*** alignées sur les ***objectifs politiques de l'Union***, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples ***de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national*** et ***en donnant*** lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être alignées sur les ***besoins des États membres en matière de développement***, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples et ***donnera*** lieu à des résultats concrets et durables***, et avoir pour objectif la cohésion sociale, économique et territoriale, en vue de faire converger les progrès accomplis par les États membres et les régions***;

Or. pt

Amendement 104
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Anouk Van Brug, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs ***à long terme et sur les priorités*** politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 105
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques ***à long et à court terme*** de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 106
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques ***et socio-économiques*** de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 107
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs ***et cibles*** politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 108
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*

2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée ***et de la sécurité*** aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 109
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs ***politiques*** de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;	2. souligne que, dans le CFP postérieur à 2027, toutes les dépenses devront être stratégiquement alignées sur les objectifs politiques de l'Union, ce qui apportera ainsi une réelle valeur ajoutée aux peuples ***et aux États membres*** de l'Union, en présentant des bénéfices nets perceptibles par rapport aux dépenses du niveau national ou sous-national et en donnant lieu à des résultats concrets et durables;

Or. en

Amendement 110
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que le budget à long terme postérieur à 2027 doit être conçu et

financé de manière responsable sur le plan budgétaire, en veillant à ce que les dépenses de l'Union ne conduisent pas à une accumulation insoutenable de la dette et en donnant la priorité à l'efficacité dans l'allocation des ressources afin d'optimiser son incidence;

Or. en

Amendement 111
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 112
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union; ***met l'accent sur le fait que la simplification et la rationalisation des procédures, de l'administration et de la communication d'informations déboucheront sur une plus grande***

efficacité et un meilleur respect de l'obligation de rendre des comptes; insiste pour que la simplification n'affecte en rien la transparence et l'efficacité du contrôle budgétaire; constate que la réduction de la charge administrative doit profiter au premier chef aux bénéficiaires finaux et rendre les procédures de demande plus accessibles;

Or. en

Amendement 113
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et ***être protégé*** des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et ***garantir que tous les fonds de l'Union sont protégés*** des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union; ***estime que ce sera possible notamment grâce à une application renforcée du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit aux fins de la protection du budget de l'Union;***

Or. en

Amendement 114
Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en

simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	simplicité***,*** en transparence ***et en efficacité grâce à un recours accru aux instruments financiers et à une utilisation stratégique des subventions pour des investissements assortis d'une valeur ajoutée européenne,*** et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;

Or. en

Amendement 115
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union***, conformément aux recommandations formulées par la Cour des comptes européenne dans ses rapports successifs***;

Or. es

Amendement 116
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes ***et des*** violations des principes de l'état de droit et des valeurs de	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être ***mieux*** protégé des abus, ***des conflits d'intérêts et*** des fraudes ***afin de garantir que des***

l'Union;	***mesures immédiates sont prises en cas de*** violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;

Or. en

Amendement 117
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et ***de la concentration des fonds dans les grands groupes économiques, ainsi que*** des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;

Or. pt

Amendement 118
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité et en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit et des valeurs de l'Union;	3. souligne que le CFP postérieur à 2027 devra également gagner en simplicité***, perdre en bureaucratie*** et ***gagner*** en transparence et être protégé des abus, des fraudes et des violations des principes de l'état de droit***, des droits fondamentaux*** et des valeurs de l'Union;

Or. en

Amendement 119
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle qu'un rapport alarmant a révélé le détournement éhonté de l'argent des contribuables par la Commission européenne, qui a injecté des milliards dans un réseau obscur d'ONG et de groupes de réflexion afin de promouvoir son propre programme politique et de réduire au silence les voix dissidentes; condamne cet énorme complexe de propagande UE-ONG, qui sape la démocratie et constitue une trahison massive des citoyens européens;

Or. en

Amendement 120
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne l'importance de respecter le principe de subsidiarité dans le prochain CFP; invite à examiner les domaines politiques dans lesquels l'offre publique est plus efficace aux niveaux national et infranational;

Or. en

Amendement 121
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. exige que l'Union cesse de financer l'immigration illégale et les médias progressistes de gauche qui attaquent la souveraineté des États membres ainsi que de promouvoir la diffusion de la propagande woke ou de la propagande de guerre grâce au budget de l'Union; demande à cet égard qu'il soit mis fin au soutien direct ou indirect accordé par l'intermédiaire des ONG et qu'aucun argent ne soit dépensé pour promouvoir le faux programme politique de la Commission européenne;

Or. en

Amendement 122
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;	***supprimé***

Or. en

Amendement 123
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;	4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide; ***insiste sur le fait qu'un CFP simple et flexible nécessite des***

programmes sectoriels dotés d'une logique d'intervention et d'une hiérarchisation des dépenses claires, ainsi que des règles adaptées aux bénéficiaires finaux du programme; estime que, si l'alignement des règles et l'application de celles-ci dans les programmes présentent un potentiel de simplification, la centralisation comporte le risque d'une solution unique qui ne convient à personne; demande, dans cette optique, un alignement des règles plutôt qu'une centralisation de l'élaboration des règles;

Or. en

Amendement 124
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;	4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite ***une transparence accrue, notamment en ce qui concerne une nomenclature budgétaire détaillée et une utilisation claire de la flexibilité ancrée dans la procédure budgétaire annuelle, ce qui est également indispensable pour*** une responsabilité parlementaire plus solide ***au niveau de l'Union et une responsabilité démocratique renforcée au niveau national***;

Or. en

Amendement 125
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;	4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide; ***insiste sur le rôle important et précieux de la Cour des comptes européenne (CCE) à cet égard;***

Or. en

Amendement 126
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Anouk Van Brug, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'un CFP plus simple et plus flexible nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;	4. souligne qu'un CFP plus simple, plus flexible ***et plus transparent*** nécessite une responsabilité parlementaire plus solide;

Or. en

Amendement 127
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. plaide en faveur d'un budget viable et solide, réservé pour la politique de cohésion dans le prochain CFP, au moins égal au niveau actuel en termes réels, afin de réduire encore les disparités régionales, de renforcer la résilience et la compétitivité ainsi que de permettre la réalisation des priorités stratégiques de l'Union, tout en reflétant les besoins et les défis croissants de toutes les régions et de tous les territoires, dans le but d'éviter

une chute brutale et drastique de la dotation au titre de la cohésion d'une région ou d'un État membre;

Or. en

Amendement 128
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. considère que la durée de sept ans du prochain CFP est adéquate, comme c'est le actuellement cas; reconnaît que cette durée offre une stabilité et une prévisibilité essentielles pour la planification des investissements à long terme, ce qui garantit une mise en œuvre efficace des programmes de l'Union ainsi que des garanties de financement suffisantes;

Or. en

Amendement 129
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande que le budget à long terme de l'Union permette d'exploiter pleinement les possibilités de développement de chaque pays, à travers l'investissement public, le soutien aux secteurs productifs et stratégiques et leur modernisation, l'investissement dans les services publics et leur efficacité, la création d'emplois assortis de droits et la promotion du plein emploi, la lutte contre

la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités, la préservation et la restauration des écosystèmes, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la recherche de relations extérieures fondées sur la solidarité, la coopération, le respect mutuel et la paix;

Or. pt

Amendement 130
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. estime que le prochain CFP doit renforcer son soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), au secteur coopératif, aux localités et régions ainsi qu'aux investissements publics dans le domaine des infrastructures d'appui à la production, grâce au renforcement et à la concentration en ce sens des fonds destinés à l'investissement, plutôt que de financer les groupes économiques ou financiers;

Or. pt

Amendement 131
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. considère que, compte tenu des changements structurels auxquels l'Union fait face, le CFP postérieur à 2027 devrait ***adapter*** ses objectifs en matière de	5. considère que, compte tenu des changements structurels auxquels l'Union fait face, le CFP postérieur à 2027 devrait ***être sensiblement augmenté en ce qui***

dépenses pour permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques décrits ci-après;	***concerne le montant global et ajusté en ce qui concerne*** ses objectifs en matière de dépenses pour permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques décrits ci-après;

Or. en

Amendement 132
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. considère que, compte tenu des changements structurels auxquels l'Union fait face, le CFP postérieur à 2027 devrait ***adapter*** ses objectifs en matière de dépenses pour permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques décrits ci-après;	5. considère que, compte tenu des changements structurels auxquels l'Union fait face, le CFP postérieur à 2027 devrait ***concentrer*** ses objectifs en matière de dépenses pour permettre à l'Union d'atteindre ses objectifs stratégiques décrits ci-après;

Or. en

Amendement 133
João Oliveira

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Compétitivité, autonomie stratégique, cohésion sociale, économique et territoriale, et résilience	***Développement économique, social et technologique***, cohésion sociale, économique et territoriale, et résilience

Or. pt

Amendement 134
Aura Salla

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Compétitivité, autonomie stratégique, cohésion ***sociale,*** économique et territoriale, et résilience	Compétitivité, autonomie stratégique, cohésion économique et territoriale, et résilience

Or. en

Amendement 135
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. estime que la part du budget total de l'Union consacrée à la politique de cohésion devra être considérablement renforcée après 2027, étant donné que le Fonds de cohésion et les fonds structurels jouent un rôle efficace pour corriger les asymétries entre les États membres et en leur sein;

Or. pt

Amendement 136
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. estime que, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie et de ses effets majeurs sur la vie des travailleurs et de leurs familles, de l'augmentation des inégalités et des injustices sociales ainsi que du niveau durablement élevé de

pauvreté et d'exclusion sociale, le prochain CFP doit prévoir de renforcer significativement le budget du Fonds social européen plus, afin d'aider les États membres à répondre à ces défis;

Or. pt

Amendement 137
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. souligne que, fin 2023, environ 20 millions d'enfants étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale, ce qui représente près du quart des enfants de l'Union; considère dès lors que le budget à long terme de l'Union doit permettre d'intensifier les efforts réalisés en matière de lutte contre la pauvreté des enfants, y compris les enfants migrants, les enfants handicapés et les enfants vivant dans des situations familiales précaires, conformément aux dispositions de la garantie européenne pour l'enfance; appelle de nouveau à ce que l'enveloppe financière du FSE+ comprenne un budget important spécifiquement dédié à la lutte contre la pauvreté des enfants;

Or. pt

Amendement 138
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. demande que le prochain

CFP prévoie un programme qui protège les secteurs productifs et l'emploi, destiné aux pays qui ont, au cours du processus d'intégration, le plus souffert des politiques communes, de l'Union économique et monétaire et de la monnaie unique;

Or. pt

Amendement 139
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, ***la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation*** constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 ***et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes***;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, ***la promotion d'un environnement réglementaire favorable aux entreprises et la garantie d'un approvisionnement énergétique abordable et sûr*** constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027***; insiste sur le fait que la durabilité économique à long terme doit être axée sur le marché et fondée sur l'innovation et le dynamisme du secteur privé, ce qui implique de supprimer les barrières réglementaires inutiles qui étouffent l'esprit d'entreprise et l'investissement***; ***souligne que les politiques climatiques et énergétiques doivent soutenir la compétitivité industrielle, les efforts de décarbonation étant axés sur l'innovation technologique et les solutions axées sur le marché plutôt que sur des subventions coûteuses et des mandats restrictifs;***

Or. en

Amendement 140
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie ***et*** l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, ***la promotion d'un commerce équitable et ouvert,*** la décarbonation de l'économie***,*** l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation***, la poursuite de la simplification réglementaire, le développement de l'union européenne de l'épargne et des investissements, la stimulation des investissements transfrontières et l'investissement dans des infrastructures stratégiques*** constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes; ***souligne la nécessité de renforcer le marché unique, en particulier dans le domaine des services;***

Or. en

Amendement 141
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. ***est convaincu que l'Union peut parvenir à une bonne résistance économique grâce au soutien apporté à la compétitivité et à l'amélioration de l'autonomie stratégique qui en découle, ce qui garantira que l'Union reste agile et autonome face aux défis mondiaux et à la volatilité;*** est ***dès lors*** convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et

	l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie***, un environnement*** et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 142
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation ***et la numérisation*** de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes***, en respectant le principe consistant à «ne laisser personne de côté» et en favorisant une société juste et inclusive, en promouvant un développement durable qui tienne compte des priorités économiques, sociales et environnementales dans l'intérêt des générations actuelles et futures***;

Or. en

Amendement 143
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et ***la préservation de la cohésion sociale, économique et territoriale, ainsi que*** l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes; ***souligne que la Commission européenne devrait prendre des mesures visant à réduire les prix élevés de l'énergie, tout en renforçant la compétitivité de l'Union et en maintenant l'autonomie stratégique;***

Or. en

Amendement 144
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 ***et sont essentiels*** pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité***, la progression de l'achèvement du marché unique***, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027***; souligne que la réalisation de ces objectifs est essentielle*** pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 145
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que ***la cohésion économique, sociale et territoriale, le développement social, économique et technologique,*** le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. pt

Amendement 146
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité***, le renforcement de la cohésion sociale, économique et territoriale***, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, ***unitaire,*** durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 147
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la ***décarbonation de l'économie*** et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la ***lutte contre l'immigration irrégulière, la sécurisation des frontières extérieures de l'Union*** et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. fr

Amendement 148
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***est convaincu*** que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 ***et*** sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et ***inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes***;	6. ***considère*** que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 ***car ils*** sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et ***pour garantir la prospérité de l'Union et sa position en tant que l'une des plus grandes économies du monde***;

Or. en

Amendement 149

Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, ***la décarbonation de l'économie*** et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, ***le renforcement de la sécurité et de la défense, la gestion des migrations*** et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 150
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité***, le renforcement de notre sécurité***, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. es

Amendement 151
Nils Ušakovs

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation ***et le renforcement de la sécurité*** constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 152
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Anouk Van Brug, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité***, la défense***, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, ***sûre,*** durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 153
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie ***grâce à l'énergie nucléaire*** et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 154
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	6. est convaincu que le renforcement de la compétitivité, la décarbonation de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, durable et inclusive ainsi qu'une économie et une société plus résilientes ***et convergentes***;

Or. en

Amendement 155
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. est convaincu que le renforcement	6. est convaincu que le renforcement

de la compétitivité, la ***décarbonation*** de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance à long terme, ***durable et inclusive*** ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;	de la compétitivité, la ***stimulation*** de l'économie et l'amélioration de la capacité de l'Union en matière d'innovation constituent des priorités centrales pour le CFP postérieur à 2027 et sont essentiels pour garantir une croissance ***réelle*** à long terme ainsi qu'une économie et une société plus résilientes;

Or. en

Amendement 156
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. considère que l'investissement public, qu'il provienne du budget de l'Union, des pays ou des régions, doit être planifié de manière à réduire les coûts administratifs qui pèsent sur les entreprises, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, notamment en ce qui concerne les coûts intermédiaires qu'elles supportent, par exemple ceux de l'énergie ou des télécommunications; relève que, bien qu'il soit nécessaire de simplifier l'accès au financement de l'Union, il est important d'équilibrer le développement de chaque État membre en vue de parvenir à une convergence en matière de progrès;

Or. pt

Amendement 157
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que la création d'un «Fonds pour la compétitivité» centraliserait et regrouperait entièrement plusieurs programmes ciblés et bien rodés de financement de l'Union dans un seul instrument; est conscient de la nécessité de rationaliser et de concentrer les priorités en matière de R&I mais s'inquiète du degré de centralisation des fonds;

Or. en

Amendement 158
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe ***et constituent une menace pour la cohésion sociale et économique, qui constitue la pierre angulaire des sociétés démocratiques***; ***rappelle que de mauvaises conditions de sécurité et de santé au travail aggraveront la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée; reconnaît que la boussole pour la compétitivité constitue un pas en avant dans la définition de stratégies pour la croissance industrielle et économique,***

mais souligne que son succès dépend de la mise en œuvre de mesures concrètes et bien financées; estime que le programme InvestEU pourrait être un instrument clé pour atteindre certains de ces objectifs grâce à la réduction des risques liés à l'investissement privé, à la promotion de l'innovation et au soutien de la montée en puissance des industries stratégiques;

Or. en

Amendement 159
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires***, à l'augmentation du risque de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi qu'aux effets directs et indirects du changement climatique***; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe; ***insiste sur l'importance de créer davantage de possibilités d'emploi au sein de l'Union, en particulier dans des secteurs clés tels que les technologies propres et le numérique, ainsi que les secteurs de la santé et des soins;***

Or. en

Amendement 160
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois ***et*** le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois***, une surréglementation et des obstacles administratifs qui limitent notre capacité à être compétitifs dans une économie de marché, ainsi que*** le niveau élevé du coût de la vie***,*** augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. es

Amendement 161
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix

élevés de l’immobilier, de l’énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu’un manque de possibilités d’emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l’Europe;	élevés de l’immobilier, de l’énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu’un manque de possibilités d’emplois ***offrant un salaire décent*** et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de ***dépeuplement et de*** fuite des cerveaux depuis l’Europe***, en particulier dans les régions rurales les moins développées et les plus défavorisées***;

Or. en

Amendement 162
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l’indiquent les rapports Draghi et Letta, l’économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l’écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d’Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l’immobilier, de l’énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu’un manque de possibilités d’emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l’Europe;	7. souligne que, comme l’indiquent les rapports Draghi et Letta, l’économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l’écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d’Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l’immobilier, de l’énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu’un manque de possibilités d’emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l’Europe; ***insiste sur le fait que le rapport Draghi met en garde contre une bureaucratisation qui peut entraver la croissance économique;***

Or. en

Amendement 163
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires ***en raison de la désindustrialisation, des politiques de la BCE et d'une stratégie économique trompeuse***; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. en

Amendement 164
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, ***l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences*** ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de ***fuite des cerveaux depuis l'Europe***;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, ***les bas salaires, la précarité et le manque d'investissement dans les services publics et les fonctions sociales des États*** ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de ***pauvreté et d'exclusion sociale***;

Or. pt

Amendement 165
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe***, en particulier dans les régions sous-développées***;

Or. en

Amendement 166
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des

denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois ***et*** le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois**,** le niveau élevé du coût de la vie ***et le retard pris en matière de convergence*** augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. en

Amendement 167
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois ***et*** le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois**,** le niveau élevé du coût de la vie ***et le retard pris en matière de convergence*** augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. en

Amendement 168
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et

le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; ***est préoccupé par le fait qu'un manque*** de possibilités d'emplois ***et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe***;

le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit ***technologique et*** de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; ***invite à investir dans les compétences, les jeunes entreprises et les entreprises à grande échelle afin d'offrir des perspectives positives et davantage*** de possibilités d'emplois ***aux citoyens***;

Or. en

Amendement 169
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et ***de croissance de la productivité,*** de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. en

Amendement 170
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Victor Negrescu, Sandra Gómez López, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;	7. souligne que, comme l'indiquent les rapports Draghi et Letta, l'économie et le modèle social européens sont mis à rude épreuve, l'écart de productivité et de compétitivité ainsi que le déficit de compétences ayant des répercussions sur la qualité des emplois et sur le niveau de vie ***ainsi que sur la prospérité sociale*** d'Européens déjà aux prises avec des prix élevés de l'immobilier, de l'énergie et des denrées alimentaires; est préoccupé par le fait qu'un manque de possibilités d'emplois et le niveau élevé du coût de la vie augmentent le risque de fuite des cerveaux depuis l'Europe;

Or. en

Amendement 171
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer; ***attire l'attention sur le fait que la compétitivité n'est pas un défi qui sera résolu uniquement par de l'argent frais; met l'accent sur le fait que l'Union ne peut pas sortir du déclin relatif en dépensant de l'argent; invite la Commission et tous les États membres à prendre des mesures et à mettre en œuvre***

des réformes juridiques et administratives qui renforcent la compétitivité, encouragent l'innovation et le dynamisme, rationalisent la bureaucratie, réduisent les coûts et les charges réglementaires pour les innovateurs, simplifient les exigences en matière de rapports, créent un climat propice aux investissements en Europe, augmentent les possibilités commerciales avec les pays tiers, luttent contre la surrèglementation et améliorent la coopération en matière de surveillance entre les États membres; rejette toute évolution vers un protectionnisme accru de l'Union; souligne que la dilution des règles de l'Union en matière d'aides d'État qui s'est produite ces dernières années a créé d'énormes déséquilibres dans le marché unique, en particulier dans le domaine des aides d'État financières; met en lumière le fait que les subventions financières sont un moyen coûteux et souvent inefficace de soutenir les grands acteurs du marché, principalement au détriment d'une véritable concurrence et de l'innovation; rappelle que les subventions financières ne profitent qu'aux États membres qui disposent des ressources nécessaires pour dépenser des sommes importantes; se félicite de la priorité accordée par la Commission européenne à la réduction de 25 % et de 35 % pour les PME de la charge que représentent pour les entreprises les obligations légales en matière d'information; demande que cette priorité soit mise en œuvre dans tous les secteurs; demande que toutes les nouvelles propositions de la Commission soient évaluées sur la base de l'amélioration ou non de la compétitivité de l'Union, y compris au moyen d'analyses d'impact solides;

Or. en

Amendement 172
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030 ***et que, dans ce cadre, le déficit d'investissement pour la décarbonation industrielle à elle seule (sans tenir compte des objectifs de l'Europe en matière de pollution zéro, de biodiversité et de circularité) s'élève à 450 milliards d'EUR par an jusqu'en 2030, en supposant que les niveaux d'investissement actuels se maintiennent, alors que la Commission européenne estime qu'il sera de 660 milliards d'EUR par an entre 2031 et 2050; rappelle la valeur ajoutée particulière du financement provenant du budget de l'Union accordé aux investissements transfrontières et souligne la nécessité d'octroyer un financement suffisant aux projets transfrontières afin de promouvoir le marché intérieur et les priorités communes***; insiste sur ***l'importance des investissements et des services publics ainsi que sur*** le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer ***compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les États membres en raison de l'inadéquation du cadre de gouvernance économique de l'Union***;

Or. en

Amendement 173
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer ***et doit donc rassembler des ressources, des instruments et des moyens supplémentaires pour soutenir la compétitivité européenne à long terme, la qualité de l'emploi et de la vie ainsi qu'une transition juste ne laissant personne ni aucune région de côté; plaide, dans le même temps, en faveur d'une augmentation des dépenses consacrées au progrès social et à la qualité de l'emploi, y compris au dialogue social et à la négociation collective, ainsi qu'au renforcement des capacités des partenaires sociaux au niveau de l'Union européenne et au niveau national***;

Or. en

Amendement 174
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a

un rôle essentiel à jouer;

un rôle essentiel à jouer; ***souligne qu'il est nécessaire de supprimer les nombreuses dépenses nuisibles et/ou hors compétences du budget de l'Union, qui dépassent le cadre de ses attributions, afin de dégager des marges budgétaires permettant de couvrir ce déficit;***

Or. fr

Amendement 175
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il ***a*** un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement ***privé et public*** en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; ***tient compte de l'évaluation de Draghi selon laquelle environ les 4/5e des investissements productifs seront réalisés par le secteur privé dans l'Union, tandis que l'investissement public jouera également un rôle de catalyseur;*** insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il ***peut avoir*** un rôle essentiel à jouer;

Or. en

Amendement 176
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi,	8. souligne que, selon Mario Draghi,

le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer ***et doit constituer un outil puissant pour stimuler l'initiative et les investissements privés***; ***met l'accent sur le fait que les investissements initiaux importants pèseraient sur les deux premières années du CFP postérieur à 2027;***

Or. en

Amendement 177
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer; ***met l'accent sur le fait que le Fonds européen pour la compétitivité doit soutenir les investissements dans les secteurs stratégiques et les technologies critiques;***

Or. en

Amendement 178
Roberts Zīle

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul***, il a*** un rôle ***essentiel à jouer***;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul ***et la plus grande partie de l'effort doit venir du secteur privé, le budget de l'Union peut jouer*** un rôle ***central***;

Or. en

Amendement 179
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer***, tandis que des synergies avec les financements privés et publics sont également nécessaires***;

Or. en

Amendement 180
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi,	8. souligne que, selon Mario Draghi,

le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que***, si*** le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, ***il a un rôle essentiel à jouer***;	le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul ***et, par conséquent, que la participation et le concours d'initiatives privées sont indispensables pour atteindre ces objectifs ambitieux***;

Or. es

Amendement 181
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures sera de l'ordre de 750 à 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul ***et que les capitaux privés devront en couvrir la plus grande partie***, il a un rôle essentiel à jouer;

Or. en

Amendement 182
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Anouk Van Brug, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures	8. souligne que, selon Mario Draghi, le déficit annuel d'investissement en ce qui concerne l'innovation et les infrastructures

sera de l'ordre de ***750 à*** 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;	sera de l'ordre de 800 milliards d'EUR par an entre 2025 et 2030; insiste sur le fait que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il a un rôle essentiel à jouer;

Or. en

Amendement 183
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne qu'il est affirmé dans la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte européen pour la compétitivité que la compétitivité est une question horizontale et qu'elle devrait, à ce titre, être intégrée dans toutes les politiques; rappelle que la compétitivité doit être améliorée non pas par la redistribution, mais par la création d'un cadre favorable approprié; demande que le point de départ soit la simplification et la déréglementation au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 184
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces	***supprimé***

investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. fr

Amendement 185
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; ***considère que les*** garanties ***budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et*** demande ***leur simplification***;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; ***déplore que l'accès actuel au financement de l'Union soit complexe et bureaucratique pour les acteurs privés;*** demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; ***rappelle que les partenaires chargés de la mise en œuvre d'InvestEU, en particulier le Groupe Banque européenne d'investissement, restent principalement concentrés sur les investissements à faible risque, ce qui compromet en réalité la capacité du budget de l'Union à mobiliser l'investissement privé au moyen de*** garanties***;*** demande ***une plus grande prise***

de risque au sein d'InvestEU afin de s'assurer qu'il remplit efficacement son rôle et débloque des capitaux privés et soutiennent des projets innovants à haut risque;

Or. en

Amendement 186
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***souligne*** que le budget de l'Union doit être ***soigneusement coordonné avec les dépenses*** nationales ***et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques*** pour les investissements privés***, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi*** l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés ***de manière significative*** dans le prochain CFP; ***considère*** que les garanties budgétaires ***représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification***;	9. ***insiste sur le fait*** que le budget de l'Union doit être ***prudemment aligné sur les politiques budgétaires*** nationales***, garantir la prudence budgétaire et favoriser dans le même temps la stabilité économique, l'esprit d'entreprise et la compétitivité, et qu'il devrait avant tout servir de catalyseur*** pour les investissements privés ***tout en préservant la discipline financière; reconnaît l'importance de permettre*** l'accès des start-up et des PME aux financements ***par des mécanismes efficaces et transparents, tout en évitant les distorsions indues du marché***; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité ***et le maintien de la responsabilité budgétaire,*** et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient ***réévalués et, lorsque leur efficacité est démontrée,*** renforcés dans le prochain CFP; ***souligne*** que les garanties budgétaires ***devraient être précisément ciblées, efficaces et fiscalement viables ainsi que faire l'objet d'un contrôle rigoureux et d'une simplification afin de renforcer leur efficacité et leur responsabilité***;

Or. en

Amendement 187
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné ***pour garantir la complémentarité et l'additionnalité*** avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements***, y compris au moyen d'instruments financiers en tant que service***; demande dès lors que des programmes ***utilisant des instruments financiers*** tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources ***pour réduire les risques liés aux investissements*** et demande leur simplification ***et leur association, le cas échéant, à des mécanismes de partage des bénéfices***; ***est d'avis que les investissements pour un mélange de compétitivité pourraient également être examinés plus avant;***

Or. en

Amendement 188
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements ***et en soutenant la montée en puissance des PME pour qu'elles se développent sur les marchés mondiaux***; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP ***afin de garantir qu'InvestEU pourra soutenir un plus grand nombre de projets essentiels dans l'ensemble de l'Union, y compris un volet consacré au développement du logement et aux primo-accédants, afin de faciliter l'accession à la propriété***; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 189
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; ***demande***	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements;

dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. pt

Amendement 190
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ***ces investissements et d'en tirer parti***, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère ***que les*** garanties budgétaires ***représentent*** une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ***et exploiter les synergies entre les différents acteurs des sphères publique et privée afin d'optimiser l'effet de levier et les effets de chaque euro investi***, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME***, y compris l'économie sociale,*** aux financements***; reconnaît l'incidence avérée des instruments financiers et des garanties budgétaires en tant qu'outils puissants pour atteindre des objectifs politiques essentiels de l'Union***; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité***, la mobilisation,*** et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère ***ces*** garanties budgétaires ***comme*** une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 191
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources ***et*** demande ***leur*** simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU ***et le Conseil européen de l'innovation***, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources ***lorsqu'il existe un intérêt public à encourager les investissements et qu'une défaillance manifeste du marché empêche le secteur privé de réaliser ces investissements sans intervention publique;*** demande ***la*** simplification ***de l'utilisation des garanties budgétaires***;

Or. en

Amendement 192
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. souligne que le budget de l'Union doit être ***soigneusement*** coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande ***dès lors*** que des programmes tels qu'InvestEU, qui ***garantit*** l'additionnalité et ***suit*** une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère ***que les*** garanties budgétaires ***représentent*** une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être ***mieux*** coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up***, des entreprises à grande échelle*** et des PME aux financements; ***reconnaît que les instruments financiers et les garanties budgétaires constituent des outils puissants permettant d'atteindre ces objectifs politiques essentiels de l'Union;*** demande que des programmes tels qu'InvestEU, qui ***garantissent*** l'additionnalité et ***la mobilisation pour suivre*** une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère ***ces*** garanties budgétaires ***comme*** une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification ***accrue***;

Or. en

Amendement 193
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui ***garantit*** l'additionnalité et ***suit*** une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des ***instruments de partage des risques et*** programmes tels qu'InvestEU ***et le Conseil européen de l'innovation***, qui ***garantissent*** l'additionnalité et ***suivent*** une approche

prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP ***et que l'accès au financement des risques soit amélioré***; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 194
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements ***conformément à la nouvelle Union de l'épargne et de l'investissement, et de promouvoir la montée en puissance des entreprises***; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 195
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP ***afin d'atteindre des objectifs politiques essentiels de l'Union et d'optimiser l'effet de levier et les effets du budget de l'Union***; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 196
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être ***soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et*** conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une	9. souligne que le budget de l'Union doit être conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière

approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. fr

Amendement 197
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;	9. souligne que le budget de l'Union doit être soigneusement coordonné avec les dépenses nationales et conçu de manière à permettre de réduire efficacement les risques pour les investissements privés, de mobiliser ces investissements et d'en tirer parti, en facilitant ainsi l'accès des start-up***, des entreprises à grande échelle*** et des PME aux financements; demande dès lors que des programmes tels qu'InvestEU, qui garantit l'additionnalité et suit une approche fondée sur le marché et axée sur la demande, soient renforcés de manière significative dans le prochain CFP; considère que les garanties budgétaires représentent une utilisation efficace des ressources et demande leur simplification;

Or. en

Amendement 198
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis

Proposition de résolution	*Amendement*

	9 bis. demande l'introduction d'une «clause de protection du bénéficiaire» qui limite les exigences excessives en matière de rapports pour les PME, les organisations à but non lucratif et les municipalités, afin que les petites entités puissent se concentrer sur la mise en œuvre plutôt que sur la paperasserie;

Or. en

Amendement 199
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	***supprimé***

Or. en

Amendement 200
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du

prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense; ***met en garde contre le fait d'attendre l'impossible de la part du Groupe Banque européenne d'investissement; souligne à cet égard qu'il n'est pas possible de conserver une notation AAA tout en investissant à grande échelle dans l'innovation à haut risque; estime dès lors que d'autres instruments, tels que l'actuel Conseil européen de l'innovation, devraient être mis en place afin de réaliser des investissements dans les instruments financiers de l'Union nécessaires pour débloquer suffisamment de capital-risque privé afin de garantir un environnement de financement pour les start-up européennes qui puissent rivaliser avec nos concurrents mondiaux;***

Or. en

Amendement 201
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***insiste sur*** le fait qu'il conviendra ***de redoubler d'efforts*** dans le cadre du prochain CFP ***afin de tirer le meilleur parti du*** potentiel que ***présentent*** le Groupe Banque européenne d'investissement ***ainsi que*** d'autres institutions financières nationales et internationales ***en ce qui concerne les prêts*** dans des ***domaines d'action*** stratégiques, tels que le climat ***et,***	10. ***souligne*** le fait qu'il conviendra***,*** dans le cadre du prochain CFP***, de mettre stratégiquement à profit le*** potentiel que ***présente*** le Groupe Banque européenne d'investissement ***pour garantir des prêts fiscalement responsables, efficaces et axés sur l'impact, en mettant fortement l'accent sur le retour sur investissement et la viabilité financière; demande un***

plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;

renforcement de la coopération avec d'autres institutions financières nationales et internationales ***afin d'optimiser les effets, d'éviter les doubles emplois et de tirer parti des capitaux privés; soutient l'investissement*** dans des ***priorités*** stratégiques, tels que le climat***, la sécurité énergétique, et un modèle de financement*** de la défense ***structuré, axé sur la sécurité et aligné sur les intérêts stratégiques de l'Union, réduisant ainsi les dépendances extérieures***;

Or. en

Amendement 202
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ***(BEI)*** ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et ***l'environnement, l'innovation, les technologies stratégiques, l'agriculture, le développement de logements abordables, l'éducation et les compétences, la santé ainsi que***, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense; ***demande, à cet égard, un partenariat d'investissement renforcé afin de garantir que chaque euro disponible au niveau européen soit utilisé de la manière la plus efficace;***

Or. en

Amendement 203
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur ***le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le*** Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur ***la nécessité d'optimiser l'apport d'investissements privés par l'intermédiaire du*** Groupe Banque européenne d'investissement ***en tant que banque européenne pour le climat, en augmentant également son appétit pour le risque,*** ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques***, au-delà de l'utilisation des garanties de l'Union***, tels que le climat***, les technologies propres, l'innovation, les soins de santé, les infrastructures sociales,*** et, plus récemment, ***la sécurité et*** les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense***, y compris au moyen de contre-garanties et d'un renforcement du financement par capitaux propres***;

Or. en

Amendement 204
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi

que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que ***la numérisation et l'innovation technologique, les infrastructures sociales,*** le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense; ***demande, à cet égard, un partenariat d'investissement renforcé afin de garantir que chaque euro au niveau européen est utilisé de la manière la plus efficace;***

Or. en

Amendement 205
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ***grâce à l'accroissement de son objectif et des effets de ses opérations*** ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et ***l'environnement et***, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense; ***demande que la BEI joue un rôle accru dans le prochain CFP afin de mobiliser les investissements privés et de réduire les risques;***

Or. en

Amendement 206

Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement***, notamment en garantissant des conditions favorables et en éliminant les obstacles et les barrières,*** ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense ***tout en garantissant l'achèvement de l'Union des marchés de capitaux***;

Or. en

Amendement 207
Janusz Lewandowski

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, ***les*** projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, ***en dépassant les limites actuelles des*** projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;

Or. en

Amendement 208
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat ***et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense***;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat;

Or. pt

Amendement 209
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense***, y compris***

l'infrastructure;

Or. en

Amendement 210
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que ***l'innovation,*** le climat et, plus récemment, les projets ayant des applications à double usage dans le domaine de la défense;

Or. en

Amendement 211
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets ***ayant des***	10. insiste sur le fait qu'il conviendra de redoubler d'efforts dans le cadre du prochain CFP afin de tirer le meilleur parti du potentiel que présentent le Groupe Banque européenne d'investissement ainsi que d'autres institutions financières nationales et internationales en ce qui concerne les prêts dans des domaines d'action stratégiques, tels que le climat et, plus récemment, les projets dans le

applications à double usage dans le domaine de la défense;	domaine de la défense;

Or. en

Amendement 212
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que le prochain CFP doit mobiliser tous les instruments disponibles et exploiter les synergies entre les différents acteurs des sphères publique et privée afin d'optimiser l'effet de levier et les effets de chaque euro investi; demande une simplification et une harmonisation des architectures d'investissement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union dans le prochain CFP, dans le but de créer des synergies entre les différents instruments;

Or. en

Amendement 213
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. considère que le renforcement des services publics, la garantie de leur qualité et leur accessibilité pour la population sont des éléments déterminants d'une citoyenneté effective dans les domaines social, économique et politique, et que ces éléments ne doivent donc pas être tributaires des marchés, mais plutôt compris comme un élément stratégique du développement central qui

sous-tend le budget de l'Union;

Or. pt

Amendement 214
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que ***le*** financement ***de*** la recherche et ***de*** l'innovation ***devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continué à être guidé par le*** principe ***d'excellence***; estime ***qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité***;	11. souligne que***, pour placer la recherche et l'innovation au cœur de notre économie, l'Union doit augmenter de manière significative les investissements en la matière dans l'ensemble de son territoire, notamment par la promotion de dépenses publiques de R&D, y compris au niveau national, et par un effet de levier exercé sur les dépenses privées de R&D, y compris au moyen d'un marché intérieur plus attractif pour les jeunes entreprises, les entreprises à grande échelle et le capital-risque, avec un accent particulier mis sur les secteurs stratégiques; insiste sur l'importance de disposer de processus de*** financement ***efficaces et qui garantissent la prévisibilité et l'utilisation efficace des ressources publiques afin d'attirer les investissements privés dans la recherche de pointe et l'innovation; fait remarquer que, pour atteindre ses objectifs politiques, l'Union et ses États membres doivent financer la meilleure science possible (y compris la science fondamentale) et la recherche et l'innovation ainsi qu'achever l'espace européen de la recherche, notamment par l'introduction de la cinquième liberté[1 bis] et la poursuite de la coopération en matière de recherche par l'intermédiaire d'Euratom; considère que, dans le cadre du prochain CFP, le 10e programme-cadre devrait bénéficier d'un budget global conforme à l'objectif de dépenses***

de 3 % du PIB et suffisant pour financer au moins 75 % des propositions de haute qualité, ce qui représenterait un budget d'au moins 220 milliards d'EUR; met l'accent sur le fait que le 10e programme-cadre doit être un programme de financement indépendant englobant tous les fonds et financements de l'Union pour des activités d'excellence en matière de recherche, de développement technologique et d'innovation dans l'ensemble de l'Union; insiste également sur le fait que, pour assurer la stabilité budgétaire, le budget de ce programme-cadre devrait être réservé dans le cadre financier pluriannuel et que tout dégagement provenant de ce programme ou de ses prédécesseurs devrait automatiquement revenir au programme ou à ses successeurs; s'oppose catégoriquement à toute proposition visant à ce que le Fonds pour la compétitivité reprenne partiellement ou totalement le rôle du programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation ***dans le financement des activités européennes de recherche et d'innovation; prend acte des évaluations généralement positives (notamment en matière de valeur ajoutée de l'Union) réalisées par des experts indépendants des communautés de la connaissance et de l'innovation; déplore toutefois de devoir conclure que la pertinence de l'Institut européen d'innovation et de technologie en tant que programme est remise en question par plusieurs acteurs, y compris certains de ses principaux bénéficiaires; souligne qu'en*** principe***, le concept de «communautés de la connaissance et de l'innovation» est considéré par les acteurs comme un instrument utile au développement et à l'intégration efficaces d'un écosystème d'innovation***; estime ***que les deux principales préoccupations soulevées sont d'une part l'obligation d'autonomie financière des communautés de la connaissance et de l'innovation[2 bis] et, d'autre part, la gestion centrale par***

l'organisation de l'EIT, qui est trop bureaucratique et fastidieuse, et crée des difficultés de gouvernance pour les communautés de la connaissance et de l'innovation[3 bis]; conclut que, pour de nombreuses parties prenantes, les coûts financiers et autres, y compris la charge élevée que représente la participation à une communauté de la connaissance et de l'innovation, dépassent les avantages du soutien financier relativement faible qui leur est destiné;

[1 bis] Pages 19 à 26 du «rapport Letta: Bien plus qu'un marché – Rapidité, sécurité, solidarité – Donner au marché unique les moyens d'apporter à tous les citoyens un avenir durable et la prospérité»

[2 bis] Voir, par exemple, la vision de l'Association européenne de l'université pour le 10e PC, page 14: https://www.eua.eu/publications/positions/paving-the-way-for-impactful-european-r-i.html

[3 bis] Voir, par exemple, la position de la Fraunhofer Gesellschaft: https://www.fraunhofer.de/content/dam/zv/en/institutes/international/brussels/finalpapers/Fraunhofer_PositionPaper_EIT.pdf

Or. en

Amendement 215
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et	11. ***rappelle que l'objectif de 3 % du PIB pour la recherche et l'innovation est encore loin d'être atteint et demande à la Commission de veiller à ce que le***

continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP ***et au*** niveau national pour financer tous les projets de qualité;

nouveau CFP fournisse le financement et les outils nécessaires pour contribuer à la réalisation de cet objectif; souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union ***liées à la double transition*** et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP ***ainsi qu'au*** niveau national pour financer tous les projets de qualité ***tout au long du cycle d'innovation, de la recherche fondamentale à la démonstration et au déploiement sur le marché, ainsi que pour permettre d'atteindre les objectifs de la mission de l'Union***; ***insiste sur la nécessité d'une continuité, d'investissements à long terme et d'un budget consacré à la recherche et à l'innovation pour asseoir la place de premier rang mondial de l'Europe;***

Or. en

Amendement 216
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et ***continué*** à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et ***continuer*** à être guidé par le principe d'excellence***, sans négliger l'investissement dans la recherche fondamentale, ni orienter la recherche appliquée uniquement en fonction des incitations du marché***; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité; ***soutient une gestion partagée, qui définisse et réserve des***

enveloppes nationales dont le montant global ne doit pas être inférieur à 50 % des dotations totales, en prévoyant une distribution équilibrée des ressources entre les États membres, en vue de réduire les inégalités en matière de capacités et d'activités de R&D;

Or. pt

Amendement 217
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité; ***rappelle la nécessité de garantir, dans le même temps, un investissement important dans le secteur de l'enseignement supérieur, lequel s'avère crucial pour la formation de la future génération de chercheurs et d'innovateurs, investissement qui peut être réalisé grâce à de meilleures synergies et à la consolidation du financement octroyé par Erasmus+, Horizon Europe et le programme-cadre pour la recherche et l'innovation (10e PC);***

Or. en

Amendement 218
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. ***salue la communication de la Commission intitulée «La voie vers le prochain cadre financier pluriannuel» et demande que la recherche et l'innovation, la science et la technologie soient placées au centre de l'économie de l'Union;*** souligne que le financement de la recherche et de l'innovation ***en Europe manque d'ampleur et*** devrait ***donc*** être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union***, sur la recherche exploratoire menée par les chercheurs dans tous les domaines*** et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;

Or. en

Amendement 219
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union ***dans le respect du principe de neutralité technologique et sans orientation idéologique,*** et continuer à être guidé par le principe d'excellence ***et par la volonté de réduire l'écart en matière de recherche et d'innovation entre les États membres au moyen de mesures spécifiques (élargissement)***; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au

niveau national pour financer tous les projets de qualité;

Or. en

Amendement 220
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité; ***considère que l'augmentation du budget devrait renforcer l'espace européen de la recherche dans la mesure où elle comblera le fossé qui sépare les États membres en matière d'innovation et renforcera l'écosystème européen de l'innovation et la compétitivité européenne;***

Or. en

Amendement 221
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et

continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité; ***insiste sur l'importance que revêtent les activités de recherche des entreprises communes pour renforcer la compétitivité européenne et la durabilité des secteurs industriels stratégiques de l'Union;***

Or. en

Amendement 222
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et ***continué*** à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et ***continué*** à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité***, alliées à la recherche de partenariats public-privé afin d'attirer et de favoriser les investissements privés dans ces projets***;

Or. es

Amendement 223
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la	11. souligne que le financement de la

recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité ***y compris les start-up et les PME***; ***demande que le succès du programme Horizon Europe soit mis à profit et approfondi pour le prochain CFP;***

Or. en

Amendement 224
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité; ***insiste sur la nécessité de disposer d'un financement afin de soutenir les mesures d'élargissement dans le cadre du prochain programme-cadre pour la recherche et l'innovation;***

Or. en

Amendement 225
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets ***multinationaux*** de qualité ***et que les synergies et les complémentarités devraient être facilitées entre les différents instruments***;

Or. en

Amendement 226
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence ***ainsi que par la volonté de réduire le fossé existant entre les États membres en matière de recherche et d'innovation au moyen de mesures spécifiques***; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;

Or. en

Amendement 227
Aura Salla

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;	11. souligne que le financement de la recherche et de l'innovation devrait être augmenté de manière significative, être axé sur les priorités stratégiques de l'Union***, qu'il devrait permettre d'exercer un effet de levier sur les investissements privés dans la RDI,*** et continuer à être guidé par le principe d'excellence; estime qu'il faut des ressources suffisantes dans le CFP et au niveau national pour financer tous les projets de qualité;

Or. en

Amendement 228
Sandra Gómez López

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que le manque de logements abordables, décents et sociaux constitue une crise urgente dans l'ensemble de l'Union, crise qui doit être résolue avec force et rapidité; invite dès lors la Commission à prendre une série de mesures et d'initiatives au niveau européen assorties d'un soutien financier afin de garantir un flux permanent et supplémentaire d'investissements dans le secteur du logement au moyen d'une combinaison de sources de financement, y compris la BEI; insiste sur le fait qu'une approche à plusieurs niveaux peut constituer une stratégie européenne forte en matière de logement dans un cadre de transition juste, dans les limites des compétences de l'Union;

Or. en

Amendement 229
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. insiste sur l'importance de l'indépendance de la recherche européenne; invite la Commission à réduire considérablement la charge bureaucratique afin de permettre une recherche opportune, libre et indépendante; demande instamment que les fonds destinés à la recherche et à l'innovation soient fondés sur des programmes; souligne que la recherche et l'innovation ont besoin d'une prévisibilité claire et de stratégies à long terme;

Or. en

Amendement 230
Roberts Zīle

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. estime que la présence continue de la technologie nucléaire dans l'Union est cruciale pour la sécurité de l'approvisionnement de l'Europe, des prix de l'énergie abordables, sa compétitivité et sa transition vers une énergie propre; soutient le choix continu des États membres en faveur de l'énergie nucléaire dans le cadre de leur bouquet énergétique national;

Or. en

Amendement 231
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds ***en faveur des*** infrastructures énergétiques***,*** numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds ***gérés directement et consacrés aux*** infrastructures ***de soutien et*** énergétiques ***durables et aux infrastructures*** numériques et dans le domaine des transports ***et de la durabilité***, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux ***projets nationaux, aux*** liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne ***ainsi qu'à la décarbonation des secteurs de l'énergie, des transports et du numérique, à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la production locale d'énergie renouvelable, aux solutions de flexibilité du côté de la demande et au réseau RTE-T, ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité des moyens de transport durables et de leur coût pour les citoyens, en mettant l'accent sur l'intégration fluide des modes de transport et en permettant un transfert modal fondé sur une solide ossature de transports ferroviaires et de transports publics locaux; demande un examen plus approfondi des synergies dans le financement des secteurs de l'énergie, du numérique et des transports dans des domaines tels que la numérisation du système énergétique***; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique ***et sont essentielles pour atteindre nos objectifs en matière de climat, d'énergie et d'environnement***; ***insiste sur le fait qu'il convient d'accroître le financement des infrastructures énergétiques et de transport tout en mettant fin à l'éligibilité des investissements qui retardent et nuisent à la décarbonation des systèmes***

énergétiques et de transport, en enfermant le système énergétique de l'Union dans des combustibles fossiles importés et coûteux qui nuisent à la fois à la compétitivité et à la décarbonation; met l'accent sur le fait que les mécanismes de financement existants et efficaces, tels que le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, jouent un rôle important dans la réalisation de ces objectifs et qu'il convient de poursuivre le financement de ces politiques avec des fonds adéquats correspondant aux besoins d'investissement;

Or. en

Amendement 232
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques ***et*** dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques, dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne***, en accordant une attention particulière aux régions confrontées à des défis uniques en matière de connectivité, y compris les nations insulaires, ainsi qu'aux projets vitaux de transport public dans les zones urbaines qui revêtent une importance stratégique pour la croissance économique; demande un renforcement du mécanisme pour l'interconnexion en Europe***; estime que ces infrastructures vont de pair avec ***le développement des zones rurales et*** un approfondissement du marché unique; ***insiste sur le fait que l'investissement dans les infrastructures qui soutiennent la production et la***

sécurité alimentaires renforce non seulement les zones rurales, mais aussi l'avantage concurrentiel de l'Union dans l'économie mondiale, favorisant ainsi la durabilité à long terme et la croissance économique;

Or. en

Amendement 233
Roberts Zīle

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds***, gérés de manière centralisée,*** en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne ***afin de répondre, entre autres, aux nouvelles exigences en matière d'infrastructures de transport prévues par la révision du règlement relatif au réseau transeuropéen de transport***; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique; ***considère qu'elles stimulent la compétitivité et améliorent la mobilité militaire grâce à des liaisons de transport solides; insiste en outre sur le fait que la poursuite du transfert du Fonds de cohésion à gérer directement pour les liaisons de transport transfrontières entre les États membres de la cohésion, en particulier les liaisons manquantes, faciliterait le développement du réseau RTE-T et la convergence économique dans l'Union;***

Or. en

Amendement 234
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, ***de défense,*** numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux ***biens publics européens, aux*** connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique; ***insiste sur le rôle clé que jouent les financements au titre de programmes tels que le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) dans la stimulation de l'innovation, le soutien apporté aux entreprises et la promotion des transitions verte et numérique; estime qu'ils nous aideront à atteindre nos objectifs en matière d'électrification - notamment grâce aux réseaux électriques - et d'énergie propre, ainsi qu'à décarboner - notamment les transports - et à être compétitifs sur le plan industriel à l'échelle mondiale, tout en renforçant les efforts de l'Union pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050;***

Or. en

Amendement 235
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*

12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. ***reconnaît que la sécurité énergétique et le caractère abordable de l'énergie sont des éléments clés de la résilience et de la compétitivité de l'Union;*** souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur ***de l'énergie, de la sécurité énergétique, de la connectivité et de la protection*** des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique; ***demande un financement accru des projets visant à réduire la dépendance à l'égard des sources d'énergie externes, à accroître l'efficacité énergétique et à soutenir les prix bas de l'énergie pour les ménages et l'industrie;***

Or. en

Amendement 236
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique; ***réaffirme que la politique de cohésion devrait conserver son mandat en tant que pilier fondamental du CFP postérieur à 2027, avec une dotation budgétaire qui maintienne son poids relatif, garantissant une Europe plus***

forte, plus résiliente et plus compétitive qui ne laisse personne de côté; considère qu'il est essentiel que le PIB par habitant reste le principal indicateur du financement de la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 237
Jüri Ratas

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières ***et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne***; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir ***un instrument de financement en gestion directe avec*** beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique ***et le soutien à la compétitivité de l'Union***; ***souligne en outre que la poursuite du transfert du Fonds de cohésion à gérer directement pour les liaisons de transport transfrontières entre les États membres de la cohésion, en particulier les liaisons manquantes, faciliterait le développement du réseau RTE-T et la convergence économique dans l'Union;***

Or. en

Amendement 238
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP ***devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des*** infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en ***accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une*** valeur ajoutée européenne***; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du*** marché ***unique***;	12. souligne que le prochain CFP ***doit donner la priorité à des investissements ciblés et à fort impact dans les*** infrastructures énergétiques, numériques***,*** et dans le domaine des transports, en ***veillant à la responsabilité budgétaire et à des avantages économiques mesurables; fait valoir que les financements doivent être alloués en fonction du rapport coût-efficacité, de la participation du secteur privé et de leur contribution à la résilience économique et à la compétitivité; insiste sur le fait que le soutien de l'Union en faveur de projets transfrontaliers devrait être basé sur une*** valeur ajoutée européenne ***claire, en se concentrant sur la réduction des obstacles au*** marché***, l'amélioration de la connectivité ainsi que la facilitation du commerce et de l'investissement***;

Or. en

Amendement 239
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds ***et une mise en œuvre concrète*** en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières***, aux réseaux transeuropéens,*** et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique; ***demande un renforcement de la coordination avec les grands projets de cohésion dans ce domaine;***

Or. en

Amendement 240
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières***, à la multimodalité, aux transports à faible émission de carbone*** et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne***, notamment dans le secteur de l'énergie, promouvant la création d'un véritable marché unique de l'énergie***; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;

Or. en

Amendement 241
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du

marché unique;	marché unique; ***insiste sur la nécessité d'accorder une attention et un soutien plus spécifiques à l'énergie nucléaire propre;***

Or. en

Amendement 242
Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques ***durables*** et ***de soutien,*** dans le domaine des transports ***durables***, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures vont de pair avec un approfondissement du marché unique;

Or. en

Amendement 243
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales dotées d'une valeur ajoutée européenne; estime que ces infrastructures

vont de pair avec un approfondissement du marché unique;	vont de pair avec un approfondissement du marché unique ***et l'intégration des pays candidats***;

Or. en

Amendement 244
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales ***dotées d'une valeur ajoutée européenne***; estime que ces infrastructures ***vont de pair avec un approfondissement du marché unique***;	12. souligne que le prochain CFP devrait prévoir beaucoup plus de fonds en faveur des infrastructures énergétiques, numériques et dans le domaine des transports, en accordant la priorité aux connexions transfrontalières et aux liaisons nationales; estime que ***l'investissement dans*** ces infrastructures ***doit être subordonné aux critères et aux objectifs de cohésion économique et de satisfaction de besoins sociaux***;

Or. pt

Amendement 245
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande que le prochain CFP prévoie une augmentation des fonds alloués à l'investissement public dans les infrastructures de transport ainsi qu'à la promotion des transports publics et de la mobilité durable; demande qu'il soit tenu compte de l'urgence de soutenir les infrastructures de transport locales et régionales dans les États membres, et pas

seulement les connexions transnationales, en mettant particulièrement l'accent sur le rail; s'oppose à l'utilisation des ressources budgétaires de l'Union pour renforcer les partenariats public-privé et promouvoir les privatisations et la libéralisation du secteur des transports;

Or. pt

Amendement 246
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande un renforcement des réseaux et projets transeuropéens existants, par exemple le RTE-T et le MIE, dans les domaines des transports, de l'énergie, des infrastructures et de la numérisation; demande une augmentation du financement à cet égard; demande un renforcement de la coordination avec les grands projets de cohésion dans ce domaine;

Or. en

Amendement 247
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que les investissements dans les infrastructures doivent également tenir compte de l'évolution de la situation géopolitique et qu'il est donc nécessaire que le financement de l'Union soutienne les efforts visant à améliorer la résilience

des infrastructures, qu'elles soient nouvelles ou existantes;

Or. en

Amendement 248
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que le futur cadre doit mettre l'accent sur la fiabilité, la planification et la prévisibilité; fait remarquer que cela devrait s'appliquer à tous les nouveaux instruments fondés sur la performance qui sont créés; insiste sur le fait que les fonds devraient être répartis de manière équitable;

Or. en

Amendement 249
Jüri Ratas

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que les investissements dans les infrastructures doivent également tenir compte de l'évolution de la situation géopolitique et qu'il est donc nécessaire que le financement de l'Union soutienne les efforts visant à améliorer la résilience des infrastructures, qu'elles soient nouvelles ou existantes;

Or. en

Amendement 250
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. estime que le budget à long terme de l'Union doit aider les États membres à prévenir et à combattre la violence sous ses multiples formes et ses causes profondes, et à promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie; considère en outre que le CFP postérieur à 2027 doit aider les États membres à renforcer les services publics de santé gratuits et de qualité, notamment en ce qui concerne les droits sexuels et génésiques;

Or. pt

Amendement 251
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. souligne la nécessité d'inclure les régions à tous les stades du processus de prise de décision concernant les programmes et projets futurs;

Or. en

Amendement 252
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit ***élaborer un cadre de*** compétitivité ***conforme*** à ses propres valeurs et objectifs politiques ***et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement*** la croissance économique, ***mais aussi*** la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. ***rappelle que la compétitivité désigne la capacité à être compétitif sur les marchés et que la compétitivité européenne désigne la capacité des entreprises européennes à être compétitives sur les marchés mondiaux; souligne que, pour favoriser la compétitivité industrielle durable de l'Europe, il faudra mettre l'industrie européenne sur un pied d'égalité avec ses concurrents mondiaux en ce qui concerne le coût d'exploitation, notamment par la simplification de l'investissement, la réduction des coûts de l'énergie, l'augmentation de la productivité, la réalisation d'investissements publics à long terme, la réduction de la charge administrative ainsi que la facilitation de l'accès aux marchés publics, aux matières premières essentielles et aux capitaux privés;*** considère que l'Union doit ***renforcer sa*** compétitivité ***conformément*** à ses propres valeurs et objectifs politiques ***y compris*** la croissance économique, ***la durabilité démographique,*** la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale***, ainsi que veiller à ce que toutes les régions, y compris celles qui sont confrontées au déclin et au vieillissement de la population, puissent participer pleinement aux opportunités économiques et en bénéficier***;

Or. en

Amendement 253
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit ***élaborer***	13. ***rappelle que la compétitivité***

un cadre de compétitivité ***conforme*** à ses propres valeurs et objectifs politiques ***et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement*** la croissance économique, ***mais aussi*** la cohésion sociale, économique et territoriale ***et*** la durabilité environnementale;

désigne la capacité à être compétitif sur les marchés[1 bis] et que la compétitivité européenne désigne la capacité des entreprises européennes à être compétitives sur les marchés mondiaux; souligne que pour favoriser la compétitivité industrielle durable de l'Europe, il faudra mettre l'industrie européenne sur un pied d'égalité avec ses concurrents mondiaux en ce qui concerne le coût d'exploitation, notamment en facilitant l'investissement, en réduisant les coûts énergétiques, en augmentant la productivité, en réalisant des investissements publics à long terme, en réduisant la charge administrative et en facilitant l'accès aux marchés publics, aux matières premières essentielles et aux capitaux privés; considère que l'Union doit ***renforcer sa*** compétitivité ***conformément*** à ses propres valeurs et objectifs politiques ***y compris*** la croissance économique, ***la durabilité démographique,*** la cohésion sociale, économique et territoriale ***ainsi que*** la durabilité environnementale;

[1 bis] Définition de l'Oxford Dictionary: https://www.oxfordreference.com/display/10.1093/oi/authority.20110803095629295

Or. en

Amendement 254
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité ***conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et*** que la compétitivité ***doit dès lors s'entendre comme englobant non***	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité ***qui donne la priorité à la croissance économique, à la primauté industrielle et à la compétitivité mondiale, tout en veillant à un alignement***

seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion ***sociale,*** économique et territoriale ***et*** la durabilité environnementale;

sur ses intérêts stratégiques; souligne que la compétitivité doit ***être alimentée par l'innovation, la productivité et un cadre réglementaire qui renforce le dynamisme économique au lieu de le restreindre; insiste sur le fait que*** la cohésion économique et territoriale ***devrait être poursuivie lorsqu'elle encourage le commerce transfrontière, l'investissement et la résilience économique régionale; reconnaît que*** la durabilité environnementale ***doit être poursuivie de manière à renforcer la compétitivité industrielle, à encourager le progrès technologique ainsi qu'à renforcer la sécurité énergétique, en évitant les charges réglementaires excessives qui pourraient entraver la croissance***;

Or. en

Amendement 255
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité ***conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques*** et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale; ***réaffirme qu'il convient de renforcer l'évaluation de l'incidence territoriale de toute législation européenne, de même que les aspects territoriaux des politiques sectorielles; insiste sur le fait que la promotion de la cohésion devrait également être considérée comme un moyen de favoriser la solidarité et le soutien réciproque entre les États membres et leurs régions;***

Or. en

Amendement 256
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques ***et*** que la compétitivité ***doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale***;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs***, aux obligations qui lui incombent en vertu du traité*** et ***à ses*** objectifs politiques***; reconnaît*** que la compétitivité ***est sérieusement entravée par les barrières qui subsistent au sein du marché unique; insiste sur le fait que la réduction de la charge réglementaire de l'Union est essentielle pour rétablir son avantage concurrentiel; reconnaît également que la coopération transfrontière entre les pays et les régions est essentielle pour atteindre ces objectifs, pour favoriser les synergies ainsi que pour assurer un développement équilibré et durable dans l'ensemble de l'Union***;

Or. en

Amendement 257
Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et

territoriale et la durabilité environnementale;	territoriale et la durabilité environnementale; ***souligne l'importance de disposer de critères de conditionnalité sociaux clairs et harmonisés pour l'élaboration d'une politique industrielle réussie, afin d'améliorer l'utilisation stratégique des fonds publics, comme le souligne le rapport Letta;***

Or. en

Amendement 258
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale; ***invite la Commission à veiller à ce que des fonds suffisants soient disponibles au titre du CFP pour une application solide, rapide et efficace des règles du marché unique, y compris le cadre réglementaire sur le numérique;***

Or. en

Amendement 259
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer	13. considère que l'Union doit élaborer

un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale; ***rappelle, dans ce cadre, le rôle que jouent les stratégies de spécialisation intelligente dans la compétitivité et dans la stimulation des économies sur la base des forces et des spécificités de chaque région;***

Or. en

Amendement 260
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques ***en respectant pleinement des conditions de concurrence équitables*** et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale; ***estime qu'un équilibre est nécessaire entre la promotion de la convergence européenne et la prise en considération des besoins spécifiques de chaque État membre;***

Or. en

Amendement 261
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs***, à savoir la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne,*** et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale; ***souligne que le cadre de compétitivité devrait effectivement bénéficier à tous les États membres et à toutes les régions;***

Or. en

Amendement 262
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale***, et qu'elle devrait donc comporter à la fois une composante de conditionnalité verte et une composante de conditionnalité sociale***;

Or. en

Amendement 263

Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses ***propres*** valeurs et objectifs politiques ***et*** que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses valeurs ***fondatrices de démocratie, d'égalité, d'état de droit*** et ***de respect de la dignité humaine, ainsi qu'à ses*** objectifs politiques***; considère*** que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale;

Or. en

Amendement 264
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit ***dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale et la durabilité environnementale***;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit ***se référer à la capacité des entreprises européennes à se montrer compétitives sur les marchés mondiaux***;

Or. en

Amendement 265
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale ***et la durabilité environnementale***;	13. considère que l'Union doit élaborer un cadre de compétitivité conforme à ses propres valeurs et objectifs politiques et que la compétitivité doit dès lors s'entendre comme englobant non seulement la croissance économique, mais aussi la cohésion sociale, économique et territoriale***, la protection de notre environnement et la création d'opportunités***;

Or. es

Amendement 266
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers; rappelle que la politique industrielle européenne doit mener à bien la double transition – écologique et numérique – de l'industrie européenne; rappelle les débats de la dernière législature sur un Fonds européen de souveraineté; considère, en ce sens, qu'un nouveau Fonds européen pour la compétitivité devrait réaliser des investissements afin de garantir l'autonomie stratégique de l'Union grâce

à la promotion de la compétitivité industrielle durable et de la résilience de l'Union, en particulier par des investissements dans des secteurs et des projets industriels stratégiques, et que ses priorités devraient être fondées sur la politique industrielle de l'Union; insiste sur le fait que le Fonds doit fournir un financement nouveau et ciblé pour combler un déficit de financement dans le cadre financier pluriannuel actuel, plutôt que de chapeauter des programmes de financement existants; s'oppose catégoriquement à toute proposition visant à ce que le Fonds pour la compétitivité reprenne partiellement ou totalement le rôle du programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation dans le financement des activités européennes de recherche et d'innovation; met l'accent sur le fait que son objectif premier devrait être de faciliter les investissements privés dans la capacité industrielle de l'Union en mettant sur un pied d'égalité les conditions d'investissement industriel dans d'autres parties du monde; note qu'à cet égard, le Fonds pourrait s'appuyer sur l'expérience d'InvestEU et du Fonds pour l'innovation, en recourant par exemple à l'approche d'«enchères en tant que service».

Or. en

Amendement 267
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se félicite de l'engagement pris par la Commission européenne de mettre en place un Fonds européen pour la

compétitivité en gestion directe; insiste sur le fait qu'un nouveau Fonds européen pour la compétitivité devrait financer le «pacte pour une industrie propre» et ainsi accélérer le déploiement des énergies renouvelables et les rendre plus abordables, créer un secteur européen des technologies propres, décarboner l'industrie européenne et stimuler la compétitivité européenne en venant compléter les instruments de soutien européens communs existants et nouveaux, ce qui fournirait un cadre uniforme et faciliterait l'accès de l'industrie aux financements de l'Union; souligne l'importance de disposer de critères de conditionnalité sociaux et environnementaux clairs et harmonisés pour l'élaboration d'une politique industrielle réussie, afin d'améliorer l'utilisation stratégique des fonds publics, comme le souligne le rapport Letta;

Or. en

Amendement 268
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. considère que les objectifs de compétitivité et de cohésion sont divergents; rappelle l'importance d'adopter une approche conforme au protocole nº 28 du traité FUE sur la cohésion économique, sociale et territoriale, qui tienne compte de la capacité de chaque État membre à contribuer en fonction de son RNB et qui vise à corriger les éléments régressifs du système actuel de ressources propres;

Or. pt

Amendement 269
Jens Geier

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que les fonds de la politique de cohésion devraient soutenir les villes et les municipalités qui accueillent des réfugiés et donc accroître le financement afin de compenser les coûts supplémentaires et de transformer le défi en une opportunité pour les communautés locales;

Or. en

Amendement 270
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne; ***souligne également que la Commission doit prolonger ces efforts, en particulier dans le contexte de la***

prochaine initiative de l'union des compétences, afin de garantir une approche coordonnée et ambitieuse pour combler les lacunes en matière de compétences; invite l'Union à mieux soutenir les États membres en matière de fourniture de logements et à veiller à ce qu'il existe un marché du logement solide et compétitif dans l'ensemble de l'Union; considère qu'il s'agit notamment de prendre des mesures visant à soutenir les primo-accédants, ainsi que des mesures visant à soutenir l'apprentissage, la formation professionnelle et la requalification dans les métiers de la construction, en particulier dans les régions confrontées à de graves pénuries de logements dans le cadre du Fonds social européen (FSE+); met l'accent sur le fait que le budget de l'Union devrait jouer un rôle important dans la promotion de l'union européenne de l'épargne et des investissements; demande, à cet égard, que le CFP soutienne les initiatives qui favorisent une culture de l'investissement parmi les citoyens de l'Union de tous âges; soutient le financement d'une meilleure coordination entre les autorités nationales compétentes et les superviseurs nationaux dans le but de faire progresser l'union européenne de l'épargne et des investissements;

Or. en

Amendement 271
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus ***inclusive d'un point de vue social***	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus ***durable ne peut aller de pair qu'avec la***

contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour ***soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de*** la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	***mobilité et l'inclusion sociales et une convergence sociale vers le haut,*** des emplois de qualité bien rémunérés ***et le financement de services de haute qualité*** et, partant, à accroître le niveau de vie ***et le bien-être*** des citoyens ***à long terme***; ***insiste pour que le budget continue à contribuer à la mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux et qu'il continue à promouvoir des emplois de qualité, mais aussi à contribuer à l'éradication de la pauvreté, à créer de meilleures opportunités pour tous, avec une attention particulière accordée aux jeunes, aux enfants et aux personnes en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à de meilleurs résultats en matière de santé, y compris en ce qui concerne la santé mentale***; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour***, d'une part, aider les personnes à sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale, lutter contre le sans-abrisme en vue de l'éradiquer d'ici à 2030, appliquer le principe du logement d'abord et stimuler l'investissement social et l'entrepreneuriat social ainsi que, d'autre part, renforcer le droit à un enseignement de qualité dès le plus jeune âge, y compris l'éducation non formelle, responsabiliser*** la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne ***et garantir la disponibilité des services nécessaires***; ***souligne qu'il convient de renforcer et de cantonner le budget de ces programmes;***
	Or. en

Amendement 272
Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne; ***insiste sur la nécessité de promouvoir une révision du règlement régissant le Fonds social européen plus afin de favoriser, à la lumière de la grave crise que connaît le secteur de la santé, une augmentation du nombre de jeunes qui suivent des études dans ce domaine, grâce à la garantie d'un soutien apporté aux étudiants économiquement défavorisés;***

Or. it

Amendement 273
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et

Erasmus+, le budget de l'Union ***peut*** jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	Erasmus+, le budget de l'Union doit jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne ***et numérisée***; ***souligne également que la reconversion et le perfectionnement professionnels devraient donner la priorité aux régions et aux industries qui sont particulièrement exposées aux changements économiques structurels; insiste par ailleurs sur le fait que le Fonds européen pour la compétitivité doit également accorder la priorité à reconversion et au perfectionnement professionnels afin de préparer la main-d'œuvre de l'Union à l'avenir;***
	Or. en

Amendement 274
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie ***et le bien-être*** des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus***, Europe créative*** et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie

moderne;	moderne; ***demande le renforcement de ces programmes, conformément à leurs objectifs multiples et afin d'adapter leur rôle à l'avenir de la compétitivité de l'Union;***

Or. en

Amendement 275
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union ***peut*** jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens***, garantissant que personne n'est laissé de côté***; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union ***doit*** jouer un rôle important pour ***la promotion de l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté, l'éradication de la pauvreté des enfants,*** soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;

Or. en

Amendement 276
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que ***le Fonds social européen plus et*** Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle ***important*** pour soutenir les systèmes ***d'enseignement et*** de formation, ***renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels*** et***, par là même,*** préparer ***les citoyens à*** travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle pour soutenir ***la circulation des étudiants et*** les systèmes de formation, et préparer ***NextGenerationEU pour*** travailler dans une économie moderne; ***reconnaît que les politiques sociales et éducatives restent de la compétence des États membres mais soutient le partage des bonnes pratiques dans le cadre du Semestre;***

Or. en

Amendement 277
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie ***plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social*** contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie ***axée sur la satisfaction des besoins sociaux et le développement*** contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour ***lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale,*** soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie

moderne;

Or. pt

Amendement 278
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour ***soutenir*** les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour ***améliorer*** les systèmes d'enseignement et de formation***, y compris l'apprentissage formel et informel***, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne ***et inclusive***;

Or. en

Amendement 279
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le

niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes ***tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+***, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;
	Or. fr

Amendement 280
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus inclusive d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut ***continuer à*** jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;
	Or. en

Amendement 281
Auke Zijlstra

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive***,*** plus productive ***et plus inclusive d'un point de vue social*** contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que***, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+,*** le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive ***et*** plus productive contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne; ***met l'accent sur la nécessité de soutenir tous les États membres sur un pied d'égalité lorsqu'ils demandent un financement;***

Or. en

Amendement 282
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus ***inclusive*** d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;	14. souligne qu'une économie plus compétitive, plus productive et plus ***résiliente*** d'un point de vue social contribue à créer des emplois de qualité bien rémunérés et, partant, à accroître le niveau de vie des citoyens; insiste sur le fait que, par l'intermédiaire de programmes tels que le Fonds social européen plus et Erasmus+, le budget de l'Union peut jouer un rôle important pour soutenir les systèmes d'enseignement et de formation, renforcer l'adaptabilité de la main-d'œuvre par la reconversion et le perfectionnement professionnels et, par là même, préparer les citoyens à travailler dans une économie moderne;

Or. en

Amendement 283
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande que 20 % du prochain cadre financier pluriannuel soient alloués à l'éducation et aux compétences afin d'améliorer la qualité, l'équité et l'inclusion des systèmes d'éducation et de formation dans toute l'Europe dans le cadre d'une approche globale et tournée vers l'avenir, afin de les intégrer pleinement dans le programme de compétitivité de l'Union; considère que l'investissement actuel du budget annuel de l'Union pour l'éducation et les compétences est d'environ 12 % et que l'écart restant est considéré comme minime, entre 6 % et 8 %; souligne par conséquent la nécessité de créer un cadre d'investissement de l'Union pour l'éducation et les compétences, qui soit également consacré aux infrastructures éducatives;

Or. en

Amendement 284
Sandro Ruotolo, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que le budget de l'Union doit donner la priorité au sport en tant qu'outil d'éducation, d'inclusion sociale et d'autonomisation des jeunes, en

particulier dans les zones touchées par la criminalité organisée; insiste sur le rôle que joue le sport dans la promotion de la santé physique et mentale des jeunes et de valeurs telles que le travail d'équipe, la discipline, l'engagement civique et la légalité; demande un soutien ciblé des initiatives qui associent la pratique du sport à la réussite scolaire et au développement de la conscience communautaire; met l'accent sur l'importance que revêtent la coopération transfrontière et le partage de connaissances pour la promotion de pratiques sportives inclusives et durables dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 285
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. salue vivement l'engagement pris par la Commission de créer un Fonds européen pour la compétitivité dans le cadre du prochain CFP; est d'avis que les investissements horizontaux dans la recherche et l'innovation devraient être prioritaires; rappelle que le Fonds européen pour la compétitivité devrait également veiller à l'intégrité du marché unique; souligne la nécessité de donner la priorité aux investissements présentant une valeur ajoutée européenne, tels que les projets transfrontières et les projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), y compris la possibilité d'accroître les investissements en gestion directe;

Or. en

Amendement 286
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne qu'il est essentiel de favoriser l'engagement et la mobilité des jeunes pour construire une société européenne unie; insiste sur le rôle clé joué par Erasmus+, qui offre aux jeunes des possibilités d'apprentissage, d'échange culturel et de développement des compétences et donne ainsi aux bénéficiaires les moyens de prospérer dans l'économie moderne tout en promouvant les valeurs européennes; demande un investissement continu et accru dans Erasmus+ afin d'optimiser sa portée et son incidence dans toutes les régions et tous les milieux socio-économiques;

Or. en

Amendement 287
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que, pour développer des sociétés plus résilientes dans le contexte d'une polarisation croissante et de sentiments antidémocratiques, il est essentiel d'encourager un sentiment de citoyenneté active dans l'ensemble de l'Union; insiste sur le rôle essentiel que joue le programme Erasmus+ à cet égard et son retour sur investissement considérable en matière de renforcement

des démocraties et de développement des compétences des citoyens de l'Union; rappelle l'ambition du Parlement européen de tripler son budget;

Or. en

Amendement 288
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande la pérennisation de l'instrument SURE comme moyen de maintenir l'expertise artisanale et industrielle de la main-d'œuvre, en dépit des aléas économiques;

Or. en

Amendement 289
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. invite à la création d'un plan européen pour l'éducation, dans le prolongement de l'espace européen de l'éducation, axé sur l'investissement dans l'éducation et les compétences, destiné à réduire les écarts et à garantir des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité, inclusifs et adaptatifs, qui doteront l'Europe des compétences nécessaires pour assurer une prospérité durable et une compétitivité mondiale;

Or. en

Amendement 290
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme***, l'agrotourisme,*** et les secteurs de la culture et de la création; ***souligne la nécessité d'investir dans des radiodiffuseurs locaux et régionaux; demande la mise en place d'un titre européen de transport gratuit pour les personnes âgées et d'une carte européenne commune du handicap; insiste sur la nécessité de disposer d'un budget spécifique et renforcé pour les sports, et reconnaît sa contribution essentielle à la santé, à l'inclusion sociale, à l'engagement des jeunes et à la résilience économique; met l'accent sur l'importance de maintenir et d'augmenter le financement des sports par des programmes clés de l'Union, notamment Erasmus+, le Fonds social européen+, la facilité pour la reprise et la résilience, et les fonds de cohésion régionaux;***

Or. en

Amendement 291
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le	15. met l'accent sur le fait que le

budget de l'Union doit ***continuer de soutenir les grands*** secteurs économiques et créateurs d'emplois ***dans lesquels l'Union est déjà leader mondial***, tels que ***le tourisme et*** les secteurs ***de la culture et de la création***;	budget de l'Union doit ***être alloué de manière stratégique afin de renforcer la compétitivité mondiale de l'Europe par un soutien apporté aux*** secteurs économiques et créateurs d'emplois ***de haute valeur, qui sont essentiels à la croissance à long terme***, tels que ***l'industrie manufacturière de pointe, les technologies numériques, la sécurité énergétique et les infrastructures essentielles; souligne que le financement doit être axé sur le marché, catalyser les investissements du secteur privé et limiter la dépendance à l'égard des subventions publiques pour garantir la viabilité budgétaire; demande des politiques qui renforcent l'innovation, la productivité et la place de premier rang mondial dans*** les secteurs ***stratégiques clés***;

Or. en

Amendement 292
Jean-Marc Germain, Emma Rafowicz, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les ***grands*** secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les ***principaux*** secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création; ***souligne qu'Europe créative est le seul programme consacré aux secteurs de la culture et de la création et qu'il devrait donc bénéficier d'un niveau de soutien proportionnel à la contribution de ces secteurs à la diversité et à la compétitivité de l'Europe;***

Or. en

Amendement 293
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme***, les industries*** et les secteurs de la culture et de la création ***qui jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'éducation aux médias, la lutte contre la désinformation et la sauvegarde de la liberté et du pluralisme des médias pour une bonne résilience culturelle, autant d'éléments fondamentaux d'une démocratie prospère***;

Or. en

Amendement 294
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création***, en assurant en particulier la continuité et l'intégrité du seul programme dédié aux secteurs de la culture et de la création - Europe créative, en renforçant le budget de ce programme pour la période 2028-2034***;

Or. fr

Amendement 295
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création***, qui ont une incidence considérable sur la promotion de l'attractivité territoriale et de la compétitivité dans les régions de l'Union***;

Or. en

Amendement 296
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***met l'accent sur le fait*** que le budget de l'Union doit continuer de ***soutenir les grands*** secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union ***est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création***;	15. ***souligne*** que le budget de l'Union doit continuer de ***donner la priorité aux principaux*** secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union ***occupe une place de premier rang mondial et qui entraînent une dynamique de l'emploi, y compris la recherche en matière de haute technologie, les entreprises qui proposent des solutions novatrices à la crise climatique et à la décarbonation, ainsi que les avancées dans le domaine des capacités de défense***;

Or. en

Amendement 297
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que ***les technologies vertes et les solutions environnementales,*** le tourisme***, les transports,*** et les secteurs ***et industries*** de la culture et de la création;

Or. en

Amendement 298
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme***, l'automobile, l'agriculture*** et les secteurs de la culture et de la création;

Or. es

Amendement 299
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme et les secteurs de la culture et de la création;	15. met l'accent sur le fait que le budget de l'Union doit continuer de soutenir les grands secteurs économiques et créateurs d'emplois dans lesquels l'Union est déjà leader mondial, tels que le tourisme***, l'agriculture*** et les secteurs de la culture et de la création;

Or. fr

Amendement 300
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle que le bon fonctionnement et l'efficacité du régime de droits de propriété intellectuelle sont essentiels à un développement et une croissance continus, des politiques intelligentes en matière de propriété intellectuelle étant essentielles pour aider les entreprises à se développer; soutient que les idées et les inventions peuvent être efficacement développées et mises sur le marché européen, en particulier par, depuis et pour les PME, renforçant ainsi la compétitivité et créant des emplois, au bénéfice de l'économie et des citoyens européens;

Or. en

Amendement 301
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	***supprimé***

Or. en

Amendement 302
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers; ***insiste sur le fait que la politique industrielle de l'Union doit donner la priorité à la promotion de l'innovation, de la recherche et de la transformation numérique plutôt qu'à l'adoption de mesures protectionnistes qui risquent de fausser la concurrence sur le marché; demande la mise en place d'un environnement réglementaire favorable à la concurrence qui permette aux entreprises européennes de prospérer à***

l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 303
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers; ***insiste sur le fait qu'il importe d'éviter de recourir à une forme de protectionnisme à l'échelle de l'Union sous la forme de droits de douane élevés, d'une hostilité à l'égard des investissements en provenance de pays tiers et d'une dépendance à l'égard des subventions; met l'accent sur le fait que l'autonomie stratégique ne doit pas être synonyme de protectionnisme, de subventions et de droits de douane;***

Or. en

Amendement 304
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*

16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques***, tels que la défense,*** et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers ***tout en tenant compte de l'équilibre régional de l'Union***; ***insiste sur l'incidence positive de la déréglementation et du renforcement de l'attractivité de l'Union pour les entreprises;***

Or. en

Amendement 305
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Anouk Van Brug, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle ***propre*** et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques ***tels que la recherche et l'innovation, la numérisation, la défense, la sécurité, les migrations, la jeunesse et l'éducation inclusive, l'alimentation, l'industrie et les transitions vertes*** et des technologies ***et matières premières*** essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;

Or. en

Amendement 306
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers***, pour diversifier les sources de matières premières essentielles aux transitions verte et numérique ainsi que pour garantir des conditions de concurrence équitables entre les États membres***;

Or. en

Amendement 307
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce ***en renforçant la*** politique industrielle ***et en mettant l'accent sur*** des secteurs ***stratégiques*** et des ***technologies essentielles afin de réduire la dépendance***	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce ***au moyen d'une*** politique industrielle ***intégrée, coordonnée, ciblée et horizontale, qui est essentielle pour accroître les investissements dans la***

à l'égard de pays tiers;	***capacité d'innovation de l'Union, dans l'ensemble*** des secteurs et des ***industries, tout en renforçant la compétitivité et l'intégrité du marché unique***;

Or. en

Amendement 308
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers; ***met l'accent sur l'incidence positive de la déréglementation et de rendre l'Union plus attrayante pour les entreprises;***

Or. en

Amendement 309
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne

doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	doit également devenir plus compétitive***,*** ***plus innovante*** et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle ***propre*** et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques ***et l'efficacité des ressources, les énergies renouvelables et abordables*** et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;

Or. en

Amendement 310
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit également devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur ***le développement, la mise au point et la transposition à plus grande échelle de solutions pour*** des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;

Or. en

Amendement 311
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit ***également*** devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;	16. souligne que, pour faire concurrence à d'autres acteurs mondiaux de premier plan, l'économie européenne doit devenir plus compétitive et plus résiliente du côté de l'offre en investissant davantage dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, et ce en renforçant la politique industrielle et en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques et des technologies essentielles afin de réduire la dépendance à l'égard de pays tiers;

Or. en

Amendement 312
Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se félicite du projet de création d'un Fonds européen pour la compétitivité; estime qu'il convient de proposer une boîte à outils d'instruments financiers, au service des États membres et complétée par des contributions nationales, afin de cibler les technologies stratégiques, depuis la recherche et le développement jusqu'aux phases de mise à l'échelle de la production; fait valoir qu'il convient d'améliorer l'accès au financement des entreprises plus petites et innovantes qui en sont dépourvues;

Or. en

Amendement 313
João Oliveira

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne la nécessité de soutenir l'activité industrielle, sa modernisation et sa diversification, en particulier dans les pays dont l'économie est moins développée, avec pour objectif leur croissance et leur réindustrialisation;

Or. pt

Amendement 314
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment ***les*** petits et ***les*** jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux ***protéger*** le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour ***accroître*** la productivité grâce au progrès technique, ***assurer*** un niveau de vie équitable aux agriculteurs et ***garantir*** la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union ***pour qu'ils deviennent durables***, ***en accordant une importance particulière*** notamment ***aux*** petits et ***aux*** jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux ***atténuer leur incidence sur*** le climat et la biodiversité ***et à contribuer à leur protection en tant que meilleur garant de la sécurité alimentaire à long terme, notamment grâce à un financement spécialement affecté à la conservation et à la restauration de la nature; souligne la nécessité de prévenir les conséquences des inondations, des sécheresses et des incendies de forêt et de mieux y faire face en recourant à des solutions fondées sur la nature et à des approches basées sur les écosystèmes, en particulier dans le cadre d'une gestion durable de l'eau***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour

maintenir la croissance de la productivité***, fournir des aliments sains et abordables, améliorer sa durabilité*** grâce au progrès technique, ***ainsi qu'assurer*** un niveau de vie équitable aux agriculteurs et ***demande que la politique soit pleinement alignée sur toutes les exigences du traité et garantisse*** la sécurité alimentaire***; demande également une programmation stratégique du financement de la politique agricole commune afin d'inclure des instruments financiers pour soutenir l'expansion des entreprises innovantes qui développent des produits agricoles et alimentaires durables, en particulier des produits à base de plantes, comme le préconise le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture de l'Union***; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 315
Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds ***suffisants*** soient prévus en faveur de	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs***,*** et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds ***accrus*** soient prévus en faveur de la

la politique agricole commune dans le prochain CFP;	politique agricole commune dans le prochain CFP ***afin de refléter les défis croissants auxquels sont confrontés les agriculteurs européens, notamment la hausse des coûts de production, l'augmentation des risques liés au climat, la volatilité des marchés et la concurrence mondiale déloyale***; ***souligne qu'assurer le renouvellement des générations dans l'agriculture est crucial pour la durabilité à long terme du secteur, mais que l'accès à la terre, au financement et aux investissements demeure un obstacle important pour les jeunes agriculteurs; insiste sur le fait que les investissements dans l'innovation, l'agriculture de précision et la numérisation sont essentiels pour renforcer la durabilité et la compétitivité, ce qui nécessite des engagements financiers plus importants; met l'accent sur le fait qu'une PAC bien financée est essentielle non seulement pour soutenir les revenus agricoles, mais aussi pour maintenir la vitalité socio-économique des zones rurales ainsi que pour préserver les paysages agricoles diversifiés de l'Union;***

Or. en

Amendement 316
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra ***continuer à soutenir les*** secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, ***et à aider*** ces secteurs ***à mieux protéger*** le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et ***la stabilité géopolitique, et*** que le prochain CFP devra ***garantir un soutien fort aux*** secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, ***par la promotion du renouvellement générationnel dans*** ces

par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds ***suffisants*** soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

secteurs***, ainsi que faire face au changement climatique, à la volatilité des marchés et à la concurrence mondiale, tout en réduisant autant que possible l'incidence sur l'environnement et en protégeant*** le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs***, renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire*** et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds ***importants*** soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP ***afin de garantir que le secteur agricole de l'Union reste fort, durable et compétitif***; ***reconnaît que la politique commune de la pêche contribue à assurer aux pêcheurs un revenu stable et à garantir leur avenir à long terme; soutient un Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture solide; insiste sur la nécessité de protéger les intérêts de l'Union en s'attaquant aux quotas des pays tiers et en garantissant un accès équitable aux ressources et des revenus plus prévisibles pour les pêcheurs;***

Or. en

Amendement 317
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les

jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable ***aux*** agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable ***et un revenu adéquat à tous les*** agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP***, notamment pour aider les agriculteurs à faire face à l'incidence de l'inflation, aux coûts du carburant, aux nouvelles normes de production et à l'évolution du marché alimentaire mondial***; ***insiste sur la nécessité de soutenir les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi le renouvellement des générations tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; insiste sur la nécessité de mieux réagir, par des mesures d'aide spécifiques, aux conséquences, sur ces secteurs, des inondations, des sécheresses et des incendies dont la fréquence et l'intensité ne font qu'augmenter;***
	Or. en

Amendement 318
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la

biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune ***(PAC)*** dans le prochain CFP***, en tenant compte de l'inflation, qui a considérablement érodé la valeur des paiements directs en termes réels; demande que la PAC soit autonome et se concentre sur ses missions telles qu'elles sont définies dans les traités; considère que l'on ne peut exiger de la PAC qu'elle intensifie ses efforts en faveur de l'environnement sans une augmentation correspondante de son budget et invite, le cas échéant, à examiner des solutions de financement en dehors de la PAC pour accompagner ces objectifs, notamment grâce à des mécanismes incitatifs;***
	Or. en

Amendement 319
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs ***au moyen d'un renforcement du renouvellement générationnel***, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité***, également dans le but de favoriser leur compétitivité sur le marché mondial, en leur garantissant des conditions de***

sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

concurrence équitables; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP***, dont le budget doit être renforcé et ne plus subir de coupe, en augmentant également le budget alloué à la réserve agricole ainsi qu'en protégeant les versements directs aux agriculteurs***;

Or. es

Amendement 320
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger ***le climat*** et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux ***s'adapter au changement climatique et à*** protéger la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; ***met également l'accent sur le rôle indispensable que joue la politique agricole commune afin d'assurer la viabilité des zones rurales dans l'ensemble de l'Union;*** demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP ***afin de répondre efficacement à ses multiples objectifs, et à***

une répartition équitable des aides de la PAC, en particulier des paiements directs, entre les États membres, afin de garantir des conditions de marché égales;

Or. en

Amendement 321
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que ***l'eau et*** la sécurité alimentaire ***constituent*** une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité***, notamment grâce à un financement spécifique pour la conservation et la restauration de la nature, comme le souligne le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture de l'Union***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 322
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs***, en favorisant le renouvellement des générations***, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP***, ainsi que le maintien des objectifs et du financement des deux piliers actuels***;

Or. en

Amendement 323
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour

accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; ***met l'accent sur le fait que la préservation des deux piliers de la politique agricole commune doit être assurée;*** demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 324
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à ***mieux protéger le climat et la biodiversité***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à ***produire des denrées alimentaires d'une manière efficace, compétitive et durable***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande ***le maintien de la structure en deux piliers de la PAC et*** que des fonds ***indépendants et*** suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 325
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande ***que des*** fonds suffisants ***soient prévus*** en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir***, au moyen de programmes de prêts réalisables,*** les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande ***qu'une garantie de*** fonds suffisants ***soit prévue*** en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 326
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à mieux protéger le climat et la biodiversité; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour ***aider à réaliser des économies d'échelle et*** accroître la productivité grâce au progrès

équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 327
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à ***mieux*** protéger ***le climat et la biodiversité***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;	17. insiste sur le fait que la sécurité alimentaire est une composante essentielle de l'autonomie stratégique et que le prochain CFP devra continuer à soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche de l'Union, notamment les petits et les jeunes agriculteurs et pêcheurs, et à aider ces secteurs à ***continuer à*** protéger ***l'environnement naturel***; souligne le rôle vital joué par la politique agricole commune pour accroître la productivité grâce au progrès technique, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire; demande que des fonds suffisants soient prévus en faveur de la politique agricole commune dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 328
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

17 bis. rappelle le rôle que joue la PAC dans l'augmentation de la concentration de la propriété des terres dans l'Union, des hausses des coûts de production et de l'effondrement des prix payés à la production, ainsi que dans la remise en cause les modèles d'agriculture familiale, lesquels sont par définition plus durables; considère que la propriété publique des terres et des ressources naturelles, qui garantit ainsi l'accès des agriculteurs, ainsi que la promotion de techniques durables et de réseaux de production et de consommation locaux sont cohérents avec les principes de cohésion sociale, économique et territoriale et la souveraineté alimentaire donnent lieu à des avantages productifs;

Or. pt

Amendement 329
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. rappelle que l'article 349 TFUE dispose que l'UE arrête des mesures spécifiques pour les régions ultrapériphériques compte tenu de leurs contraintes structurelles et permanentes; rappelle en outre que le budget du POSEI n'a pas été revalorisé alors qu'en 2013 Mayotte, région de plus de 250 000 habitants, est devenue une région ultrapériphériques; demande par conséquent dans le prochain cadre financier pluriannuel d'augmenter de manière significative le budget du POSEI;

Or. fr

Amendement 330
Jean-Marc Germain, Christophe Clergeau

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande un financement adéquat dans le prochain CFP, à l'aide d'un Fonds pour les océans spécifique, afin de soutenir une transition juste vers une économie bleue à faible impact, compétitive et résiliente, libérée de la dépendance aux combustibles fossiles, et garantissant la protection et la restauration des écosystèmes marins; souligne la nécessité de donner la priorité aux petits pêcheurs et aux pratiques de pêche à faible impact, en alignant le financement sur la nécessité de favoriser des communautés côtières prospères et sur les engagements environnementaux de l'Union;

Or. en

Amendement 331
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le processus de convergence complète des paiements directs devrait être achevé au début du futur CFP, que le pacte vert dans l'agriculture devrait être mis en œuvre au moyen d'incitations financières plutôt que de mandats, et qu'un aspect important de la réforme de la PAC devrait être l'élargissement de l'Union, y compris l'adaptation des États membres à ses effets;

Or. en

Amendement 332
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que les fonds agricoles doivent rester fondés sur des programmes, car il est nécessaire que les agriculteurs individuels soient indépendants de la réalisation des étapes et des objectifs par les États membres; insiste sur le rôle que jouent les agriculteurs afin d'assurer la sécurité alimentaire en Europe et leur contribution à la stabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire;

Or. en

Amendement 333
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande instamment que, lorsque des instruments fondés sur la performance sont utilisés, le contenu des étapes et des objectifs se chevauche avec celui des projets et qu'il y ait moins de décalage entre le respect des étapes et la mise en œuvre des projets;

Or. en

Amendement 334
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne l'importance, pour le prochain CFP, de maintenir le soutien apporté aux régions ultrapériphériques, confrontées à l'éloignement, à l'insularité ou à un climat difficile, et de l'actualiser chaque année en fonction de l'inflation;

Or. en

Amendement 335
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. soutient, par conséquent, une modification de la politique agricole commune, dans le cadre du prochain CFP, qui mette fin aux inégalités existantes dans la répartition des paiements entre les pays, les producteurs et les productions, qui favorise une amélioration des revenus des petits et moyens agriculteurs, qui délègue aux États la responsabilité des mécanismes de régulation de la production et des marchés, garantissant à chaque pays le droit de produire et des prix justes pour la production, qui favorise la sécurité et la souveraineté alimentaires dans chaque pays, qui respecte les spécificités de chaque pays et région, dans le sens d'une régionalisation de la PAC, qui renforce le plafonnement et la modulation, et qui permette d'instaurer un principe selon lequel la priorité est accordée aux produits nationaux par rapport aux importations de pays de l'Union ou de pays tiers;

Or. pt

Amendement 336
Jean-Marc Germain, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. demande une augmentation du budget de la réserve de crise agricole afin d'améliorer notre capacité à stabiliser les marchés agricoles et à lutter contre l'inflation des denrées alimentaires;

Or. en

Amendement 337
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. est favorable à une modification en profondeur de la politique commune de la pêche avec une gestion de proximité, fondée sur les connaissances scientifiques et faisant participer le secteur, afin d'assurer la viabilité socio-économique de ce dernier, et notamment de la pêche à petite échelle, artisanale et côtière dans le cadre d'une bonne conservation des ressources, de garantir la souveraineté nationale de chaque État sur ses zones économiques exclusives (ZEE) et sur ses ressources halieutiques, de promouvoir l'amélioration des revenus et des conditions de vie des pêcheurs et des travailleurs du secteur, d'établir le retour de mécanismes de régulation du marché des produits de la pêche en garantissant sa stabilité, et de favoriser la

modernisation du secteur, et en particulier de la pêche à petite échelle, artisanale et côtière, en vue d'améliorer sa durabilité économique, sociale et environnementale;

Or. pt

Amendement 338
Jean-Marc Germain, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. souligne que le budget de l'Union devrait mieux lutter contre la précarité alimentaire, notamment en renforçant le soutien aux banques alimentaires;

Or. en

Amendement 339
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, ***intégrée,*** territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales ***ainsi que***

les partenaires sociaux et les OSC*; *fait valoir que la participation active des autorités locales et régionales ainsi que des partenaires sociaux et des OSC à la préparation, à la sélection, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets sur le terrain est une condition préalable essentielle à l'accroissement de l'incidence des dépenses de cohésion; demande par conséquent que le code de conduite européen révisé soit directement intégré dans le règlement qui succédera au règlement portant dispositions communes; insiste également sur le renforcement des pouvoirs de supervision et de contrôle du Parlement dans la mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les accords de partenariat et les programmes;

Or. en

Amendement 340
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández, Nora Mebarek, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; ***rappelle que le processus de convergence est essentiel pour étendre la fonctionnalité du marché unique afin de le rendre fructueux et bénéfique pour tous les territoires, en offrant aux citoyens des chances égales de vivre leur vie dans chaque région de l'Union***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et

reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales; ***considère que la gestion partagée dans la politique de cohésion s'est avérée cruciale pour garantir que toutes les régions puissent réaliser les investissements nécessaires à la convergence et à la compétitivité en fonction des possibilités de développement et des besoins des territoires spécifiques;***

Or. en

Amendement 341
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union ***dans la solidarité*** et approfondir le marché unique ***et qu'elle constitue donc un pilier essentiel du prochain CFP***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales***, les parties prenantes, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile, en renforçant leur appropriation et leur responsabilité***; ***insiste sur la nécessité d'assurer le respect du principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion» dans l'ensemble du budget de l'Union;***

Or. en

Amendement 342
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion ***sociale,*** économique et territoriale ***est une pierre angulaire*** de l'intégration européenne et ***un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux ***et reposer sur*** le principe ***de la gestion partagée et du partenariat***, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion économique et territoriale ***joue un rôle essentiel dans le renforcement*** de l'intégration européenne et ***de la compétitivité***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit ***donner la priorité à la compétitivité économique et à la viabilité financière à long terme, en veillant à ce que les fonds soient alloués de manière efficace, qu'ils soient basés sur la performance et qu'ils soient axés sur une incidence économique mesurable; insiste sur le fait que la politique de cohésion devrait*** suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux ***qui respecte*** le principe de ***subsidiarité***, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales ***tout en réduisant autant que possible la complexité bureaucratique et en garantissant un bon rapport coût-efficacité***;

Or. en

Amendement 343
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée

doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales; ***rappelle le rôle crucial et nécessaire des régions dans la négociation directe de tous les programmes de la cohésion avec la Commission pour veiller à ce qu'ils soient adaptés à leurs spécificités territoriales;***

Or. fr

Amendement 344
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales; ***souligne également que le fait de faire dépendre l'allocation des fonds de l'Union de circonstances indirectement liées peut nuire aux objectifs et à l'efficacité de la politique de cohésion;***

Or. en

Amendement 345
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique ***ainsi que pour contribuer à la compétitivité de l'Union et à l'approfondissement du marché unique***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée ***et suffisamment financée*** doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 346
Jüri Ratas

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales; ***constate qu'à mesure que les États membres convergent, le soutien qu'ils apportent à la politique de cohésion devrait faire***

l'objet d'une réduction progressive et non soudaine;

Or. en

Amendement 347
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union***, garantir la compétitivité*** et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée ***et suffisamment financée*** doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux***, en mettant l'accent sur les États membres et les régions les moins développés,*** et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 348
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne

qu’une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

qu’une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales***, en tenant dûment compte des zones éloignées, des périphéries de l’Union, des îles et des régions ultrapériphériques***;

Or. en

Amendement 349
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de ***l’intégration*** européenne et un élément essentiel pour souder l’Union ***et*** approfondir le marché unique; souligne qu’une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche ***de gouvernance décentralisée, territorialisée*** et à plusieurs niveaux et reposer sur ***le principe*** de la gestion ***partagée*** et du partenariat, en assurant la participation ***pleine et entière*** des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale ***entre les États membres*** est une pierre angulaire de ***la politique*** européenne et un élément essentiel pour souder l’Union ***ainsi que pour*** approfondir le marché unique; souligne qu’une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche ***centralisée, nationale*** et à plusieurs niveaux et reposer sur ***les principes*** de la gestion et du partenariat ***au niveau national***, en assurant la participation des autorités locales et régionales***, tout en interdisant les doubles financements et les fraudes***;

Or. en

Amendement 350
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique;*** souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche ***de gouvernance décentralisée,*** territorialisée ***et à plusieurs niveaux*** et reposer sur le principe ***de la gestion partagée et*** du partenariat, en assurant la participation ***pleine et entière*** des autorités ***locales et*** régionales;	18. souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit ***être fondée sur l'excellence,*** suivre une approche territorialisée***,*** et reposer sur le principe du partenariat, en assurant la participation des autorités régionales; ***insiste en outre sur le fait qu'une politique de cohésion modernisée devrait s'appuyer principalement sur des prêts et des garanties;***

Or. en

Amendement 351
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée ***conformément à l'article 174 du traité de l'Union*** doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 352
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales ***et*** régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne***, ses valeurs démocratiques*** et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales***,*** régionales ***et nationales***;

Or. en

Amendement 353
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée***, dotée de règles simplifiées et claires,*** doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 354
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;	18. rappelle que la cohésion sociale, économique et territoriale est une pierre angulaire de l'intégration européenne et un élément essentiel pour souder l'Union et approfondir le marché unique ***ainsi que la solidarité de l'Union***; souligne qu'une politique de cohésion modernisée doit suivre une approche de gouvernance décentralisée, territorialisée et à plusieurs niveaux et reposer sur le principe de la gestion partagée et du partenariat, en assurant la participation pleine et entière des autorités locales et régionales;

Or. en

Amendement 355
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que la pleine participation des régions devrait inclure le rôle crucial qu'elles jouent dans la négociation de tous les programmes directement avec la Commission européenne afin de s'assurer qu'ils sont adaptés à leurs propres forces et besoins territoriaux, de manière à ce qu'ils puissent contribuer à la fois aux priorités régionales et à celles de l'Union;

Or. en

Amendement 356
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. insiste sur le fait que la politique de cohésion devrait rester en mode de gestion partagée et ne devrait pas être combinée à d'autres programmes dans le cadre d'un «plan unique»; est également fermement opposé à ce qu'elle soit remodelée sur la base de la FRR et à ce que des conditions politiques préalables soient introduites sous le prétexte d'un programme de réforme;

Or. en

Amendement 357
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne la nécessité pour l'Union d'investir davantage dans les infrastructures rurales, notamment les routes, les lignes ferroviaires, la connectivité numérique et l'accès aux services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation, afin de lutter contre l'exode rural et d'assurer un développement régional équilibré;

Or. en

Amendement 358
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que l'article 349 du traité FUE invite les institutions européennes à adopter des mesures spécifiques en faveur des régions ultrapériphériques et demande donc une dotation budgétaire appropriée pour ces régions au moyen de programmes tels que POSEI;

Or. en

Amendement 359
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent ***être renforcés pour réaliser les priorités stratégiques de l'UE et la prospérité sociale ainsi que pour*** permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***; insiste, à cet égard, sur le fait que la politique de cohésion de l'Union devrait promouvoir le développement durable et intégré de toutes les zones urbaines, zones rurales et régions en tenant dûment compte des personnes les plus démunies, des disparités intrarégionales et des écarts de développement***; met l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union; ***met l'accent sur le fait que***

le budget de l'Union devrait jouer un rôle central dans la réduction des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, conformément aux objectifs du socle européen des droits sociaux à l'horizon 2030; souligne, en outre, que la lutte contre la pauvreté des enfants dans l'ensemble de l'Union nécessite des mesures globales et intégrées financées de manière appropriée, ainsi que la mise en œuvre efficace de la garantie européenne pour l'enfance au niveau national, et insiste sur le fait que la garantie constitue un pilier central de la stratégie de lutte contre la pauvreté de l'Union;

Or. en

Amendement 360
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; ***rappelle que la politique de cohésion doit être une véritable politique d'investissement favorisant l'attractivité territoriale et la compétitivité dans toutes les régions de l'Union;*** met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union; ***rappelle la communication intitulée «Une boussole pour la compétitivité de l'UE» qui considère qu'«une politique de cohésion modernisée est essentielle pour renforcer la croissance, réduire les disparités et***

favoriser la compétitivité dans l'ensemble du marché unique, tout en soutenant les régions et les communautés dans leur développement à long terme et leur transition juste»;

Or. en

Amendement 361
Seán Kelly, Niels Flemming Hansen, Nina Carberry

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union; ***reconnaît la possibilité de recourir plus souvent aux compartiments «États membres» du programme InvestEU pour orienter le financement de la cohésion vers des priorités stratégiques, telles que les rénovations énergétiques au profit des ménages; demande la mise en place d'un instrument financier sous forme de prêt, garanti par InvestEU et complété par des fonds de la politique de cohésion, pour aider les États membres à améliorer l'efficacité énergétique de leur parc immobilier;***

Or. en

Amendement 362
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***, telles que les personnes handicapées***; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions ***de personnes, en particulier*** de familles et de jeunes dans l'Union; ***insiste sur le fait que le prochain CFP devrait inclure une ligne budgétaire spécifique pour la promotion d'un logement abordable et durable et intégrer des modèles de financement innovants tels que les partenariats public-privé et les approches coopératives en matière de logement;***

Or. en

Amendement 363
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de

familles et de jeunes dans l'Union;	familles et de jeunes dans l'Union; ***insiste sur la tendance inquiétante du renouvellement générationnel dans le secteur agricole; rappelle l'importance pour les régions et l'économie rurale de l'Union de disposer d'un secteur agricole robuste et productif et souligne la nécessité de jouir d'un éventail de politiques plus large pour traiter cette question;***

Or. en

Amendement 364
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels ***l'Union est confrontée***, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; ***met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien*** pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels ***les États membres sont confrontés***, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, ***l'augmentation du coût de la vie et la crise du logement,*** et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; ***demande, dès lors, la création d'un financement de l'Union supplémentaire et spécifique destiné à développer et à réhabiliter les parcs de logements publics, à lutter contre la spéculation immobilière et à défendre le droit à un logement digne et à un prix abordable pour tous,*** pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;

Or. pt

Amendement 365
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions ***les moins développées*** et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union; ***insiste sur le fait que les ressources devraient être concentrées sur les États membres et les régions les moins développés et qu'à mesure que les États membres convergent, le soutien qu'ils apportent à la politique de cohésion devrait faire l'objet d'une réduction progressive et non soudaine;***

Or. en

Amendement 366
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et ***cibler*** les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, ***le changement climatique*** et ***la dégradation de l'environnement, et bénéficier à toutes les régions, en mettant particulièrement l'accent sur*** les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***, en tenant dûment compte des disparités infrarégionales***; met en particulier l'accent sur l'importance de

renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;

Or. en

Amendement 367
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***; demande également la poursuite du soutien apporté aux régions frontalières et aux régions touchées par des catastrophes naturelles***; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;

Or. es

Amendement 368
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre ***les*** problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique ***et le dépeuplement***, et cibler les régions et les personnes qui en	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre ***certains des*** problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que ***la sécurité, la compétitivité, la crise climatique et*** l'évolution démographique,

ont le plus besoin; ***met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;***

et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin;

Or. en

Amendement 369
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que ***les disparités régionales,*** l'évolution démographique et le dépeuplement, et ***notamment*** cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles***, de jeunes professionnels*** et de jeunes dans l'Union;

Or. en

Amendement 370
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et

cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union ***et qui est due à la politique migratoire irresponsable de l'Union***;

Or. en

Amendement 371
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien ***pour lutter*** contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien ***aux familles, notamment en luttant*** contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union;

Or. en

Amendement 372
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de	19. souligne que les fonds alloués à la politique de cohésion doivent permettre de

résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***; met en particulier l'accent sur l'importance de renforcer le soutien pour lutter contre la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'Union***;	résoudre les problèmes clés auxquels l'Union est confrontée, tels que l'évolution démographique et le dépeuplement, ***le changement climatique et la dégradation de l'environnement, y compris la perte de biodiversité,*** et cibler les régions et les personnes qui en ont le plus besoin***, ainsi que les régions transfrontalières***;
	Or. en

Amendement 373
Rasmus Nordqvist, Nicolae Ştefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. insiste sur la nécessité d'un soutien renforcé pour faire face à la crise du logement qui touche des millions de familles et de jeunes dans l'ensemble de l'Union, en particulier grâce à l'efficacité énergétique et à la production locale d'énergie renouvelable, ainsi qu'à des services de haute qualité, notamment dans les zones défavorisées, dans le cadre de la politique de cohésion; demande que les investissements dans le logement durable, social et abordable fassent partie intégrante du prochain cycle de cohésion et est d'avis que les subventions devraient être réservées au financement de 100 % des rénovations profondes des bâtiments occupés par des ménages vulnérables et en situation de précarité énergétique, des logements sociaux et des bâtiments publics, conformément à la directive sur la performance énergétique des bâtiments; souligne qu'un prêt européen pour la rénovation est une occasion de combiner le financement public et le financement privé, de réduire les coûts de financement de la rénovation des

logements et d'inciter les prêteurs de détail à soutenir la rénovation des «logements à faible rentabilité»; invite donc à la création d'un prêt européen pour la rénovation, garanti par InvestEU, proposé aux États membres et renforcé par un financement au titre de la politique de cohésion afin de soutenir la rénovation en profondeur des bâtiments occupés par leur propriétaire lorsque ce dernier n'aurait pas la capacité financière de le faire avec des logements confortables, conformément à la directive sur la performance énergétique des bâtiments; demande que les compartiments «États membres» du programme InvestEU puisse être plus souvent utilisés afin d'allouer des financements de cohésion à des priorités stratégiques telles que la rénovation en profondeur des logements et les rénovations en série, le déploiement d'actifs propres et les projets de fabrication propre; souligne qu'une plus grande utilisation des instruments financiers mis au point dans le cadre des compartiments «États membres» du programme InvestEU, en maintenant la règle actuelle du seuil de 5 % pour de tels transferts de la politique de cohésion, peut également contribuer à accroître l'absorption des fonds de la politique de cohésion, étant donné qu'ils ont une plus grande capillarité vers les PME et les ménages, ce qui peut réduire les procédures bureaucratiques et avoir un effet de levier important[1 bis];

1 bis

https://www.climatestrategy.com.en//informes/php

Or. en

Amendement 374
Moritz Körner, Anouk Van Brug, Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réaffirme que la politique de cohésion de l'Union doit continuer à réduire les disparités régionales, les clés de répartition des fonds de cohésion donnant la priorité aux régions les plus pauvres; constate que plusieurs centaines de milliards d'euros des fonds de cohésion actuels et de la FRR restent inutilisés; insiste sur le besoin croissant d'investissements dans des domaines stratégiques d'intérêt européen, tels que la compétitivité économique, la sécurité énergétique et la défense; suggère par conséquent que, dans le prochain CFP, les fonds de cohésion continuent d'être alloués aux régions les plus pauvres de l'Union, en mettant toutefois l'accent sur les investissements dans les domaines stratégiques d'intérêt européen; estime que ces projets d'intérêt européen devraient inclure la construction de centres de données d'IA, de centrales électriques modernes et d'usines de fabrication liées à la défense dans les régions les plus pauvres de l'Union; souligne que cette approche ne devrait pas compromettre l'objectif de cohésion consistant à soutenir le développement social, économique et territorial, mais plutôt le renforcer grâce à l'alignement de la croissance économique locale sur les objectifs stratégiques de l'Union;

Or. en

Amendement 375
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. insiste sur le fait que l'orientation régionale, l'approche locale et la planification stratégique de la politique de cohésion, ainsi que son modèle de programmation et de mise en œuvre décentralisé fondé sur le principe de partenariat, la gestion partagée et la gouvernance à plusieurs niveaux, sont des éléments clés de la politique qui peuvent être adaptés sur le terrain et qui déterminent son efficacité; est fermement convaincu que ce modèle de politique de cohésion devrait être maintenu en tant que principal instrument d'investissement à long terme de l'Union afin de réduire les disparités et le retard des régions les moins favorisées, de garantir la cohésion économique, sociale et territoriale et de stimuler une croissance régionale et locale durable, ainsi qu'en tant que contributeur clé à la compétitivité de l'Union, pour contribuer à relever les défis à venir;

Or. en

Amendement 376
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle que les régions ultrapériphériques, telles que prévues à l'article 349 du traité FUE, nécessitent un soutien financier adéquat et renforcé, notamment en ce qui concerne l'autonomie alimentaire et énergétique, le soutien aux infrastructures de base et aux travailleurs et entreprises locaux, afin de compenser les surcoûts liés à l'éloignement, à l'insularité et au coût élevé de la vie; considère par conséquent

que le prochain CFP doit garantir un financement suffisant des régions ultrapériphériques, notamment au moyen des fonds de la politique de cohésion et des dotations spécifiques du FEDER et du FSE+, mais aussi du Feampa et du POSEI;

Or. en

Amendement 377
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réaffirme que la politique de cohésion de l'Union doit continuer à réduire les disparités régionales, les clés de répartition des fonds de cohésion donnant la priorité aux régions les plus pauvres;
	constate que plusieurs centaines de milliards d'EUR des fonds de cohésion actuels et de la FRR restent inutilisés; souligne le besoin croissant d'investissements dans des domaines stratégiques d'intérêt européen, tels que la compétitivité économique, la sécurité énergétique, y compris via le réseau, et la défense;
	invite les États membres à tenir compte de ces objectifs de compétitivité lors de l'élaboration de leurs plans opérationnels;

Or. en

Amendement 378
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle que les familles sont le principal pilier des dépenses sociales de l'Union européenne, en particulier celles qui ont à leur charge des mineurs et des personnes dépendantes; relève, dans le même temps, que ce sont aussi les familles qui souffrent le plus des crises économiques successives que nous avons subies ces quinze dernières années, et qui en supportent les conséquences; affirme dès lors qu'elles doivent faire l'objet d'une attention particulière dans tous les aspects du budget de l'Union européenne, dans les recommandations en matière de politique fiscale et dans les priorités du pilier social;

Or. es

Amendement 379
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que la part de la politique de cohésion et de la politique agricole commune dans le CFP ne devrait pas être inférieure à ce qu'elle est actuellement, que la politique de cohésion et la politique agricole commune, par l'intermédiaire de mécanismes d'intégration, sont les instruments les plus importants dans la transformation du climat, et que les réformes futures ne devraient pas contribuer à une centralisation et à une fusion excessives des instruments;

Or. en

Amendement 380
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. soutient le renforcement des dotations des programmes pour l'éloignement et l'insularité (POSEI), notamment la réintroduction d'un POSEI-pêche et la création d'un nouveau POSEI-transports, afin de défendre et de valoriser le statut des régions ultrapériphériques grâce à des moyens financiers, des programmes et des mesures, permanents et exceptionnels, de soutien aux économies régionales insulaires;

Or. pt

Amendement 381
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. rappelle que le prochain CFP devrait également refléter les besoins de toutes les régions économiquement et socialement fragiles ainsi que veiller à ce qu'aucune région ne subisse une réduction soudaine ou drastique de son financement, ce qui pourrait entraver son développement;

Or. en

Amendement 382
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. insiste sur le fait que, pour relever les principaux défis recensés, le budget de la politique de cohésion doit correspondre à son approche d'investissement à long terme visant à relever les différents défis dans les zones urbaines et rurales de toutes les régions de l'Union;

Or. en

Amendement 383
Moritz Körner, Anouk Van Brug, Joachim Streit

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. estime que, dans le prochain CFP, l'intégration de la compétitivité devrait être introduite dans l'ensemble du budget de l'Union, en veillant à ce qu'au moins 70 % des crédits budgétaires renforcent la compétitivité, la capacité d'innovation et la productivité; invite la Commission à intégrer systématiquement les objectifs de compétitivité dans tous les domaines politiques pertinents, en particulier dans l'agriculture, la cohésion, la recherche, les transports et l'énergie, en soutenant les pratiques agricoles modernes, en investissant dans les infrastructures et la connectivité numérique, en encourageant l'innovation et en donnant la priorité aux projets qui renforcent la position de l'Union sur le marché; souligne que cette approche devrait suivre la même méthodologie structurée que celle utilisée pour l'intégration du climat dans le budget de l'Union;

Or. en

Amendement 384
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. est d'avis que, pour simplifier la mise en œuvre de la politique de cohésion, un ensemble unique de règles pour les bénéficiaires du financement de la cohésion ainsi qu'une interface informatique intégrée unique et une extension des options de coûts simplifiés pourraient ouvrir la voie à une politique simplifiée et plus souple et renforcer la possibilité de réaffecter les fonds à différentes priorités au cours de la période de programmation sans modifier le cadre réglementaire;

Or. en

Amendement 385
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. souligne l'importance des autorités locales et régionales dans la mise en œuvre des politiques de l'Union, ainsi que leur rôle crucial dans la réalisation des objectifs politiques communs de l'Union, tels que les objectifs en matière de climat, de transport, de logement, de numérisation, d'inclusion sociale ou de qualité de l'air; demande la mise en place d'un mécanisme simplifié et rationalisé visant à assurer un

financement direct pour les villes dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 386
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions; ***souligne également les situations difficiles, telles que la crise actuelle au Moyen-Orient, qui affectent le développement socio-économique de l'Union, en particulier dans les États membres proches, et insiste pour que le prochain CFP en tienne compte et soutienne également ces régions;***

Or. en

Amendement 387
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables ***à long terme***, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie ***et de la Biélorussie***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à

ces régions ***afin de promouvoir la sécurité en développant les infrastructures (y compris les infrastructures à double usage) ainsi que d'améliorer les conditions générales d'investissement et le dynamisme de l'environnement des sociétés***;

Or. en

Amendement 388
Janusz Lewandowski

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables***, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables***; insiste pour que les régions frontalières orientales les plus touchées par l'agression de la Russie bénéficient d'un soutien afin de relever leurs défis spécifiques et de les aider à réorienter leur économie locale***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 389
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables ***à long terme***, en particulier dans les États membres limitrophes de la

pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Russie ***et de la Biélorussie***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions ***où la situation géopolitique et sécuritaire a des effets considérables sur le potentiel de croissance et le processus de convergence***;

Or. en

Amendement 390
Jens Geier, Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions ***et contribue à atténuer les lacunes dans l'approvisionnement en énergie et les prix élevés***;

Or. en

Amendement 391
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie ***et dans les États membres touchés par la guerre en Ukraine***; insiste pour que le

prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 392
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, ***ainsi que des menaces accrues pour la sécurité,*** en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 393
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie***, de la Biélorussie et de l'Ukraine déchirée par la guerre***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 394
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie***, de la Biélorussie et de l'Ukraine***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions ***de l'Union***;

Or. en

Amendement 395
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie ***et de la Biélorussie***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 396
Tamás Deutsch, Viktória Ferenc, Kinga Gál, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie ***et de l'Ukraine***; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 397
Aura Salla, Eero Heinäluoma, Sirpa Pietikäinen, Mika Aaltola, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques ***et*** sociales considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;	20. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques***,*** sociales ***et sécuritaires*** considérables, en particulier dans les États membres limitrophes de la Russie; insiste pour que le prochain CFP apporte un soutien à ces régions;

Or. en

Amendement 398
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. considère qu'un programme devait voir le jour dans le cadre du prochain CFP afin de fournir un cadre dans lequel les États membres qui le souhaitent puissent négocier leur retrait de la monnaie unique et renouer avec leur

souveraineté en matière monétaire, financière, budgétaire, fiscale et de taux de change; estime que ce programme devrait contenir des mesures de compensation en cas de préjudice évident causé par l'adhésion à la zone euro et le maintien dans celle-ci;

Or. pt

Amendement 399
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. rappelle, dans ce contexte, l'article 174 du traité FUE et insiste sur la nécessité de prévoir des mesures spécifiques pour les îles afin de tenir compte des défis économiques et sociaux particuliers auxquels elles sont confrontées, tels que le logement, les transports, la gestion de l'eau et des déchets;

Or. en

Amendement 400
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que la paix est la seule réponse viable et durable; invite instamment les parties à emprunter la voie diplomatique pour conclure un accord de paix durable;

Or. fr

Amendement 401
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Les transitions écologique et numérique	***La transition*** numérique

Or. fr

Amendement 402
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;	21. ***insiste sur l'urgence d'accélérer encore les transitions verte et numérique en tant que catalyseurs d'une économie tournée vers l'avenir et efficace dans l'utilisation des ressources;*** souligne que les transitions écologique et numérique sont ***non seulement*** inextricablement liées à la compétitivité ***mais qu'elles sont également des moteurs essentiels de***, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ***efficacement*** ces transitions ***de manière équitable***; ***rappelle en particulier que le CFP à venir devra non seulement assurer la mise en œuvre des objectifs climatiques, énergétiques et environnementaux de 2030, mais aussi d'un futur cadre de 2040 comme étape intermédiaire pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050; invite à la suppression progressive des***

subventions aux combustibles fossiles et des autres subventions préjudiciables à l'environnement, conformément aux engagements antérieurs pris dès le début du prochain CFP; insiste pour que le 8e programme d'action pour l'environnement soit pleinement mis en œuvre; insiste en outre sur le fait qu'il ne faut pas financer les actifs échoués; demande que les investissements soient sélectionnés et mis en œuvre selon le principe de primauté de l'efficacité énergétique, afin de donner la priorité à l'efficacité des ressources et de l'eau, aux solutions fondées sur la nature et aux approches fondées sur les écosystèmes pleinement intégrées;

Or. en

Amendement 403
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;	21. ***insiste sur l'urgence d'accélérer encore les transitions verte et numérique en tant que catalyseurs d'une économie tournée vers l'avenir et efficace dans l'utilisation des ressources;*** souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions***, au moyen d'objectifs contraignants en matière d'intégration du climat et de biodiversité***;

Or. en

Amendement 404
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société ***et que, par conséquent,*** le CFP postérieur à 2027 ***devra continuer à*** soutenir ces transitions;	21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société***; insiste sur le fait que*** le CFP postérieur à 2027 devrait soutenir ces transitions ***de manière à renforcer la base industrielle de l'Europe, à encourager les investissements du secteur privé et à éviter les charges réglementaires excessives susceptibles d'entraver la croissance et l'innovation***;

Or. en

Amendement 405
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;	21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions***, tout en réduisant la charge administrative de manière disproportionnée par rapport aux effets concrets de la poursuite de ces objectifs***;

Or. en

Amendement 406
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;	21. souligne que les transitions écologique et numérique ***doivent être soutenues par des efforts importants en matière de recherche et d'innovation et*** sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;

Or. en

Amendement 407
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***souligne que les transitions écologique et numérique sont inextricablement liées à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions***;	21. ***invite à une réévaluation complète de la législation sur le climat afin de garantir l'alignement sur les impératifs de croissance économique et les priorités de sécurité énergétique de l'Union; considère qu'il est urgent de s'attaquer à la charge réglementaire excessive et à la montée en flèche des coûts de l'énergie induites par le pacte vert pour l'Europe***;

Or. en

Amendement 408
Jens Geier

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne ***que*** les transitions écologique et numérique ***sont inextricablement liées à la compétitivité***, ***à*** la modernisation de l'économie et ***à*** la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;	21. souligne ***qu'une économie concurrentielle facilite*** les transitions écologique et numérique, la modernisation de l'économie et la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ces transitions;

Or. en

Amendement 409
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que ***les transitions écologique et*** numérique ***sont*** inextricablement ***liées*** à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ***ces transitions***;	21. souligne que ***la transition*** numérique ***est*** inextricablement ***liée*** à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ***cette transition***;

Or. fr

Amendement 410
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne que ***les transitions écologique et*** numérique ***sont*** inextricablement ***liées*** à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par	21. souligne que ***la transition*** numérique ***est*** inextricablement ***liée*** à la compétitivité, à la modernisation de l'économie et à la résilience de la société et que, par conséquent, le CFP postérieur

conséquent, le CFP postérieur à 2027 devra continuer à soutenir ***ces transitions***;	à 2027 devra continuer à soutenir ***la transition numérique***;

Or. en

Amendement 411
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que l'Union devrait systématiquement appliquer une approche fondée sur les droits de l'homme dans sa législation et ses politiques relatives au climat et à la protection de l'environnement; insiste sur le fait que l'Union devrait mettre en place un cadre de surveillance pour évaluer l'incidence des politiques vertes ainsi que pour renforcer les capacités de suivi de leur mise en œuvre, en évaluant la manière dont la transition écologique influe sur les citoyens et les entreprises;

Or. en

Amendement 412
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les	***supprimé***

estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;

Or. fr

Amendement 413
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	***supprimé***

Or. en

Amendement 414
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	***supprimé***

Or. en

Amendement 415
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; ***note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution***	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique;

essentielle;

Or. es

Amendement 416
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 ***et à atteindre les objectifs de 2030 et 2040***, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres ***ainsi que des mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie, les énergies renouvelables,***, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport ***durables ainsi que la mobilité*** et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et ***qu'entre 40 % et 60 % de ces investissements supplémentaires ne sont pas finançables et ne peuvent être couverts que par des investissements publics et*** que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;

Or. en

Amendement 417
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 ***et que, si*** le budget de l'Union ne peut pas combler ***ce*** déficit à lui seul***, il doit continuer à apporter une contribution essentielle***;	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport***,*** et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020***; souligne que*** le budget de l'Union ne peut pas combler ***le*** déficit ***d'investissement*** à lui seul ***et qu'il devrait avant tout servir de catalyseur à l'innovation et à l'investissement du secteur privé, en privilégiant les solutions axées sur le marché plutôt que les mécanismes de financement pilotés par l'État***;

Or. en

Amendement 418
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie***, entre autres mesures,*** en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la

à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle; ***invite donc à maintenir et à renforcer les programmes de soutien à l'action en faveur de l'environnement et du climat, tels que le programme LIFE;***

Or. en

Amendement 419
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique ***un investissement dans la décarbonation de*** l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport***, en particulier le réseau,*** et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;

Or. en

Amendement 420
Kinga Kollár

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique ***et résilients au climat***; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à apporter une contribution essentielle;

Or. en

Amendement 421
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit continuer à	22. rappelle que l'Union s'est engagée à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, ce qui implique de décarboner l'économie en déployant des technologies propres, en améliorant les infrastructures énergétiques et de transport et en rendant les logements plus efficaces sur le plan énergétique ***et abordables***; note que, selon les estimations de la Commission, les besoins d'investissements supplémentaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 représentent 1,5 % du PIB par an par rapport à la décennie 2011-2020 et que, si le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, il doit

apporter une contribution essentielle;	continuer à apporter une contribution essentielle;

Or. en

Amendement 422
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. est favorable à la mobilisation de financements pour garantir le droit universel à l'eau et à l'assainissement, ainsi que pour défendre l'eau publique ainsi que la propriété et la gestion publiques des services d'eau et d'assainissement;

Or. pt

Amendement 423
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. juge scandaleux et inacceptable qu'un ancien commissaire ait accordé chaque année des fonds européens à des organisations non gouvernementales afin qu'elles fassent pression sur l'agenda politique de la Commission;

Or. en

Amendement 424
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. estime que le prochain CFP doit prévoir l'accroissement du financement accordé aux programmes destinés à préserver la nature et la biodiversité, comme la création d'un instrument financier destiné à soutenir la gestion des zones du réseau Natura 2000, ainsi qu'une enveloppe d'au moins 2 % du budget pour le programme LIFE et la création d'un financement dédié à la protection et à la restauration de la nature et de la biodiversité;

Or. pt

Amendement 425
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 426

Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter ***sur la base de plans de transition justes et crédibles et de trajectoires de décarbonation ciblées***; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite ***entre autres*** des investissements ***spécifiques*** dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages ***vulnérables et en situation de précarité énergétique pour des investissements en faveur de l'efficacité énergétique et des transports durables***, notamment au moyen du Fonds social pour le climat ***et le Fonds pour une transition juste ou de toute autre politique qui leur succéderait***;

Or. en

Amendement 427
Jens Geier, Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur ***le fait que la*** transition ***ne doit laisser*** personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur ***l'importance d'assurer une*** transition ***juste et inclusive qui ne laisse*** personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans

dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages ***confrontés à l'augmentation des coûts liés à la transition énergétique***, notamment au moyen du Fonds social pour le climat; ***met l'accent sur le fait que le Fonds social pour le climat, en raison de son volume limité, ne peut être le seul instrument permettant de relever ces défis et doit être accompagné d'autres actions;***

Or. en

Amendement 428
Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter***, notamment au moyen d'instruments ciblés de réduction des risques qui mobilisent des capitaux privés afin de faciliter l'adoption de technologies industrielles propres, circulaires et innovantes***; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 429
Victor Negrescu

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter***, notamment au moyen de programmes de reconversion et de perfectionnement professionnels qui soutiennent le développement de compétences transversales favorisant la capacité d'adaptation***; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 430
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions ***moins développées et*** fortement dépendantes des combustibles fossiles***, touchées par la précarité en matière d'énergie et de transport ou sur la voie importante de l'indépendance énergétique*** et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 431
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur ***le fait que la*** transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur ***l'importance d'assurer une*** transition ***juste et inclusive, qui*** ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages ***confrontés à l'augmentation des coûts liés à la transition énergétique***, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 432
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé	23. souligne que l'industrie***, soutenue par la recherche et l'innovation européennes,*** jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les

en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages ***vulnérables et frappés par la précarité énergétique***, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 433
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles***, ou qui sont des centres de production ayant besoin d'être soutenus dans leur transition,*** et un soutien renforcé en faveur des ménages***, des PME***, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;

Or. en

Amendement 434
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour

aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements ***spécifiques*** dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat ***et le mécanisme pour une transition juste***;

Or. en

Amendement 435
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat;	23. souligne que l'industrie jouera un rôle central dans la transition vers le «zéro net» et qu'un soutien sera nécessaire pour aider certains secteurs industriels et leurs travailleurs à s'adapter; insiste sur le fait que la transition ne doit laisser personne de côté, ce qui nécessite des investissements dans les régions fortement dépendantes des combustibles fossiles et un soutien renforcé en faveur des ménages, notamment au moyen du Fonds social pour le climat ***et le Fonds pour une transition juste***;

Or. en

Amendement 436
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. regrette que la politique

économique menée à Bruxelles condamne l'Europe à la défaite face à ses concurrents économiques mondiaux; note que la durabilité est importante, mais que la manière dont elle est promue par la Commission européenne sous la forme du «pacte vert» est en train de détruire l'Europe; rappelle que le résultat de cette politique est que les Européens paient l'électricité trois fois plus cher et le gaz naturel cinq fois plus cher que leurs homologues américains, ce qui empêche les entreprises européennes de maintenir leur compétitivité au niveau mondial; demande une politique énergétique entièrement nouvelle, dans laquelle les sanctions énergétiques doivent être levées, la discrimination négative à l'égard de l'énergie nucléaire doit être abolie et les voies de transport de l'énergie qui ont été fermées artificiellement doivent être rouvertes;

Or. en

Amendement 437
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne le potentiel de mobilisation des investissements privés des citoyens, estimés directement à au moins 176 milliards EUR pour une énergie durable et abordable d'ici à 2030, grâce à des projets communautaires de déploiement d'énergies renouvelables, ainsi que d'autres solutions en matière d'efficacité énergétique, de rénovation ou de stockage; recommande par conséquent de simplifier l'accès au financement de l'Union consacré aux communautés énergétiques au moyen de points d'entrée

nationaux uniques (guichets uniques) pour l'accès aux subventions et aux instruments financiers, ainsi qu'aux services de conseil[1 bis];

1 bis

https://backend.orbit.dtu.dk/ws/portalfiles/portal/219142811/Post_print_version.pdf

Or. en

Amendement 438
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne la nécessité de maintenir le Fonds pour une transition juste au-delà de 2027, qui revêtira une importance capitale pour la promotion de la formation, du perfectionnement professionnel et de l'intégration des travailleurs dans les secteurs d'avenir et, ainsi, pour la garantie de la compétitivité et de l'attractivité des territoires les plus vulnérables;

Or. en

Amendement 439
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. insiste sur la nécessité d'apporter un soutien au secteur commercial – en particulier le commerce traditionnel – afin de le moderniser ainsi qu'au secteur

coopératif dans toute sa diversité afin de préserver sa fonction sociale;

Or. pt

Amendement 440
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne l'importance des programmes consacrés à la sauvegarde de la biodiversité et à la protection de l'environnement, qui doivent être soutenus par un financement adéquat; insiste sur le rôle de longue date du programme LIFE, qui s'est avéré crucial pour soutenir des projets innovants et de qualité en faveur de l'environnement, de la conservation de la nature, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci; invite la Commission à veiller à ce que le programme LIFE soit maintenu avec un financement adéquat dans le prochain CFP, en tant que programme autonome renforcé;

Or. en

Amendement 441
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. souligne qu'en plus des déficits d'investissement évalués dans le

rapport Draghi, la Commission européenne estime que le déficit de financement pour la réalisation de la stratégie 2030 pour la biodiversité est de 48 milliards d'EUR par an jusqu'en 2030; demande la création d'un fonds spécifique consacré à la nature dans le cadre du prochain CFP, compte tenu des avantages connexes importants en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation à celui-ci, de résilience de l'eau, de santé et de sécurité alimentaire à long terme qui peuvent être générés par des investissements dans la restauration et la protection de la nature; rappelle que le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture de l'Union requiert également la création d'un fonds spécifique consacré à la nature;

Or. en

Amendement 442
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quinquies. souligne qu'actuellement, plus de 80 % des technologies numériques européennes sont importées de pays tiers, ce qui entraîne une vulnérabilité systémique et entrave la compétitivité et le potentiel d'innovation de l'Europe; rappelle que, selon M. Draghi, un investissement supplémentaire de 150 milliards d'EUR est nécessaire entre 2025 et 2030 pour que l'Europe occupe une place de premier rang mondial dans le domaine des technologies numériques; insiste sur le fait que les éléments constitutifs du renforcement de la compétitivité européenne par une croissance plus forte dans le secteur

numérique sont les logiciels ouverts européens, les puces, la connectivité, les produits d'IA, l'IdO, une communauté de données et un système de nuage souverain, ainsi que le fait que des investissements ciblés dans des technologies clés telles que l'informatique de l'IA, l'informatique quantique et les semi-conducteurs de nouvelle génération peuvent assurer la place de premier rang qu'occupe l'Europe dans des domaines à fort impact; met l'accent sur le fait que, dès lors, le prochain CFP prévoit un financement visant à soutenir une stratégie globale visant à renforcer la compétitivité de l'Europe, à sécuriser les ressources essentielles et à construire un écosystème numérique résilient et tourné vers l'avenir, en particulier pour jeter les bases d'un écosystème technologique européen autosuffisant et interopérable, en mettant fortement l'accent sur la durabilité et l'efficacité énergétique, afin d'assurer l'alignement sur les objectifs climatiques de l'Europe et de garantir que les coûts de l'énergie n'entravent pas la compétitivité de l'industrie numérique européenne;

Or. en

Amendement 443
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes

de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies***, notamment en investissant dans des mesures de sécurité en ligne, en particulier pour protéger les mineurs, tout en s'engageant à s'attaquer aux biais algorithmiques qui contribuent à la violence fondée sur le genre,*** et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;
	Or. en

Amendement 444
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle***, l'informatique de pointe et l'informatique quantique***, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique ***ainsi que des défis en matière de souveraineté et de géopolitique***; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies ***en Europe, ainsi que la création d'une infrastructure numérique européenne,*** et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;
	Or. en

Amendement 445
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique***, tout en étant essentielles pour le futur rôle de premier plan joué par l'Europe dans le paysage économique, l'infrastructure numérique, la fabrication de semi-conducteurs et les partenariats stratégiques en matière de technologie***; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;

Or. en

Amendement 446
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des

possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser***, mais aussi pour s'adapter à un environnement numérique dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, ce qui favorise le développement de compétences numériques de base***;

Or. en

Amendement 447
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies ***et*** aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle ***et la quantique***, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir ***davantage la recherche et*** le développement ***liés à ces technologies*** et l'application en toute sécurité de ces technologies***; note l'importance d'investissements supplémentaires pour*** aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;

Or. en

Amendement 448
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;	24. met l'accent sur la profonde mutation technologique en cours, dans le cadre de laquelle les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, non seulement créent des possibilités en termes de potentiel économique et d'amélioration de la vie des citoyens, mais posent aussi des problèmes de fiabilité et d'éthique***, ainsi que des menaces pour les groupes en situation de vulnérabilité, tels que les enfants***; souligne que le prochain CFP devra soutenir le développement et l'application en toute sécurité de ces technologies et aider les citoyens à parfaire les compétences dont ils auront besoin pour travailler avec ces technologies et les utiliser;

Or. en

Amendement 449
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Sécurité, défense et préparation	Préparation***, sécurité et défense***

Or. en

Amendement 450
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; est alarmé par les répercussions sans cesse grandissantes des catastrophes naturelles; insiste sur le fait que ces catastrophes sont souvent liées à l'aggravation du changement climatique et qu'elles risquent donc d'être plus fréquentes et plus intenses à l'avenir; est dès lors très préoccupé par la capacité de l'Union à réagir efficacement et en temps voulu; met l'accent sur la nécessité d'investir dans des mesures d'atténuation et d'adaptation climatiques, en particulier dans les régions vulnérables; souligne également, dans ce contexte, l'urgence de renforcer la capacité de réaction de l'Union; insiste par ailleurs sur le fait que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet, tel que l'actuel mécanisme de protection civile de l'Union, dans le prochain CFP; invite à donner la priorité aux investissements qui contribuent à réduire les répercussions des catastrophes naturelles ainsi qu'aux investissements dans les mesures préventives, la préparation et la résilience;

Or. en

Amendement 451

Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Sous-titre 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle; rappelle que l'autonomie stratégique en matière de santé est essentielle pour assurer la préparation de l'Europe dans ce domaine;

Or. en

Amendement 452
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée***, en particulier de la part d'acteurs internationaux hostiles et de réseaux criminels***; ***réaffirme que la sécurité n'est pas seulement une condition préalable à la prospérité, mais un pilier indispensable de la crédibilité géopolitique de l'Europe; insiste sur le fait que le prochain CFP doit refléter un changement de***

paradigme, en faisant passer l'Union du statut de consommateur de sécurité à celui de fournisseur de sécurité;

Or. en

Amendement 453
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée***, notamment de la part d'acteurs internationaux hostiles et de réseaux criminels***; ***souligne l'importance d'une société civile libre, pluraliste et indépendante, y compris au moyen du volontariat, afin de garantir des sociétés résilientes;***

Or. en

Amendement 454
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité ***est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée***;	25. rappelle que la ***recherche de solutions politiques visant la paix, la*** sécurité ***collective et la coopération constitue la pierre angulaire de l'action politique et diplomatique et nécessite le rejet du militarisme et de la course aux armements ainsi que l'exigence du respect des principes de la charte des Nations***

unies et du droit international;

Or. pt

Amendement 455
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée***, en particulier en ce qui concerne les capacités européennes communes et les projets phares***;

Or. en

Amendement 456
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra ***comporter une approche globale de la sécurité et*** investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;

Or. en

Amendement 457

Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP ***et les autres moyens budgétaires devront*** investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;

Or. en

Amendement 458
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;	25. rappelle que la sécurité est le fondement de la prospérité***, de la compétitivité*** et du modèle social de l'Union et que le prochain CFP devra investir beaucoup plus pour protéger l'Union contre la multitude de menaces auxquelles elle est confrontée;

Or. en

Amendement 459
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. rejette l'allocation d'enveloppes budgétaires au militarisme, notamment

pour la guerre, l'armement ainsi que les infrastructures, les capacités et la mobilité militaires; s'oppose à l'actuelle escalade de la militarisation de l'Union; demande que les fonds du budget de l'Union consacrés aux programmes de militarisation soient réaffectés au soutien apporté aux États membres afin d'améliorer leur situation économique et sociale, sur la base du principe de cohésion économique et sociale, c'est-à-dire de la réalisation de la convergence dans les progrès économiques et sociaux;

Or. pt

Amendement 460
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. rappelle que, pour parvenir à une Europe plus sûre, les agences décentralisées de l'Union qui soutiennent les autorités policières et judiciaires doivent disposer des ressources nécessaires pour lutter efficacement contre la menace croissante que représente la criminalité organisée; souligne, dans le cadre de la même chaîne de sécurité, la nécessité de veiller à ce qu'Europol, Eurojust, le Parquet européen et les autres agences JAI disposent de ressources suffisantes;

Or. en

Amendement 461
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. rappelle que, pour parvenir à une Europe plus sûre, les organes et les agences décentralisées de l'Union qui soutiennent les autorités policières et judiciaires doivent disposer des ressources nécessaires pour lutter efficacement contre la menace croissante de la criminalité organisée; souligne la nécessité d'assurer des niveaux de ressources équitables aux agences de sécurité, de défense, de maintien de l'ordre et de justice, en tant qu'éléments de la même chaîne de sécurité;

Or. en

Amendement 462
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. constate que, dans le précédent CFP 2021-2027, les dépenses de défense représentaient moins de 2 % du budget; insiste sur le fait qu'une augmentation est nécessaire pour la sécurité intérieure et extérieure;

Or. en

Amendement 463
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique	***supprimé***

clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;

Or. en

Amendement 464
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger ***et*** l'instrumentalisation de la migration***,*** ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;	26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger***, la mondialisation des réseaux criminels,*** l'instrumentalisation de la migration ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union; ***demande à l'Union de recueillir des données et des preuves solides afin de pouvoir vérifier et combattre efficacement ces menaces, tout en restant attentive aux nouveaux sujets de préoccupation qui portent atteinte aux***

valeurs de l'Union, aux droits fondamentaux, à l'état de droit et à la démocratie;

Or. en

Amendement 465
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;	26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie ***et la Biélorussie, en particulier pour les États membres qui en sont limitrophes***, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union; ***estime que le prochain budget à long terme devrait donc contribuer à relever les défis liés aux migrations, notamment une protection efficace des frontières extérieures de l'Union ainsi que des partenariats globaux avec les pays d'origine et de transit;***

Or. en

Amendement 466
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;	26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger***, la mondialisation des réseaux criminels*** et l'instrumentalisation de la migration ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;

Or. en

Amendement 467
Nils Ušakovs

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;	26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie ***et la Biélorussie***, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et d'ingérence depuis l'étranger et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;

Or. en

Amendement 468
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation et ***d'ingérence*** depuis l'étranger ***et l'instrumentalisation de la migration, ainsi que*** les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;	26. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Niinistö, l'ordre mondial qui se fragmente, les phénomènes météorologiques extrêmes ***résultant du changement climatique,*** qui gagnent en fréquence et en intensité, la menace sécuritaire posée par la Russie, les tensions qui s'intensifient dans le monde, les campagnes hybrides, notamment les cyberattaques, les activités de manipulation de l'information, de désinformation depuis l'étranger, ainsi que les menaces sanitaires, se combinent pour renforcer l'instabilité et accroître la vulnérabilité de l'Union;

Or. en

Amendement 469
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant

beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement; ***souligne que l'évolution du contexte géopolitique met en évidence la nécessité de progresser vers une véritable Union de la défense et d'accroître la sécurité des Européens; estime qu'une telle coopération renforce non seulement la sécurité de l'Europe et de ses citoyens mais permet également d'améliorer l'efficacité, de réaliser des économies potentielles et de parvenir à une autonomie stratégique;***

Or. en

Amendement 470
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement; ***souligne que, si l'Union européenne et la plupart de ses États membres restent des partenaires engagés au sein de l'OTAN, ils doivent considérablement renforcer leur capacité à agir de manière indépendante dans les situations où l'engagement de l'OTAN n'est pas garanti;***

Or. en

Amendement 471
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement; ***insiste donc sur le financement et la dotation en personnel adéquats des agences de l'Union liées à la sécurité, telles qu'Europol, Eurojust et le Parquet européen, qui veillent à la sécurité et aux intérêts de l'Union;***

Or. en

Amendement 472
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement***, tout en reconnaissant les engagements en matière de neutralité des différents États membres***;

Or. en

Amendement 473
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses ***infrastructures, ses*** capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds ***budgétaires*** qu'elle ne le fait actuellement ***afin de relever ces défis***;

Or. en

Amendement 474
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union ***a*** joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa ***préparation*** militaires, en y consacrant ***beaucoup*** plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union ***et ses États membres ont*** joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre ***et du terrorisme*** qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa ***sécurité*** militaires, en y consacrant plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;

Or. en

Amendement 475
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, ***notamment par des dépenses au niveau de l'Union*** en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;

Or. en

Amendement 476
Tamás Deutsch, Viktória Ferenc, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit ***continuer à jouer un tel rôle en s'adaptant à la réalité de la guerre qui se déroule à ses portes et à la nécessité de renforcer considérablement ses capacités et sa préparation militaires, en y consacrant beaucoup plus de fonds qu'elle ne le fait actuellement;***	27. fait remarquer que l'Union a joué un rôle essentiel pour obtenir une paix durable sur son territoire et qu'elle doit ***faire tout ce qui est en son pouvoir pour ramener la paix en Europe, ce qui est essentiel pour la prospérité économique, la stabilité et la sécurité de l'Union;***

Or. en

Amendement 477

Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que, comme l'indique clairement le rapport Draghi, l'Union doit relever les défis croissants posés par la Chine en tant que rival économique stratégique, dont l'influence mondiale croissante, les pratiques de distorsion du marché et le contrôle des chaînes d'approvisionnement essentielles menacent la compétitivité et la résilience économique de l'Union; insiste sur la nécessité d'apporter une réponse coordonnée qui renforce la base industrielle de l'Union, préserve les secteurs stratégiques et favorise le commerce équitable, tout en veillant à ce que l'Union reste un acteur mondial affirmé, capable de défendre ses intérêts économiques et ses valeurs;

Or. en

Amendement 478
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. reconnaît l'importance que revêt la FRR pour le renforcement de la compétitivité européenne; invite à cette fin la Commission à mettre en place un instrument de financement flexible pour les investissements dans le domaine de la défense, basé sur les normes de la FRR, tandis que le Fonds européen de défense conservera son mandat;

Or. en

Amendement 479
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 480
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***note*** que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. ***souligne*** que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***se félicite de la stratégie pour l'industrie européenne de la défense et du programme pour l'industrie européenne de la défense et souligne la nécessité d'investissements à long terme dans la défense au moyen d'une recherche, d'une production et d'une acquisition conjointes afin de renforcer la sécurité commune, l'efficacité et l'innovation; insiste sur l'importance que revêt le Fonds européen de la défense***

(FED) pour la progression de la recherche collaborative en vue d'améliorer l'autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 481
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***insiste sur le fait que les investissements nécessaires pour renforcer les capacités de défense de l'Europe requièrent une approche de financement diversifiée, mobilisant des ressources provenant de sources multiples, y compris les budgets nationaux des États membres, les contributions du secteur privé et des mécanismes de financement innovants liés aux nouvelles ressources propres de l'Union;***

Or. en

Amendement 482
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*

28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***considère, dans le même temps, que les dépenses de défense ne peuvent se faire au détriment des dépenses sociales et environnementales, et qu'elles ne doivent pas non plus entraîner une réduction du financement des politiques de l'Union qui ont fait leurs preuves au fil du temps, comme la cohésion ou la politique agricole commune;***

Or. en

Amendement 483
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***insiste sur le fait qu'il est nécessaire de promouvoir une gouvernance économique souple afin de multiplier les investissements dans la défense tout en veillant à ce que les fonds de l'UE soient soutenus par des contributions nationales ou privées; recommande de faciliter l'octroi de subventions aux entreprises de défense, y compris les PME, afin d'accroître les investissements;***

Or. en

Amendement 484
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***insiste sur le fait que le budget de l'Union devrait également servir de catalyseur pour les investissements privés grâce à des mécanismes de réduction des risques, à la stabilité réglementaire et à des incitations fondées sur le marché, réduisant ainsi la nécessité d'augmenter les dépenses publiques;***

Or. en

Amendement 485
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***met l'accent sur***

l'importance de l'investissement financier que les États membres doivent consentir en matière de défense; insiste sur l'importance d'accroître les efforts et le financement des États membres pour leurs capacités de défense;

Or. en

Amendement 486
Janusz Lewandowski

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon ***la présidente de*** la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que ***les capacités de défense européennes souffrent de décennies de sous-investissement; relève que***, selon la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer; ***constate que l'Union souffre de fragmentation et de duplications le long des frontières nationales, ce qui nuit à la compétitivité de l'industrie européenne de la défense;***

Or. en

Amendement 487
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à

500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer***, notamment au moyen de diverses mesures d'incitation susceptibles de faciliter l'exploitation de tout le potentiel de la base industrielle et technologique de défense (BITD) de l'Union***;

Or. en

Amendement 488
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer ***dans le financement de projets plus vastes présentant des avantages européens connexes***;

Or. en

Amendement 489
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en	28. note que, selon la présidente de la Commission, le déficit de dépenses en

faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer;	faveur de la défense s'élève actuellement à 500 milliards d'EUR pour les dix prochaines années; souligne que le budget de l'Union ne peut pas combler ce déficit à lui seul, mais qu'il a un rôle important à jouer ***même avant le prochain CFP***;

Or. en

Amendement 490
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne la nécessité d'une augmentation immédiate et d'une bien meilleure coordination des dépenses de défense par les États membres de l'Union, ce qui ne peut manifestement pas attendre l'entrée en vigueur du prochain CFP, et rappelle qu'une grande partie des capacités de défense ne sont pas éligibles au titre de l'article 41, paragraphe 2, du traité FUE; insiste sur le fait que les États membres doivent trouver une solution en dehors du budget de l'Union qui mette en commun les ressources nationales pour résoudre ce problème dans les plus brefs délais et sans mettre en péril d'autres priorités politiques; insiste pour que le Parlement européen soit associé de manière approprié à la gouvernance de tout instrument de ce type;

Or. en

Amendement 491
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Kinga Gál

Proposition de résolution

Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne que, si la structure du pouvoir géopolitique mondial pousse l'Union à renforcer son autonomie stratégique et sa capacité de défense, il convient d'éviter de dupliquer les capacités déjà disponibles dans le cadre de l'OTAN; note en particulier que le respect de la souveraineté et des compétences nationales doit toujours rester au centre des considérations de la politique de défense de l'Union;

Or. en

Amendement 492
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne la possibilité d'activer la clause dérogatoire dans le cadre budgétaire de l'Union afin d'augmenter les investissements dans le domaine de la défense dans le but de s'écarter des conditions générales en matière de déficit et de dette;

Or. en

Amendement 493
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que	29. insiste sur le fait qu'il importe que

la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; ***relève qu'à cette fin, l'Union européenne doit investir dans les nouvelles technologies de rupture qui redéfinissent le nouveau paradigme de sécurité et de défense, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, les technologies informatiques et de communication, la robotique, l'internet des objets, la biotechnologie et la nanotechnologie;*** souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;
	Or. es

Amendement 494
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union ***en mettant l'accent sur les***

hautement qualifiés de qualité;	***PME, les jeunes entreprises et l'innovation, ainsi que sur la cyberdéfense et la cybersécurité,*** et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité; ***insiste sur la nécessité de tirer parti des économies d'échelle grâce au recours aux synergies des marchés publics communs; reconnaît qu'il existe un important potentiel d'efficacité en réduisant le nombre de systèmes d'armes parallèles dans l'Union;***

Or. en

Amendement 495
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive ***et*** résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive***,*** résiliente ***et stratégiquement autonome*** et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; ***rappelle que le prochain CFP doit inciter à l'acquisition conjointe de systèmes de défense avancés, en favorisant la convergence technologique et l'interopérabilité entre les États membres;*** souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité***, et de garantir des conditions de concurrence équitables entre les États membres***;

Or. en

Amendement 496
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente***; fait valoir que la technologie a acquis un rôle important dans la guerre moderne et qu'une part plus importante du financement de la défense et de la sécurité devrait être allouée à la recherche et au développement technologique, ainsi qu'au soutien efficace du double usage;*** estime ***également*** que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 497
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements

communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union ***et*** créer ***ainsi*** des emplois hautement qualifiés de qualité;	communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union ***afin de garantir que l'Union puisse se doter, ainsi que ses alliés, des capacités de défense nécessaires pour se défendre contre une agression de la part de la Russie ou de tout autre État adversaire; estime qu'il s'agit également d'une occasion de*** créer des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 498
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; ***relève l'importance des achats conjoints et des mesures d'efficacité pour optimiser les effets des dépenses;*** souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 499
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense***, qu'il s'agisse de programmes de développement conjoints ou de marchés publics communs,*** peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 500
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements ***communs au niveau de l'Union dans le domaine de la*** défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements ***coordonnées entre États-membres, sur une base volontaire, excluant tout transfert de compétences en matière de*** défense ***à l'UE*** peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser

équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. fr

Amendement 501
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et ***renforcer l'autonomie stratégique tout en créant*** ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 502
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la

défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies ***à long terme***, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 503
Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;	29. insiste sur le fait qu'il importe que la base technologique et industrielle de la défense européenne soit compétitive et résiliente et estime que des investissements communs au niveau de l'Union dans le domaine de la défense ***dans le prochain CFP*** peuvent générer des économies d'échelle et, partant, permettre aux États membres de réaliser d'importantes économies, ainsi que contribuer à garantir l'interopérabilité des équipements et des systèmes; souligne qu'il faut soutenir l'industrie de la défense dans l'Union et créer ainsi des emplois hautement qualifiés de qualité;

Or. en

Amendement 504

Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. est fermement convaincu que les gains d'efficacité potentiels découlant de la mise à disposition de capacités de défense au niveau de l'Union sont très élevés; demande, à cet égard, que l'investissement dans les capacités de défense soit considéré comme un bien public européen prioritaire et que les crédits financiers destinés à ces investissements soient considérablement augmentés dans le prochain CFP; rappelle que l'indicateur des dépenses nettes dans le nouveau cadre de règles budgétaires exclut tout cofinancement national dans les programmes financés par l'Union, ce qui offre aux États membres une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les capacités de défense de l'Union, contribuant ainsi à renforcer les synergies entre les budgets de l'Union et les budgets nationaux, à réduire la fragmentation ainsi qu'à accroître l'efficacité globale des dépenses publiques;

Or. en

Amendement 505
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne l'importance d'investissements accrus dans la défense, qui contribueront à améliorer la compétitivité et à accroître les innovations dans l'Union, au bénéfice de l'ensemble

	du marché unique; fait valoir que les investissements dans la défense ont souvent des retombées positives sur l'économie civile; insiste sur les effets positifs sur les possibilités d'emploi et la croissance économique grâce à l'intégration des chaînes d'approvisionnement et aux possibilités accrues pour les entreprises d'opérer au-delà des frontières;

Or. en

Amendement 506
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union; ***souligne l'importance des infrastructures de transport essentielles qui nécessitent des investissements majeurs et doivent être une priorité pour la préparation et la compétitivité de l'Union; demande un financement suffisant pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe afin d'améliorer les connexions transfrontalières et d'assurer l'achèvement du réseau central RTE-T et de ses corridors;***

Or. en

Amendement 507
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. ***insiste sur la nécessité de fournir des ressources suffisantes pour innover, répondre aux besoins militaires de l'Union et renforcer les capacités militaires des États membres;*** met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union; ***souligne l'importance du financement de la mobilité militaire pour l'adaptation de certaines parties de l'infrastructure du RTE-T à un double usage le long des axes prioritaires;***

Or. en

Amendement 508
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union; ***considère que les investissements dans la mobilité militaire doivent être considérablement accrus afin d'assurer un transfert sans heurts du personnel et des équipements militaires dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il s'agit là d'une contribution essentielle à notre sécurité collective européenne;***

Or. en

Amendement 509
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union; ***estime également que l'Union devrait envisager d'utiliser les fonds inexploités de relance de la pandémie pour des investissements dans la défense afin d'accroître la capacité de l'Union à protéger ses citoyens et de renforcer son rôle géopolitique dans le monde;***

Or. en

Amendement 510
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir***, dans le budget,*** un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance de prévoir un soutien ***budgétaire continu*** en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union; ***souligne qu'une mobilité militaire efficace est cruciale pour la capacité de réaction rapide de l'Union en cas de crise et essentielle pour***

une dissuasion efficace et une préparation opérationnelle dans les scénarios de menace;

Or. en

Amendement 511
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance ***de prévoir, dans le*** budget***, un soutien*** en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi ***aux capacités*** de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance ***urgente d'une augmentation significative du*** budget en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi ***à la préparation*** de ***la*** défense de l'Union***, essentielle à la fois pour dissuader les futures agressions russes et pour soutenir l'important flux d'aide à la sécurité fournie à l'Ukraine par ses alliés***;

Or. en

Amendement 512
Jüri Ratas

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;	30. met l'accent sur l'importance de prévoir, dans le budget, un soutien ***accru*** en faveur de la mobilité militaire, qui permettra de moderniser les infrastructures à double usage à des fins civiles et militaires et contribuera ainsi aux capacités de défense de l'Union;

Or. en

Amendement 513
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que l'Union, en tant que propriétaire de biens et de services spatiaux, doit s'efforcer d'assurer leur disponibilité permanente et leur mise à niveau nécessaire, permettant ainsi à l'Union de servir d'autres politiques et de récolter les bénéfices de l'économie spatiale mondiale en pleine expansion; rappelle, comme l'indiquent les rapports Draghi, que l'économie spatiale mondiale triplera au cours de la prochaine décennie; demande que l'Union développe également des capacités spatiales pour la défense, notamment pour répondre à la nécessité d'une interconnexion et d'une réactivité rapide du secteur; insiste sur le fait que les actifs spatiaux constituent une infrastructure critique pour l'autonomie et la souveraineté de l'Union et que l'Union doit également soutenir l'accès à l'espace et une protection accrue des infrastructures spatiales;

Or. en

Amendement 514
Janusz Lewandowski

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que l'Europe est une puissance spatiale mondiale et qu'en tant que propriétaire de biens et de services

spatiaux, elle doit s'efforcer d'assurer leur disponibilité permanente et leur mise à niveau nécessaire, permettant ainsi à l'Union de servir d'autres politiques et de récolter les bénéfices de l'économie spatiale mondiale en pleine expansion; demande que l'Union développe également des capacités spatiales pour la défense, notamment pour répondre à la nécessité d'une interconnexion et d'une réactivité rapide du secteur; estime que, puisque les actifs spatiaux constituent une infrastructure critique pour l'autonomie et la souveraineté de l'Union, cette dernière doit également soutenir l'accès à l'espace et une protection accrue des infrastructures spatiales;

Or. en

Amendement 515
Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne qu'une augmentation substantielle du financement provenant du budget de l'Union devrait viser à promouvoir la coopération entre les États membres, telle que le développement conjoint au moyen de programmes industriels coopératifs et de marchés publics conjoints, et l'intégration du marché de la défense de l'Union afin d'éviter la concurrence entre les États membres et de remédier à la fragmentation;

Or. en

Amendement 516
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que la BEI a un rôle clé à jouer dans le financement de la sécurité européenne; invite les États membres à adapter la liste d'exclusion de la BEI de manière à ce que les armes et les munitions ne soient plus exclues, signalant ainsi aux prêteurs commerciaux qu'il est éthiquement responsable d'investir dans la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 517
Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. souligne que les investissements conjoints dans le domaine de la défense financés par le budget de l'Union doivent être orientés vers les industries basées dans l'Union et servir l'objectif de développement des capacités de production et de déploiement en Europe, de garantie de la souveraineté sur nos propres capacités de défense et de renforcement de notre autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 518

Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quater. souligne l'importance d'accroître le soutien à la recherche et à l'innovation ainsi que de renforcer le potentiel massif des projets de R&D en collaboration, ce qui permettrait à l'Union d'être à la pointe de l'innovation dans le secteur de la défense, qui joue un rôle essentiel dans la compétitivité de la BITD;

Or. en

Amendement 519
Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quinquies. demande d'éligibilité des entités ukrainiennes au budget de défense de l'Union dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 520
Jean-Marc Germain, Raphaël Glucksmann

Proposition de résolution
Paragraphe 30 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 sexies. souligne l'importance de mettre en place de nouvelles capacités européennes dans le contexte de la guerre hybride et des cas toujours plus nombreux

de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères; insiste sur l'urgence de disposer des fonds nécessaires pour renforcer efficacement notre résilience; met l'accent sur la nécessité de créer un réseau permanent dédié à la lutte contre les cas de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères au sein des institutions européennes afin de surveiller, d'analyser et de contrer les menaces d'ingérence étrangère en temps réel ainsi que de mettre en place un centre d'excellence pour coordonner les efforts des États membres et pour travailler en étroite collaboration avec les services de renseignement nationaux, de renforcer les capacités en matière de cybersécurité, d'améliorer nos normes en matière de financement de la vie publique, de soutenir les médias indépendants et le journalisme d'investigation, de développer de nouveaux outils pour la détection rapide des campagnes de désinformation et d'éduquer et de sensibiliser les citoyens;

Or. en

Amendement 521
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes	***supprimé***

naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 522
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	***supprimé***

Or. en

Amendement 523
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds

destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour ***se protéger des*** catastrophes naturelles et ***des*** phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour ***prévenir les*** catastrophes naturelles et ***les*** phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; ***insiste sur le fait que ces investissements devraient privilégier les solutions fondées sur la nature afin d'optimiser les avantages connexes pour l'eau, la sécurité alimentaire ou la santé; demande un financement spécifique pour les mesures de protection civile à l'échelle européenne; met l'accent sur le fait que la préparation et la réponse devraient être menées conformément à l'approche «Une seule santé», et que la reconstruction devrait se fonder sur le principe de l'amélioration et de la reconstruction;*** estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet ***qui doit être structurel*** dans le prochain CFP ***et qu'il devrait être directement mis à la disposition des autorités locales et régionales, qui sont très souvent en première ligne des réponses aux crises, ce qui permettrait d'accélérer la mise en œuvre de mesures efficaces conçues localement et de réduire la charge administrative***;
	Or. en

Amendement 524
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation***; insiste sur le fait***

également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;

que, comme l'indique le rapport Draghi, le programme pour l'industrie européenne de la défense pourrait fournir un cadre souple d'ouverture aux marchés financiers sur une base volontaire entre les États membres; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 525
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que***, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique,*** des investissements significatifs sont nécessaires ***pour s'adapter au changement climatique, en particulier*** pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que des investissements significatifs sont nécessaires pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;

Or. fr

Amendement 526
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP; ***fait valoir que le financement des situations d'urgence et des crises ne doit pas réduire le financement des objectifs à long terme de l'Union;***

Or. en

Amendement 527
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne que, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique, des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves

phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	et pour en réduire l'impact***, ainsi que pour renforcer les mécanismes de protection civile tels que le RescEU***; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 528
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation; souligne également que***, outre les mesures prises pour atténuer le changement climatique dans le cadre de la transition écologique,*** des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP;	31. souligne que l'Union doit, de manière générale, accroître les fonds destinés à la préparation ***et à la protection civile***; souligne également que des investissements significatifs sont nécessaires pour s'adapter au changement climatique, en particulier pour se protéger des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques graves et pour en réduire l'impact; estime qu'il conviendra d'augmenter considérablement le soutien à cet effet dans le prochain CFP***, y compris pour la politique agricole commune***;

Or. en

Amendement 529
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. reconnaît que la sécurité de l'eau et la résilience hydrique sont des éléments essentiels de la stratégie globale de préparation de l'Union; rappelle que la

	fréquence croissante des sécheresses, des incendies de forêt, des phénomènes météorologiques extrêmes et des pénuries d'eau résultant du changement climatique fait peser des risques importants sur la production alimentaire, la sécurité énergétique, la production industrielle et la santé publique; souligne que le prochain CFP doit allouer des fonds substantiels au renforcement de la résilience hydrique, y compris des investissements dans la modernisation des infrastructures d'eaux; demande une approche plus intégrée de la gouvernance de l'eau au sein de l'Union, en veillant à ce que la résilience hydrique soit intégrée dans les politiques d'adaptation au climat, de développement régional et de préparation aux crises;

Or. en

Amendement 530
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	***supprimé***

Or. en

Amendement 531
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé ***publique*** dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé ***physique et mentale et de soins*** dans l'Union; ***considère les effets à long terme de la pandémie sur le bien-être de nos citoyens; souligne la nécessité d'établir une stratégie de l'Union en matière de santé mentale afin de garantir un meilleur accès aux services de santé mentale, de promouvoir la prévention et l'intervention précoce ainsi que de réduire la stigmatisation, tout en encourageant la collaboration entre les États membres afin de relever les défis croissants en matière de santé mentale dans toute l'Europe; reconnaît que les changements démographiques, notamment le vieillissement de la population et l'évolution des besoins en matière de santé, nécessitent des investissements accrus et ciblés dans les soins de santé, en mettant particulièrement l'accent sur la santé cardiovasculaire, la santé cérébrale et la santé mentale, afin de promouvoir un vieillissement en bonne santé et de garantir la viabilité des systèmes de soins de santé; insiste sur la nécessité d'un financement soutenu et accru du programme «L'UE pour la santé» pour soutenir un plan européen pour vaincre le cancer actualisé, ainsi qu'une nouvelle stratégie européenne en faveur des personnes handicapées et un plan d'action contre la démence***; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur

les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;

Or. en

Amendement 532
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans ***l'accessibilité à*** la résilience des systèmes de santé publique ***universels*** dans l'Union ***et à l'étranger, notamment grâce aux solutions aux pénuries de personnel de santé, à un accent mis sur l'amélioration des conditions de travail, mais aussi à des investissements soutenant les transitions écologique et numérique des systèmes de santé, y compris par des formations pour le personnel; rappelle que le programme «L'UE pour la santé» a été adopté en réponse à la pandémie de COVID-19 et pour renforcer la préparation aux crises dans l'Union, tout en contribuant à relever les défis sanitaires à long terme en mettant en place des systèmes de santé plus solides, plus résistants et plus accessibles***; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle ***en vue d'un investissement solide, stable et à long terme dans la mise en place d'une véritable union européenne de la santé au***

service de tous les citoyens de l'Union;

Or. en

Amendement 533
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans ***la prévention,*** la préparation ***et la réponse*** aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union***, notamment en donnant la priorité aux investissements dans les infrastructures de soins de santé sous-développées, en particulier dans les zones rurales et dans les communautés désavantagées***; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle***, notamment par le renforcement de la mobilité des patients et des soins de santé transfrontaliers, par les solutions aux pénuries de personnel de santé et la lutte contre la fuite des cerveaux, par le développement de plateformes de télémédecine à l'échelle de l'Union et des centres de réadaptation de classe mondiale pour le rétablissement après une opération chirurgicale ou une maladie chronique ainsi que par le soutien de la recherche et l'innovation fondées sur l'IA***;

Or. en

Amendement 534
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique ***dans*** l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique ***au sein de*** l'Union; ***rappelle que la santé est une compétence partagée avec les États membres nationaux (article 186 du traité sur le fonctionnement de l'UE)***; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle***, en bonne coopération avec les États membres***;

Or. en

Amendement 535
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la ***prévention des maladies, dans la*** recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle ***et les soutenir***

davantage;

Or. en

Amendement 536
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation ***commune*** aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de santé publique dans l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;

Or. en

Amendement 537
Aura Salla

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de ***santé publique dans*** l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les	32. rappelle que la pandémie de COVID–19 a causé des dommages économiques et sociaux considérables à l'échelle mondiale et qu'un enseignement clé tiré de cette expérience est qu'il faut investir dans la préparation aux menaces sanitaires, dans la recherche médicale et dans la résilience des systèmes de l'Union; considère que le prochain CFP devra prendre appui sur les travaux accomplis au

travaux accomplis au cours de la période de programmation actuelle;

cours de la période de programmation actuelle;

Or. en

Amendement 538
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. souligne que le prochain CFP doit garantir le droit à la santé pour tous les citoyens européens; insiste sur le fait que cet objectif ne peut être atteint qu'en donnant la priorité au financement de la santé dans le cadre du nouveau CFP et demande que les fonds alloués aux programmes de santé soient plus que doublés; met l'accent sur la nécessité de renforcer la capacité de l'Union à réagir en temps voulu aux crises sanitaires, de fournir un accès à des médicaments, à des traitements abordables et à des infrastructures modernes, ainsi qu'à d'améliorer la prévention, le traitement et le suivi des maladies cardiovasculaires, du cancer, de la santé mentale, des maladies rares et des maladies pédiatriques;

Or. en

Amendement 539
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs

étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité ***et la lutte contre la désinformation; souligne, dans ce contexte, que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour l'application du règlement (UE) 2022/2065, en particulier en ce qui concerne les systèmes algorithmiques qui diffusent la désinformation plus rapidement que l'information et facilitent l'ingérence électorale; met l'accent sur le fait qu'il importe de s'attaquer à l'ingérence étrangère et de préserver la transparence, la responsabilité et l'intégrité de l'espace public numérique***; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, ***le rôle essentiel de l'éducation et des OSC dans ce domaine*** et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines***; insiste sur le fait qu'il est crucial pour nos démocraties que ces contre-mesures soient suffisamment financées pour pouvoir détecter, traiter ainsi qu'atténuer rapidement et efficacement les risques découlant des campagnes de désinformation dirigées par des pays étrangers***; ***souligne en outre la contribution d'un paysage médiatique libre, indépendant et pluraliste, doté de ressources suffisantes, à la promotion et à la protection de la démocratie et à la lutte contre la désinformation et l'ingérence étrangère; rappelle la nécessité de garantir les normes les plus élevées en matière de liberté des médias et d'indépendance éditoriale ainsi qu'un environnement sûr et favorable aux journalistes en augmentant le financement direct de l'Union et les mesures de soutien; considère que le soutien au journalisme indépendant, y***

compris le journalisme d'investigation et les besoins des médias doivent être suffisamment financés dans le prochain CFP;

Or. en

Amendement 540
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique ***à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines***;	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; ***met l'accent sur le fait que des médias libres et indépendants devraient être considérés comme un élément fondamental de la résilience de l'Europe, préservant non seulement la libre circulation de l'information, mais aussi l'esprit démocratique, la pensée critique et la prise de décision éclairée des citoyens européens;*** fait observer l'importance que revêtent ***des investissement accrus dans le journalisme indépendant, les initiatives de vérification des faits,*** la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique ***en tant que bouclier contre la désinformation et la manipulation étrangère de l'information et l'ingérence électorale, en particulier dans les régions vulnérables aux campagnes de désinformation, dans le cadre de l'initiative du bouclier européen pour la démocratie***;

Or. en

Amendement 541
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que ***l'évolution*** technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, ***d'encourager une rhétorique haineuse en ligne,*** d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; ***rappelle que la cyberdéfense est une composante essentielle de la stratégie de défense moderne et*** insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité ***afin de relever efficacement ces défis et d'assurer la stabilité à long terme de l'Union***; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines***, car elles sont essentielles afin de favoriser la résilience, de sauvegarder les processus démocratiques ainsi que de protéger les intérêts de l'Union dans un monde de plus en plus numérique***;

Or. en

Amendement 542
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*

33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité ***ainsi que sur la nécessité de se doter de politiques adéquates et de moyens suffisants pour prévenir, atténuer et contrer les différentes formes de guerre hybride, de même que les campagnes étrangères de désinformation***; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;
	Or. es

Amendement 543
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. ***souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union;*** insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

Or. fr

Amendement 544
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que ***l'évolution*** technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. souligne que ***le développement*** technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement ***des capacités de*** cybersécurité ***et promouvoir la pleine utilisation des outils disponibles de l'Union, notamment grâce à la contribution des agences de l'Union***; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

Or. en

Amendement 545
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants ***et opportunistes*** de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants de ***potentiellement*** diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et

d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste ***sur le fait que*** le prochain CFP ***devra investir*** dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et ***l'esprit critique à cet égard, et*** souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union ***et de ses États membres***; insiste ***pour qu'une définition claire et politiquement neutre de la «désinformation» soit formulée; souligne la nécessité pour*** le prochain CFP ***d'investir*** dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

Or. en

Amendement 546
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité ***et la protection des infrastructures critiques***; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique à cet égard, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

Or. en

Amendement 547
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique ***à cet égard***, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;	33. souligne que l'évolution technologique a permis à des acteurs étrangers malveillants et opportunistes de diffuser plus facilement la désinformation, d'interférer dans les élections et d'organiser des cyberattaques contre les intérêts de l'Union; insiste sur le fait que le prochain CFP devra investir dans le renforcement de la cybersécurité; fait observer l'importance que revêtent la compétence numérique, l'éducation aux médias et l'esprit critique***, ainsi que la protection contre les dangers en ligne dès le plus jeune âge***, et souligne qu'il faut que le budget de l'Union continue de soutenir les initiatives dans ces domaines;

Or. en

Amendement 548
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. reconnaît que l'infrastructure spatiale est un pilier essentiel de l'autonomie stratégique, de la résilience économique et de la sécurité de l'Union européenne; rappelle que les opérations militaires modernes, les communications et la collecte de renseignements dépendent de plus en plus d'actifs spatiaux sûrs et robustes; souligne que le prochain CFP doit renforcer les capacités spatiales de l'Union, en garantissant la résilience des infrastructures spatiales critiques tout en faisant progresser la capacité de l'Union en matière de renseignement, de

surveillance et de contrôle indépendants basés dans l'espace;

Or. en

Amendement 549
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. exige que la sécurisation des frontières extérieures de l'Union soit une priorité absolue dans le budget postérieur à 2027, en mettant l'accent sur la prévention de l'immigration clandestine et l'arrêt des activités des réseaux de traite des êtres humains; demande un soutien financier et opérationnel plus important pour les efforts de protection des frontières des États membres de première ligne, en particulier ceux qui sont les plus touchés par les pressions migratoires, tout en veillant à ce que la sécurité des frontières reste la responsabilité souveraine des autorités nationales;

Or. en

Amendement 550
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union ***et l'allocation de fonds adéquats pour la construction et le renforcement***

lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

des barrières physiques à ces frontières; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile; ***souligne l'échec des politiques européennes pour empêcher les flux migratoires et la traite des êtres humains; fait de nouveau part de ses inquiétudes quant au rôle joué par les instruments tels que le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «Asile, migration et intégration» dans la gestion des effets de la crise des réfugiés et des migrants; souligne que les crédits devraient être réaffectés au rapatriement et à la sécurité des frontières;***

Or. fr

Amendement 551
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une ***protection efficace*** des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut ***combattre*** les réseaux de trafiquants et lutter contre ***les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile***;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une ***gestion adéquate, humaine et équitable*** des frontières extérieures de l'Union***, y compris le fonctionnement efficace de mécanismes de contrôle indépendants***; souligne également qu'il faut ***mieux protéger les personnes vulnérables contre*** les réseaux de trafiquants et lutter contre ***la criminalité organisée; insiste par ailleurs sur l'importance d'allouer un financement suffisant afin de mettre en place et de garantir des conditions d'accueil dignes et sûres pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, conformément aux obligations légales des***

États membres, y compris le principe de non-refoulement; rappelle l'importance du financement pour soutenir les programmes de réinstallation des réfugiés et d'admission humanitaire des États membres, en vue de garantir qu'ils sont à la fois ambitieux et durables;

Or. en

Amendement 552
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***de poursuivre*** le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***d'augmenter*** le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union***, en veillant à ce que l'agence Frontex et les États membres situés le long des principales routes migratoires disposent des ressources, de la technologie et des infrastructures nécessaires, y compris des murs et des clôtures, pour gérer efficacement la sécurité des frontières; insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un élément essentiel pour préserver les acquis de l'espace Schengen***; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile; ***soutient le renforcement de la coopération avec les pays voisins afin de prévenir l'immigration irrégulière et de lutter contre les réseaux de traite des êtres humains;***

Or. en

Amendement 553
Sandra Gómez López, Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une ***protection*** efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut ***combattre*** les réseaux de trafiquants et lutter contre ***les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile***;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une ***gestion humaine, équitable et*** efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut ***mieux protéger les personnes vulnérables contre*** les réseaux de trafiquants et lutter contre ***la criminalité organisée; insiste sur l'importance d'allouer un financement suffisant pour garantir des conditions d'accueil dignes et sûres pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, conformément aux obligations légales des États membres, y compris le principe de non-refoulement; rappelle l'importance du financement pour soutenir les programmes de réinstallation des réfugiés et d'admission humanitaire des États membres, en vue de garantir qu'ils sont à la fois ambitieux et durables***;

Or. en

Amendement 554
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur ***d'une*** protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut ***combattre*** les réseaux de trafiquants ***et lutter contre*** les ***attaques*** hybrides et l'instrumentalisation ***des migrants***, en	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur ***de la*** protection ***renforcée et*** efficace des frontières extérieures de l'Union***, garantissant une pleine capacité opérationnelle et des mesures de dissuasion efficaces***; souligne également qu'il faut ***désorganiser et***

particulier par un pays tiers ou ***acteur*** non ***étatique hostile***;	***démanteler*** les réseaux de trafiquants***, améliorer l'échange de renseignements et renforcer les infrastructures de sécurité aux frontières pour combattre*** les ***menaces*** hybrides et l'instrumentalisation ***de la migration comme arme politique***, en particulier par ***des*** pays tiers ou ***des acteurs*** non ***étatiques hostiles***;

Or. en

Amendement 555
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre ***les réseaux criminels transnationaux, en particulier*** les réseaux de trafiquants***,*** et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile ***tout en préservant la vie des personnes en mer conformément aux lois et aux normes internationales***;

Or. en

Amendement 556
Jean-Marc Germain, Murielle Laurent

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le	34. souligne qu'il importe que le

prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union***, des politiques d'asile et une approche transparente et juste de la protection intérieure***; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile ***tout en préservant la vie des personnes en mer conformément aux lois et aux normes internationales***;

Or. en

Amendement 557
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les ***réseaux criminels transnationaux, y compris les*** réseaux de trafiquants ***illégaux*** et ***renforcer la résilience et les capacités de réaction pour*** lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

Or. en

Amendement 558
Roberts Zīle

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***de poursuivre*** le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***d'accroître*** le financement ***de la gestion des migrations*** en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union ***et des partenariats globaux avec les pays d'origine et de transit***; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

Or. en

Amendement 559
Tamás Deutsch, Kinga Gál, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union ***notamment par la mise en place d'une politique de retour efficace***; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

Or. en

Amendement 560
Georgios Aftias

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie de poursuivre le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union***, tant terrestres que maritimes***; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

Or. en

Amendement 561
Jüri Ratas

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***de poursuivre*** le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;	34. souligne qu'il importe que le prochain CFP prévoie ***d'accroître*** le financement en faveur d'une protection efficace des frontières extérieures de l'Union; souligne également qu'il faut combattre les réseaux de trafiquants et lutter contre les attaques hybrides et l'instrumentalisation des migrants, en particulier par un pays tiers ou un acteur non étatique hostile;

Or. en

Amendement 562
Sandro Ruotolo, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. souligne la contribution d'un paysage médiatique disposant de ressources suffisantes, indépendant et pluraliste à la promotion et à la protection de la démocratie et à la lutte contre les menaces néfastes pour l'Union européenne, y compris la désinformation et l'ingérence étrangère, la nécessité de garantir les normes les plus élevées en matière de liberté des médias et d'indépendance éditoriale pour tous les journalistes en augmentant le financement direct et les mesures de soutien, le renforcement des actions déjà entreprises par l'Union européenne pour protéger la liberté des médias, l'encouragement à entreprendre de nouvelles initiatives pour soutenir le journalisme et les médias indépendants dans les pays de l'Union et les pays candidats;

Or. en

Amendement 563
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. demande la mobilisation de fonds et de moyens substantiels de l'Union pour aider les États membres à renforcer les capacités et les infrastructures de protection des frontières, les moyens de surveillance, y compris aérienne, et les équipements; propose de couvrir les coûts de construction et d'entretien des barrières physiques aux frontières, qui constituent un élément essentiel d'une politique migratoire globale visant à prévenir les entrées illégales, le trafic d'êtres humains et les attaques hybrides,

ainsi qu'à retenir les demandeurs d'asile aux frontières extérieures;

Or. en

Amendement 564
Giuseppe Lupo, Sandro Ruotolo, Nicola Zingaretti, Marco Tarquinio, Dario Nardella, Elisabetta Gualmini, Giorgio Gori, Raffaele Topo, Pierfrancesco Maran, Alessandro Zan, Annalisa Corrado, Camilla Laureti, Pina Picierno, Alessandra Moretti, Brando Benifei

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. souligne la nécessité de renforcer les actions de l'Union européenne dans la lutte contre la criminalité organisée par l'amélioration des missions du Parquet européen, d'EUROPOL, de l'OLAF et de la Cour des comptes européenne grâce à des ressources suffisantes, étant donné que les organisations criminelles continuent à mettre en péril l'état de droit, la sécurité intérieure, les biens et les valeurs de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 565
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit continuer à dialoguer de manière constructive avec les pays tiers et à ***soutenir*** la paix, la stabilité, la prospérité, la sécurité, la démocratie et le	35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit continuer à dialoguer de manière constructive avec les pays tiers et à ***promouvoir le soutien à*** la paix, la stabilité, la prospérité, la sécurité, ***les droits***

développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les siennes;

de l'homme, la démocratie***, la justice sociale*** et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les siennes***, sa responsabilité mondiale et ses engagements internationaux***; ***souligne la nécessité de veiller à ce que le prochain CFP prévoie un financement solide et spécifique pour le soutien à la démocratie et aux droits de l'homme, en particulier à la lumière de la tendance mondiale croissante à l'autoritarisme et du recul des droits des femmes à l'échelle mondiale; met l'accent sur l'importance de renforcer la résilience démocratique, de préserver l'espace civique et de protéger les libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression, d'association et de la presse; souligne également la nécessité de renforcer le soutien apporté aux défenseurs des droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, aux droits des personnes LGBTI et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSP), qui font partie intégrante de l'action extérieure de l'Union; demande instamment un engagement financier ferme pour lutter contre le recul de la démocratie et soutenir une gouvernance inclusive et fondée sur les droits dans le monde entier;***

Or. en

Amendement 566
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit ***continuer à dialoguer de manière constructive*** avec les pays tiers et à soutenir la paix, la stabilité, la prospérité***,***	35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit ***donner la priorité à un engagement stratégique*** avec les pays tiers ***fondé sur des intérêts mutuels, des***

la sécurité, la démocratie ***et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les siennes***;	***partenariats économiques et une coopération en matière de sécurité; souligne la nécessité de disposer d'une approche de l'aide extérieure axée sur les résultats, garantissant une incidence mesurable et un alignement sur les objectifs stratégiques européens; met l'accent sur le fait que le soutien à*** la paix, la stabilité, la prospérité ***et*** la démocratie ***doit être complété par des politiques visant à prévenir les dépendances extérieures et à renforcer la résilience géopolitique de l'Europe***;
	Or. en

Amendement 567
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union ***doit*** continuer à dialoguer de manière constructive avec les pays tiers et à soutenir la paix, la stabilité, la prospérité, la sécurité, la démocratie et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les ***siennes***;	35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union ***et les États membres doivent*** continuer à dialoguer de manière constructive ***et mutuellement bénéfique*** avec les pays tiers et à soutenir la paix***, la coopération***, la stabilité, la prospérité, la sécurité, la démocratie et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les ***leurs***;
	Or. pt

Amendement 568
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit continuer à dialoguer de manière constructive avec les pays tiers et à soutenir la paix, la stabilité, la prospérité, la sécurité, la démocratie et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les siennes;	35. insiste sur le fait que, dans un contexte d'instabilité mondiale accrue, l'Union doit continuer à dialoguer de manière constructive avec les pays tiers et à soutenir la paix, la stabilité, la prospérité, la sécurité, ***les droits de l'homme,*** la démocratie et le développement durable dans le monde, dans le respect des valeurs qui sont les siennes ***et de ses engagements internationaux***;

Or. en

Amendement 569
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. demande qu'aucun financement ne soit alloué à des fins d'ingérence extérieure et de déstabilisation de pays tiers – notamment, sans s'y limiter, au moyen des instruments de voisinage – et que ces sommes soient réaffectées au soutien apporté aux États membres afin d'améliorer leur situation économique et sociale, sur la base du principe de cohésion économique et sociale, c'est-à-dire de la réalisation de la convergence dans les progrès économiques et sociaux;

Or. pt

Amendement 570
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. déplore que l'action extérieure ***ait été sous-financée dans l'actuel CFP*** et que, de ce fait, des instruments spécifiques aient été particulièrement utilisés et des renforcements ***substantiels*** effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours; ***constate*** en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ***ce qui a régulièrement donné lieu à*** l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence;	36. déplore que ***le cadre financier pluriannuel actuel et le financement de l'UE pour*** l'action extérieure***, et en particulier l'aide au développement, la réponse aux crises et l'aide humanitaire, soient sous-budgétisés et incapables de répondre aux nouveaux défis de manière adéquate*** et que, de ce fait, des instruments spécifiques aient été particulièrement utilisés et des renforcements importants effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours; ***regrette*** en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ***même après*** l'utilisation ***régulière*** de la réserve d'aide d'urgence ***à cette fin***; ***insiste sur la responsabilité globale de l'Union dans ce domaine; est très préoccupé par les récentes mesures prises par le gouvernement américain pour geler les fonds de l'USAID et d'autres organisations de défense des droits de l'homme financées par les États-Unis ainsi que par leurs conséquences dévastatrices pour l'aide humanitaire et l'aide au développement dans le monde entier, mettant en péril le financement de priorités essentielles telles que les programmes de soutien à la démocratie, au système judiciaire et aux droits de l'homme, à la société civile, aux minorités ou à l'action climatique et à la santé, y compris les droits et les services en matière de sexualité et de santé génésique; demande à la Commission d'aborder les conséquences du retrait des États-Unis dans sa proposition pour le prochain CFP et de veiller à ce que l'aide au développement et l'aide humanitaire de l'Union bénéficient d'une augmentation substantielle du financement permettant à l'Union d'intensifier son action extérieure et de relever les défis mondiaux auxquels elle est confrontée;***

Or. en

Amendement 571
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. déplore que l'action extérieure ait été sous-financée dans l'actuel CFP et que, de ce fait, des instruments spécifiques aient été particulièrement utilisés et des renforcements substantiels effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours; constate en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ce qui a régulièrement donné lieu à l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence;	36. déplore que l'action extérieure ait été sous-financée dans l'actuel CFP et que, de ce fait, des instruments spécifiques aient été particulièrement utilisés et des renforcements substantiels effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours; constate en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ce qui a régulièrement donné lieu à l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence; ***considère que, sans un financement suffisant de l'action extérieure, l'Union risque de saper sa propre crédibilité et de compromettre à la fois ses engagements mondiaux et ses intérêts stratégiques;***

Or. en

Amendement 572
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. ***déplore que*** l'action extérieure ***ait été sous-financée dans l'actuel CFP et que, de ce fait,*** des instruments spécifiques ***aient été particulièrement utilisés*** et des renforcements ***substantiels effectués dans le cadre de la révision*** à mi-parcours; constate en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ce qui a	36. ***reconnaît les contraintes financières qui pèsent sur*** l'action extérieure ***et le recours fréquent à*** des instruments spécifiques et des renforcements à mi-parcours***; souligne qu'il importe de veiller à ce que les financements extérieurs soient alloués de manière stratégique, en accordant la priorité à la prévention des crises, à la***

régulièrement donné lieu à l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence;	***coopération en matière de sécurité et aux partenariats économiques conformes aux intérêts européens***; constate en particulier que le financement de l'aide humanitaire s'est révélé cruellement insuffisant, ce qui a régulièrement donné lieu à l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence;

Or. en

Amendement 573
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Kinga Gál, György Hölvényi

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. ***déplore que l'action extérieure ait été sous-financée dans l'actuel CFP et que, de ce fait, des instruments spécifiques aient été particulièrement utilisés et des renforcements substantiels effectués dans le cadre de la révision à mi-parcours; constate en particulier que le financement de l'aide*** humanitaire ***s'est révélé cruellement insuffisant, ce qui a régulièrement donné lieu à l'utilisation de la réserve d'aide d'urgence***;	36. ***reconnaît que, si les efforts de l'Union européenne en matière d'aide*** humanitaire ***ont contribué de manière significative à atténuer les crises dans le monde entier, il subsiste plusieurs défis qu'il convient de relever pour renforcer l'efficacité de cette aide; note que la faible efficacité de la mise en œuvre de l'aide de l'Union constitue un défi supplémentaire, qui doit être relevé afin d'assurer la crédibilité des actions de l'Union auprès des citoyens de l'Union***;

Or. en

Amendement 574
Jean-Marc Germain

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. souligne que la résilience et la préparation de l'Union sont étroitement liées à celles de ses pays partenaires régionaux et mondiaux; insiste sur le fait

que le renforcement de la capacité des partenaires à prévenir, à résister ou à réagir efficacement aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux crises sanitaires, aux campagnes hybrides, aux cyberattaques ou à l'intensification des conflits armés, réduit également le risque d'effets en cascade ou de retombées pour l'Europe;

Or. en

Amendement 575
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. souligne la nécessité de renforcer la diplomatie préventive de l'Union, y compris la médiation et le dialogue, en tant qu'instrument proactif de politique étrangère; demande qu'un financement continu soit disponible en particulier pour la médiation de paix, le dialogue et les efforts de réconciliation, notamment dans les régions à haut risque, en réponse à la demande croissante d'initiatives de résolution des conflits menées par l'Union;

Or. en

Amendement 576
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*

37. souligne que le prochain CFP devra continuer à ***prendre en considération*** les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

37. souligne que le prochain CFP devra continuer à ***contribuer de manière significative à résoudre*** les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment ***le soutien à tous ceux qui luttent pour la démocratie, la justice sociale, l'état de droit et les droits de l'homme,*** la lutte contre le changement climatique, ***l'adaptation à ce changement et l'atténuation de ses effets,*** la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale ***et des systèmes alimentaires durables***, ***l'assurance de services et de soins de base et*** l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités***, du fossé entre les hommes et les femmes*** et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité ***des droits des travailleurs dans*** des chaînes d'approvisionnement mondiales ***tout en respectant le principe de la cohérence des politiques au service du développement; estime que la coopération au développement ne devrait pas être subordonnée à la coopération avec l'Union sur les questions de migration ou de sécurité et que l'APD ne devrait pas être utilisée pour la gestion des migrations, conformément aux règles du CAD de l'OCDE***; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter ***sous la forme de subventions pour les pays moins développés et les États fragiles et touchés par des conflits; note les difficultés à mobiliser des financements dans certains pays et secteurs; est préoccupé par l'absence de preuves constatée par la Cour des comptes européenne en ce qui concerne le succès des garanties de l'action extérieure de l'Union; demande une évaluation transparente des garanties pour l'action extérieure, conformément aux recommandations de la Cour, afin d'assurer l'efficacité du financement du développement de l'Union dans le prochain CFP; demande l'octroi de financements sous forme de subventions pour l'adaptation et les pertes et dommages, ainsi qu'un soutien spécifique***

aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. en

Amendement 577
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à ***prendre en considération les*** problématiques mondiales les plus urgentes, ***notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de*** catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, ***l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales***; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à ***répondre aux*** problématiques mondiales les plus urgentes, ***en se concentrant sur les domaines dans lesquels l'Union peut avoir l'incidence la plus stratégique, notamment le renforcement de la sécurité énergétique, la promotion des technologies propres, la réponse aux*** catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, ***et le renforcement de la résilience économique; insiste sur le fait qu'il importe de veiller à ce que l'action extérieure soit axée sur les résultats, rentable et coordonnée avec les partenaires internationaux***; insiste en particulier sur le soutien ***ciblé et stratégique*** qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union***, en veillant à ce que l'engagement renforce la stabilité régionale, le commerce et la sécurité énergétique tout en réduisant les dépendances extérieures***;

Or. en

Amendement 578
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles***, de prévenir et de résoudre les conflits violents***, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union; ***met l'accent sur le fait que l'Union devrait maintenir son engagement en faveur des objectifs de développement durable des Nations unies et apporter des fonds suffisants, par l'intermédiaire du CFP, aux programmes et agences des Nations unies qui fournissent un travail indispensable à la réalisation de ces objectifs;***

Or. en

Amendement 579
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques ***mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique***, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les ***différents défis et*** problématiques ***de notre temps que sont le renforcement de la compétitivité de nos entreprises afin qu'elles puissent créer des opportunités et des emplois***, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des

le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	systèmes de santé, ***la formation, la défense de l'état de droit et de la liberté,*** la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux ***familles, qui sont un pilier fondamental de l'Union européenne, ainsi que sur la solidarité avec les*** voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. es

Amendement 580
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, György Hölvényi, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre ***le*** changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; ***insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;***	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment ***la réponse à la crise mondiale de l'apprentissage,*** la lutte contre ***l'immigration clandestine, la traite des êtres humains, la criminalité organisée et le terrorisme, l'atténuation de l'impact du*** changement climatique, ***le soutien à la sécurité alimentaire mondiale, l'éradication de la pauvreté, notamment par la création d'emplois, et la facilitation de la stabilité et de la sécurité dans les pays partenaires; note en outre que l'aide humanitaire de l'Union est nécessaire pour*** la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales;

Or. en

Amendement 581
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union***, et sur la nécessité de renforcer la coopération avec les pays des Amériques et des Caraïbes ainsi qu'avec les pays d'Afrique subsaharienne***;

Or. en

Amendement 582
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, ***notamment la lutte contre le changement climatique,*** la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le

réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; ***insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;***	renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales;

Or. en

Amendement 583
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé ***physique et mentale***, la réduction de la pauvreté et des inégalités***, la lutte contre la violence fondée sur le genre,*** et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. en

Amendement 584
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra	37. souligne que le prochain CFP devra

continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, ***l'élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation à l'égalité,*** la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. en

Amendement 585
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux ***pays de l'élargissement, ainsi qu'aux*** voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. en

Amendement 586

Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes***, notamment la lutte contre le changement climatique***, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. fr

Amendement 587
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, ***la réduction*** de la pauvreté ***et*** des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, notamment la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, ***l'éradication*** de la pauvreté***, la réduction*** des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. pt

Amendement 588
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, ***notamment*** la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;	37. souligne que le prochain CFP devra continuer à prendre en considération les problématiques mondiales les plus urgentes, ***telles que la sécurité,*** la lutte contre le changement climatique, la fourniture d'assistance en cas de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration des systèmes de santé, la réduction de la pauvreté et des inégalités et le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales; insiste en particulier sur le soutien qu'il faut apporter aux voisinages méridional et oriental de l'Union;

Or. en

Amendement 589
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. se déclare profondément préoccupé par la montée des tensions au Moyen-Orient et par les effets déstabilisateurs plus généraux des conflits qui y sont en cours; déplore la perte de milliers de vies civiles; réaffirme qu'un niveau de financement accru devrait être alloué au voisinage méridional pour

soutenir les réformes politiques, économiques et sociales ainsi que pour fournir une aide humanitaire d'urgence dans la région; souligne la nécessité de déployer dès que possible les fonds nécessaires pour soutenir la reconstruction dans le prochain CFP; souligne en particulier qu'il est urgent de contribuer de manière significative à la reconstruction de Gaza et de fournir une aide humanitaire et une aide au développement supplémentaires aux territoires palestiniens occupés, au Liban et à la Syrie; insiste sur la nécessité d'accroître le soutien financier dédié à l'UNRWA en tant que structure d'assistance humanitaire indispensable à Gaza et en Cisjordanie, ainsi qu'en tant que prestataire de services essentiel dans la région;

Or. en

Amendement 590
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. met en exergue le rôle crucial que joue l'éducation pour relever les défis mondiaux; souligne l'importance que revêt Erasmus Mundus en tant qu'instrument majeur de l'action extérieure de l'Union en ce qu'il favorise la coopération et les échanges universitaires internationaux et promeut les valeurs de l'Union;

Or. en

Amendement 591
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Kinga Gál, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. note que la politique migratoire de l'Union doit cesser de faciliter et de promouvoir l'immigration clandestine, mais qu'elle doit aider les personnes sur le terrain, s'attaquer aux causes profondes de la migration et promouvoir les politiques de retour et de réintégration dans les pays d'origine;

Or. en

Amendement 592
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	***supprimé***

Or. en

Amendement 593
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations ***et*** aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations, aux engagements ***en particulier les engagements*** de l'Union pris au niveau mondial ***dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris, ainsi que le financement destiné à enrayer la perte de biodiversité, conformément aux engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal; insiste sur le fait que la stratégie «Global Gateway» doit être un instrument essentiel de la boîte à outils de l'action extérieure de l'Union, continuer à se concentrer sur sa mission principale, qui est de réduire la pauvreté et les inégalités sociales, et obtenir des résultats en matière de développement, et qu'elle devrait toujours aller au-delà de simples investissements économiques***; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;

Or. en

Amendement 594
Jean-Marc Germain, Chloé Ridel, Nacho Sánchez Amor, Carolina Morace, Murielle Laurent, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Nikos Papandreou, Robert Biedroń, Francisco Assis, Hana Jalloul Muro, Marko Vešligaj, Raphaël Glucksmann, Marco Tarquinio, Emma Rafowicz, Merja Kyllönen, Marit Maij, Joanna Scheuring-Wielgus, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Sirpa Pietikäinen, Sandro Ruotolo, Sabrina Repp, Pina Picierno, Tilly Metz, Christophe Clergeau, Marie Toussaint, Leire Pajín, Evin Incir, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; ***rappelle que l'Union s'est engagée collectivement à consacrer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD;*** insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme***, la non-discrimination, l'égalité entre les hommes et les femmes***, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales; ***suggère que cela pourrait être soutenu par un instrument de politique étrangère rationalisé fournissant un appui aux organisations de femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, car le financement d'initiatives et de mesures en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes est un moyen rentable et important de renforcer la croissance économique et la stabilité sociopolitique;***

Or. en

Amendement 595
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que

premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales; ***met l'accent sur le fait que le SEAE et ses 145 délégations de l'Union dans le monde jouent un rôle indispensable en informant, en mettant en œuvre et en projetant les priorités de l'Union et sa politique étrangère et de sécurité; invite la Commission et les États membres à soutenir le SEAE avec des moyens financiers suffisants dans le cadre du futur CFP;***
	Or. en

Amendement 596
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit ***continuer à*** soutenir ***l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre*** international ***fondé sur des règles***, la démocratie, ***le*** multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit soutenir ***la défense de la paix et du désarmement, de la charte des Nations unies et du droit*** international, ***de la souveraineté et de*** la démocratie, ***du*** multilatéralisme, ***de la diplomatie et de la résolution pacifique et diplomatique des conflits internationaux, ainsi que les***

droits des peuples, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales***, et promouvoir un système de sécurité collective pour l'Europe en vue de créer un ordre international capable de garantir la paix et la justice dans les relations entre les peuples***;

Or. pt

Amendement 597
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit ***confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales***;	38. souligne que le budget doit ***servir l'agenda interne de l'Union, et non son «complexe du Messie»***;

Or. en

Amendement 598
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. ***souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que***	38. insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les

premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;

mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;

Or. fr

Amendement 599
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales; ***souligne que ces efforts doivent être guidés par une approche stratégique et axée sur les résultats, en veillant à ce que les engagements financiers soient alignés sur des résultats diplomatiques, économiques et sécuritaires mesurables;***

Or. en

Amendement 600

Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, György Hölvényi, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit ***confirmer le rôle*** de l'Union ***en tant que premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique*** conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures ***qu'elle prend*** pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme et les valeurs fondamentales;	38. souligne que le budget doit ***renforcer la position géopolitique*** de l'Union ***et de ses États membres et permettre à cette dernière de remplir ses obligations et engagements internationaux*** conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union ***et ses États membres*** dans les mesures ***qu'ils prennent*** pour ***favoriser une coopération mutuellement bénéfique avec les pays partenaires de l'Union,*** défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits de l'homme***, y compris les droits des minorités,*** et les valeurs fondamentales;

Or. en

Amendement 601
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que ***premier pourvoyeur mondial d'aide au développement et de financements en faveur de l'action climatique*** conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie, le multilatéralisme, les droits	38. souligne que le budget doit confirmer le rôle de l'Union en tant que ***moteur de la protection de notre environnement naturel*** conformément aux obligations et aux engagements de l'Union au niveau mondial; insiste sur le fait que le budget doit continuer à soutenir l'Union dans les mesures qu'elle prend pour défendre ***l'état de droit, la liberté, l'égalité des chances et*** l'ordre international fondé sur des règles, la démocratie ***libérale***, le multilatéralisme, les droits de l'homme et

de l'homme et les valeurs fondamentales;	les valeurs fondamentales;

Or. es

Amendement 602
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, György Hölvényi

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. note que, si l'Union et ses États membres apportent collectivement la contribution financière la plus importante au système des Nations unies et sont les principaux donateurs d'APD au niveau mondial, l'incidence tangible de ces contributions sur le renforcement de la position géopolitique et de la visibilité de l'Union et des États membres dans les pays partenaires reste nettement en deçà des attentes; demande la révision des règles de visibilité de l'Union afin de rendre reconnaissable la contribution financière de l'Union aux projets mis en œuvre par les agences des Nations unies et d'autres agences;

Or. en

Amendement 603
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. demande que le prochain CFP aie comme objectif de consacrer au moins 0,7 % du produit intérieur brut des États membres de l'Union à l'aide publique au développement, conformément à l'objectif énoncé dans la résolution 2625 (XXV) de

l'Assemblée générale des Nations unies du 24 octobre 1970 et inscrit au paragraphe 43 de la déclaration relative au programme de développement durable à l'horizon 2030;

Or. pt

Amendement 604
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. constate qu'en dix ans, dans le cadre du mécanisme d'aide budgétaire, l'Union européenne a donné au moins 9,3 milliards d'EUR de l'argent des contribuables européens à des pays tiers, avec peu ou pas de transparence, et sans aucune possibilité de suivre ces fonds; demande la suppression progressive de l'aide budgétaire aux pays tiers;

Or. en

Amendement 605
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, György Hölvényi, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 38 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 ter. souligne en outre la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des migrations en Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique dans le cadre de la formulation du prochain CFP; insiste sur l'importance de mettre en œuvre des mécanismes de contrôle des frontières plus efficaces, de lutter contre le trafic de migrants et de soutenir les politiques de

retour et de réadmission;

Or. en

Amendement 606
Tamás Deutsch, Kinga Gál, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 38 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 quater. souligne la nécessité de veiller à ce que l'aide au développement ne favorise pas une dépendance excessive à l'égard de l'aide extérieure; est d'avis que l'Union devrait s'efforcer de mettre en œuvre des stratégies d'aide qui favorisent l'appropriation locale et donnent aux communautés les moyens de devenir autonomes, évitant ainsi la création d'une dépendance à long terme à l'égard de l'aide étrangère;

Or. en

Amendement 607
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être ***considérablement revu à la hausse et*** rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins;	39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins; ***espère que l'aide humanitaire de l'Union sera en mesure de relever de nouveaux défis; fait observer que les crises prolongées nécessitent la***

disponibilité de davantage de ressources financières pour aider les populations locales à rester dans leur région d'origine; souligne, dans ce contexte, qu'il est particulièrement important de maintenir le soutien à l'éducation dans les situations d'urgence, à la nutrition et à l'accès à l'eau potable; demande que le financement de l'Union renforce la cohésion des sociétés locales et diminue les migrations; souligne que l'exécution du budget humanitaire de l'Union doit associer les acteurs locaux, en fournissant des services sociaux vitaux et essentiels dans les situations d'urgence; souligne qu'il est essentiel de contrôler avec rigueur la pertinence de chaque soutien accordé, en veillant à ce qu'il réponde aux besoins réels et en tenant compte du contexte local et de l'état des lieux des infrastructures existantes sur site;

Or. fr

Amendement 608
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins;	39. ***rappelle que les besoins en matière d'aide humanitaire ont atteint de nouveaux sommets; considère que, compte tenu du contexte international extrêmement difficile, en particulier de la grande incertitude des engagements futurs des États-Unis à la lumière des récentes décisions prises concernant l'USAID, de l'instabilité géopolitique croissante, de l'accélération des catastrophes humanitaires dans le monde, de l'augmentation de l'extrême pauvreté et de la faim, et des urgences actuelles induites par le changement climatique, les***

besoins en matière d'aide humanitaire sont considérables; insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être ***un fonds autonome dont la structure sera*** considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins;

Or. en

Amendement 609
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être ***considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible*** dans le prochain CFP***, et qu'il*** devra continuer à être ***utilisé uniquement*** en fonction des besoins;	39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être ***alloué de manière plus efficace, en garantissant une incidence, une transparence et une responsabilité maximale*** dans le prochain CFP***; met l'accent sur la nécessité d'une approche ciblée et axée sur les résultats, qui donne la priorité à la prévention des crises et aux mécanismes de réaction rapide; souligne que l'aide humanitaire*** devra continuer à être ***utilisée strictement*** en fonction des besoins***, en évitant les abus ou la dépendance à long terme à l'égard de l'aide extérieure***; ***invite à une meilleure coordination avec les organisations internationales et les gouvernements nationaux afin d'éviter les doubles emplois et de garantir des solutions durables;***

Or. en

Amendement 610
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins;	39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins; ***souligne la nécessité de renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur humanitaire de premier plan tout en répondant efficacement aux crises émergentes, en particulier dans les régions confrontées à des déplacements prolongés, à l'insécurité alimentaire et à des catastrophes naturelles;***

Or. en

Amendement 611
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires ***et*** de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé	39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires***,*** de l'intensification des problèmes mondiaux ***et des réductions drastiques du financement des principaux fournisseurs d'aide au niveau mondial***, le financement de l'aide humanitaire ***de l'Union*** devra être considérablement revu à

uniquement en fonction des besoins;	la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins;

Or. en

Amendement 612
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire devra être ***considérablement revu à la hausse et rendu plus prévisible dans le prochain CFP, et qu'il devra continuer à être utilisé uniquement en fonction des besoins***;	39. insiste également sur le fait que, compte tenu de l'ampleur des crises humanitaires et de l'intensification des problèmes mondiaux, le financement de l'aide humanitaire ***en cas de crise*** devra être ***maintenu***;

Or. en

Amendement 613
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, György Hölvényi

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. demande que l'aide au développement de l'Union ne favorise pas d'idéologies biaisées mais soit basée sur des principes consensuels entre tous les États membres;

Or. en

Amendement 614
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats;	40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats; ***reconnaît que cela doit s'accompagner d'un soutien à l'appropriation communautaire, à la création de valeur, au développement industriel à travers les chaînes d'approvisionnement dans les pays partenaires; demande que les pays producteurs soient aidés à se conformer aux réglementations relatives au pacte vert pour l'Europe qui ont un impact externe;***

Or. en

Amendement 615
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des	40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des

instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats;	instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats; ***souligne à cet égard l'importance d'un engagement européen uni, rapide et proactif dans les organismes internationaux de normalisation, ainsi que l'importance d'investir dans les capacités et les ressources nationales et européennes pour assumer ce rôle;***

Or. en

Amendement 616
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats;	40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats; ***insiste sur le fait que l'Union doit néanmoins continuer à promouvoir des marchés ouverts et des politiques économiques compétitives et à éviter le protectionnisme et les distorsions du marché;***

Or. en

Amendement 617
Jean-Marc Germain, Chloé Ridel, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats;	40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir ses propres intérêts stratégiques, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats ***y compris en ce qui concerne les droits de l'homme***;

Or. en

Amendement 618
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit ***renforcer sa capacité à protéger et à promouvoir*** ses propres intérêts stratégiques***, élaborer des instruments plus solides pour lutter contre les mesures coercitives et garantir une véritable réciprocité dans ses partenariats***;	40. souligne que, dans un contexte dans lequel les acteurs mondiaux ont de plus en plus recours à l'indépendance commerciale pour exercer une pression économique, l'Union doit ***continuer à s'engager auprès des régions de croissance économique émergentes afin de conserver son avantage concurrentiel au niveau mondial, tout en sauvegardant*** ses propres intérêts stratégiques ***de manière efficace et appropriée***;

Or. en

Amendement 619
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	40 bis. souligne que le prochain cadre financier pluriannuel devrait prévoir des ressources budgétaires accrues pour les instruments de financement extérieur afin de soutenir la reconstruction de l'Ukraine, d'assurer la réussite du processus d'élargissement de l'Union, de mettre en œuvre la stratégie «Global Gateway» et d'approfondir les alliances stratégiques avec les partenaires, renforçant ainsi la position de l'Europe dans le monde; insiste sur l'importance des instruments de financement externes à cet égard, y compris le maintien de garanties spécifiques provenant du budget de l'Union; invite la Commission à simplifier davantage les dispositions de mise en œuvre des instruments de financement extérieur, notamment en consolidant les interventions sur un modèle similaire à ce qui a été fait à l'intérieur de l'Union;

Or. en

Amendement 620
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. considère que le prochain CFP sera essentiel pour préparer l'Union à l'élargissement et les pays candidats à l'adhésion; rappelle que la stabilité, la sécurité et la résilience démocratique des pays candidats sont inextricablement liées à celles de l'Union et qu'elles nécessitent des investissements stratégiques soutenus pour appuyer leur convergence avec les normes de l'Union;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 621
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. considère que le prochain CFP sera essentiel pour préparer l'Union à l'élargissement et les pays candidats à l'adhésion; rappelle que la stabilité, la sécurité et la résilience démocratique des pays candidats sont inextricablement liées à celles de l'Union et qu'elles nécessitent des investissements stratégiques soutenus pour appuyer leur convergence avec les normes de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 622
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. considère que le prochain CFP sera essentiel pour préparer l'Union à l'élargissement et les pays candidats à l'adhésion; rappelle que la stabilité, la sécurité et la résilience démocratique des pays candidats sont inextricablement liées à celles de l'Union et qu'elles nécessitent des investissements stratégiques soutenus pour appuyer leur convergence avec les normes de l'Union;	41. considère que le prochain CFP sera essentiel pour préparer l'Union à l'élargissement et les pays candidats à l'adhésion; rappelle que la stabilité, la sécurité et la résilience démocratique des pays candidats sont inextricablement liées à celles de l'Union et qu'elles nécessitent des investissements stratégiques soutenus***,*** ***liés aux réformes,*** pour appuyer leur convergence avec les normes de l'Union;

Or. en

Amendement 623
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements; est d'avis que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être à la fois sous la forme de subventions et de prêts; estime, dans ce contexte, que le futur cadre devrait autoriser des mécanismes de financement innovants, notamment des prêts aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» (différence entre ressources propres et plafonds du CFP);	***supprimé***

Or. fr

Amendement 624
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements***; est d'avis*** que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être ***à la fois*** sous la forme de subventions ***et*** de prêts; estime***, dans ce contexte,*** que le futur cadre devrait ***autoriser*** des mécanismes de financement innovants, ***notamment des prêts*** aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» ***(différence entre ressources propres et plafonds du CFP)***;	42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé***, axé sur les résultats*** en faveur de la préadhésion, de la croissance***,*** et des investissements***, en veillant à ce que le financement soit orienté vers des projets qui renforcent la résilience économique, l'intégration du marché et les réformes structurelles; souligne*** que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être ***en étant principalement structurée*** sous forme de subventions ***plutôt que*** de prêts***, en encourageant la responsabilité financière et l'obligation de rendre compte***; estime que le futur cadre devrait ***examiner*** des

mécanismes de financement innovants, ***en veillant à ce que tout prêt*** aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» ***reste fiscalement durable et n'augmente pas les risques financiers***; ***invite à un contrôle rigoureux et à un financement basé sur la performance;***

Or. en

Amendement 625
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements; est d'avis que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être ***à la fois*** sous la forme ***de subventions et*** de prêts; estime, dans ce contexte, que le futur cadre devrait autoriser des mécanismes de financement innovants, notamment ***des prêts aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» (différence entre ressources propres et plafonds du CFP)***;	42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements; est d'avis que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être ***uniquement*** sous la forme de prêts; estime, dans ce contexte, que le futur cadre devrait ***également*** autoriser des mécanismes de financement innovants, notamment ***un soutien direct des États membres et des institutions financières internationales et commerciales; exclut la possibilité que les coûts des prêts pour la préadhésion, les facilités et autres arrangements soient financés par le budget de l'Union***;

Or. en

Amendement 626
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*

42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements; est d'avis que l'assistance qui sera apportée après 2027 devrait l'être à la fois sous la forme de subventions et de prêts; estime, dans ce contexte, que le futur cadre devrait autoriser des mécanismes de financement innovants, notamment des prêts aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» (différence entre ressources propres et plafonds du CFP);	42. souligne qu'il convient de prévoir un soutien stratégiquement ciblé en faveur de la préadhésion, de la croissance et des investissements; est d'avis que l'assistance ***de préadhésion*** qui sera apportée après 2027 devrait l'être à la fois sous la forme de subventions et de prêts; estime, dans ce contexte, que le futur cadre devrait autoriser des mécanismes de financement innovants, ***et*** notamment des prêts aux pays candidats couverts par la «marge de manœuvre» (différence entre ressources propres et plafonds du CFP);
	Or. en

Amendement 627
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au respect des valeurs de l'Union; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;	43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à ***l'adhésion aux valeurs de l'Union, à*** la mise en œuvre de réformes ***liées à la mise en œuvre de l'acquis de l'Union*** et au respect des valeurs de l'Union; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires***, et en particulier une architecture antifraude solide et fonctionnelle***; ***insiste sur le rôle constructif que joue une société civile dynamique, en particulier dans la perspective du processus d'intégration de l'Union européenne et, partant, des pays candidats à l'élargissement; souligne à cet égard la nécessité d'accroître le financement des acteurs de la société civile, notamment en cas de fermeture d'espaces civiques, en mettant particulièrement l'accent sur la protection***

des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes; demande un financement accru afin de renforcer les capacités des délégations de l'Union et des principales parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques essentielles pour la promotion et la protection d'une société civile plus forte;

Or. en

Amendement 628
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. ***souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au respect des valeurs de l'Union;*** rappelle***, à cet égard***, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;	43. rappelle, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;

Or. fr

Amendement 629
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au respect des valeurs de l'Union; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité,	43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à ***son orientation stratégique vers l'Union, à*** la mise en œuvre de réformes***, à l'alignement sur les politiques de l'Union,*** et au respect des valeurs de l'Union; rappelle, à cet

la surveillance et le contrôle parlementaires;	égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;

Or. en

Amendement 630
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au ***respect des valeurs de l'Union***; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;	43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au ***retour des migrants illégaux et des criminels***; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;

Or. en

Amendement 631
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au respect des ***valeurs de l'Union***; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;	43. souligne que l'octroi d'un soutien financier doit être conditionné à la mise en œuvre de réformes et au respect des ***principes démocratiques***; rappelle, à cet égard, la nécessité d'un solide modèle de gouvernance qui garantit la responsabilité, la surveillance et le contrôle parlementaires;

Or. en

Amendement 632
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	43 bis. réaffirme son soutien total aux Ukrainiens dans leur lutte pour la liberté et la démocratie contre l'agression russe; déplore les terribles répercussions sur les vies et les souffrances du peuple ukrainien de la guerre d'agression non provoquée et injustifiable menée par la Russie; se félicite de la décision d'accorder à l'Ukraine le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de déployer en temps utile les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion dans le cadre du prochain CFP;

Or. en

Amendement 633
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. souligne que l'aide de préadhésion en faveur de l'Ukraine doit être distincte de l'assistance financière à la reconstruction et au redressement après la guerre, pour lesquels les besoins sont bien plus importants et passent par une action internationale concertée dont l'aide apportée par le budget de l'Union doit constituer une part importante;	44. souligne que l'aide de préadhésion en faveur de l'Ukraine doit être distincte de l'assistance financière à la reconstruction***, à la stabilité macroéconomique*** et au redressement après la guerre, pour lesquels les besoins sont bien plus importants et passent par une action internationale concertée dont l'aide apportée par le budget de l'Union doit constituer une part importante;

Or. en

Amendement 634
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. souligne que l'aide de préadhésion en faveur de l'Ukraine doit ***être distincte de*** l'assistance financière à la reconstruction et au redressement après la guerre, pour lesquels les besoins sont bien plus importants et passent par une action internationale concertée dont l'aide apportée par le budget de l'Union doit constituer une part importante;	44. souligne que l'aide de préadhésion en faveur de l'Ukraine doit ***s'ajouter à*** l'assistance financière à la reconstruction et au redressement après la guerre, pour lesquels les besoins sont bien plus importants et passent par une action internationale concertée dont l'aide apportée par le budget de l'Union doit constituer une part importante;

Or. en

Amendement 635
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; ***souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;***	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement;

Or. fr

Amendement 636
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture***, en garantissant les intérêts de chaque État et sans porter préjudice aux actuels bénéficiaires de ces dépenses,*** et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;

Or. pt

Amendement 637
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre ***avec la possibilité d'adopter la clause au moyen du traité d'adhésion concerné***; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture***, en***

particulier les paiements directs, et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;

Or. en

Amendement 638
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne ***qu'en cas d'élargissement,*** le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive ***tout en préservant les intérêts des agriculteurs et des communautés rurales de l'Union***;

Or. en

Amendement 639
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; ***souligne***	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; ***insiste sur le fait que les futurs élargissements de l'Union devraient être menés en évitant de faire***

que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	***peser une quelconque charge sur la politique de cohésion et la PAC, l'élargissement ne devant en aucun cas se faire au détriment des régions et du système agricole actuels de l'Union;*** souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement;

Or. en

Amendement 640
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre***; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement***; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que le prochain CFP devra également réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;

Or. en

Amendement 641
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être ***maintenue*** dans le prochain cadre; souligne que les	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être ***révisée*** dans le prochain cadre; souligne que les

enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également ***réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et*** prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;

Or. en

Amendement 642
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également ***réformer de grands domaines de dépenses tels que la cohésion ou l'agriculture et*** prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP devra également prévoir des mesures de transition et d'introduction progressive;

Or. en

Amendement 643
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être	45. se dit convaincu que la clause actuelle de révision obligatoire en cas d'élargissement devrait être maintenue dans le prochain cadre; souligne que les enveloppes nationales ne devraient pas être

affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP ***devra également réformer*** de grands domaines de dépenses ***tels que*** la cohésion ou l'agriculture ***et prévoir*** des mesures de transition et d'introduction progressive;

affectées en cas d'élargissement; souligne que le prochain CFP ***devrait également chercher à améliorer*** de grands domaines de dépenses***, y compris*** la cohésion ou l'agriculture***, tout en garantissant*** des mesures de transition et d'introduction progressive ***appropriées***;

Or. en

Amendement 644
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Sous-titre 6

Proposition de résolution	*Amendement*
Droits fondamentaux, ***valeurs de l'Union et*** état de droit	Droits fondamentaux, état de droit ***et autres valeurs de l'Union***

Or. en

Amendement 645
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux***, y compris le droit d'asile et la non-discrimination fondée sur le sexe, la race ou la couleur*** et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des

institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation; ***invite la Commission à étendre la boîte à outils de la conditionnalité aux valeurs inscrites à l'article 2 du traité UE, y compris en ce qui concerne l'égalité et les droits de l'homme en général, étant donné que le non-respect de ces valeurs de l'Union peut avoir une incidence négative sur l'exécution du budget de l'Union;***

Or. en

Amendement 646
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen ***et*** la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de ***la justice***, du bon fonctionnement des institutions nationales, ***du*** soutien à la société civile et de la désoligarchisation;	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, ***inscrites à l'article 2 du traité UE***, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen***, la culture démocratique et l'éducation civique,*** la participation des jeunes ainsi que ***protéger et*** promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de ***l'appareil judiciaire, y compris des poursuites***, du bon fonctionnement des institutions nationales ***et sous-nationales européennes***, ***y compris de la stabilité et de l'autonomie juridiques, ainsi que de médias libres, indépendants et pluralistes, d'une société civile pluraliste et florissante et d'un*** soutien ***accru*** à la société civile et de la désoligarchisation;

Or. en

Amendement 647
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger ***la démocratie et*** les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ***ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit***; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger les valeurs de l'Union ***conformément à l'article 2 du traité UE, notamment la liberté, la démocratie, l'état de droit, l'égalité et la non-discrimination, les droits de l'homme et les droits fondamentaux, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, les droits des femmes et des filles, les droits des personnes LGBTIQ, la lutte contre la violence fondée sur le sexe et la violence domestique***, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;

Or. en

Amendement 648
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration

européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; ***souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;***

européenne, renforcer l'engagement citoyen et ***encourager*** la participation des jeunes ***et la sensibilisation à l'Union*** ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit;

Or. en

Amendement 649
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie et les valeurs de l'Union, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux et l'état de droit; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, ***de la protection de l'espace civique et*** du soutien ***accru*** à la société civile et de la désoligarchisation;

Or. en

Amendement 650
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie ***et les valeurs de l'Union***, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux ***et l'état de droit***; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales***, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation***;	46. souligne l'importance du budget de l'Union pour promouvoir et protéger la démocratie, faire connaître le patrimoine culturel commun de l'Union et favoriser l'intégration européenne, renforcer l'engagement citoyen et la participation des jeunes ainsi que promouvoir les droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux; souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales ***et de la lutte contre la fraude et l'utilisation abusive des fonds***;

Or. en

Amendement 651
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 46 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	46 bis. insiste sur le travail précieux réalisé dans le cadre du volet «Valeurs de l'Union», qui fournit, entre autres, un financement direct aux organisations de la société civile en tant qu'acteurs clés de démocraties dynamiques; déplore, à cet égard, les attaques injustifiées croissantes contre les organisations de la société civile de la part des forces politiques au sein de l'Union; souligne que la société civile et un espace civique actif sont des piliers essentiels de la démocratie, car ils contribuent à la transparence et à la responsabilité, favorisent l'engagement des citoyens et fournissent aux décideurs politiques des données factuelles et des bonnes pratiques issues du terrain; rappelle à cet égard que, conformément à

l'article 11, paragraphe 2, du traité UE, les institutions doivent entretenir un dialogue ouvert, transparent et structuré avec les organisations de la société civile et les associations représentatives; souligne que l'accès au financement des organisations de la société civile est une condition préalable pour garantir la participation du public, sans laquelle il ne serait pas possible pour les citoyens de maintenir un dialogue régulier avec les institutions de l'Union; souligne, dans le même temps, le rôle que jouent les organisations de la société civile dans le contrôle de la mise en œuvre des politiques et de la législation de l'Union, y compris l'utilisation des fonds de l'Union et le respect de l'état de droit et des valeurs de l'Union; met l'accent sur l'importance d'assurer une augmentation du financement des acteurs de la société civile dans le prochain CFP, en particulier dans le contexte de l'incidence de la réduction du financement de la société civile par les partenaires internationaux de l'Union;

Or. en

Amendement 652
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 46 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	46 bis. souligne à cet égard que la refonte du règlement financier impose à la Commission et aux États membres, dans l'exécution du budget, d'assurer la conformité avec la charte des droits fondamentaux et de respecter les valeurs sur lesquelles l'Union est fondée, qui sont consacrées à l'article 2 du traité Union; attend de la Commission qu'elle veille à ce que les propositions relatives au

prochain CFP, y compris les programmes de dépenses, soient alignées sur la refonte du règlement financier;

Or. en

Amendement 653
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 46 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	46 bis. souligne que les règles de la Commission européenne visant à protéger les intérêts financiers de l'Union, à garantir la transparence et à éviter les comportements répréhensibles n'ont pas fonctionné, puisqu'il a été révélé que d'anciens membres de la Commission sont actuellement interrogés et font l'objet d'une enquête pour détournement de fonds européens, comportement répréhensible et blanchiment d'argent, qui dure depuis plusieurs années au sein de l'institution;

Or. en

Amendement 654
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 46 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	46 bis. souligne l'importance de l'indépendance de la justice, du bon fonctionnement des institutions nationales, du soutien à la société civile et de la désoligarchisation;

Or. en

Amendement 655
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 46 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	46 ter. souligne l'importance d'un financement spécifique pour protéger et promouvoir les droits et les valeurs consacrés par les traités, la charte des droits fondamentaux de l'Union et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme en vigueur, notamment en appuyant les organisations de la société civile actives aux niveaux local, régional, national et transnational, et en encourageant la participation civique et démocratique, afin de soutenir et de poursuivre le développement d'une société ouverte, fondée sur les droits, démocratique, égalitaire et inclusive; souligne que, pour développer des sociétés plus résilientes dans le contexte d'une polarisation croissante et de sentiments antidémocratiques, il est essentiel d'encourager un sentiment de citoyenneté active dans l'ensemble de l'Union; demande le maintien et le renforcement d'un tel financement spécifique et autonome dans le cadre financier pluriannuel, à l'instar de l'actuel programme CERV; insiste en outre sur la nécessité, dans ce contexte, de veiller à ce que toutes les femmes aient accès aux services de santé sexuelle et génésique et qu'une attention particulière soit accordée aux besoins spécifiques des personnes marginalisées, notamment les enfants, les personnes handicapées, les minorités raciales et ethniques, les femmes réfugiées et migrantes et la communauté LGBTI;

Or. en

Amendement 656
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, ***dans le respect*** des droits fondamentaux ***et des*** valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;	47. souligne que l'instabilité des régions voisines ***et au-delà***, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique***, ainsi que les effets directs et indirects du changement climatique,*** restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra ***s'attaquer aux causes profondes de la fuite et de la migration,*** soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile ***régi par le principe de solidarité et de partage équitable des responsabilités***, ***y compris ses implications financières, entre les États membres, comme le prévoit l'article 80 du traité UE, et dans le respect*** des droits fondamentaux***, conformément aux*** valeurs de l'Union ***et aux engagements internationaux, ainsi que l'inclusion sociale des réfugiés et des migrants dans l'Union, en coopération avec les organisations de la société civile***; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales***, y compris le principe de non-refoulement***; ***considère que cette coopération devrait inclure des évaluations ex ante de l'impact sur les droits de l'homme et des mécanismes de contrôle indépendants, garantir que le Parlement européen participe pleinement afin d'exercer son rôle de contrôle, et que le financement de l'Union doit être retiré***

en cas de violation des droits fondamentaux; demande une plus grande flexibilité dans les lignes directrices en matière de financement afin de garantir que les organisations contraintes de quitter un pays tiers puissent continuer à bénéficier d'un soutien, même si elles s'installent dans l'Union; demande que les financements destinés aux projets dans les pays tiers soient également accessibles aux organisations opérant à partir de l'Union tout en continuant à travailler sur la situation dans le pays concerné;

Or. en

Amendement 657
Karlo Ressler, Andrzej Halicki, Danuše Nerudová, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, ***dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union***; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique ***mais aussi le désir d'améliorer les conditions matérielles de vie,*** restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, ***la protection de nos frontières extérieures et des politiques de retour efficaces; insiste, à cet égard, sur le fait qu'il importe d'allouer des ressources suffisantes pour aider les États membres à mettre en œuvre les différentes dispositions du pacte, à renforcer les capacités et les infrastructures frontalières ainsi que la surveillance, à empêcher le franchissement non autorisé des frontières et à lutter contre le trafic de***

migrants et la traite des êtres humains, ainsi qu'à veiller à ce que les décisions en matière de retour soient effectivement mises en œuvre; rappelle que la coopération avec les pays tiers est au cœur d'une stratégie durable en matière de migration et considère que les centres de retour situés en dehors de l'Union peuvent contribuer à augmenter les taux de retour et à protéger l'intégrité du régime d'asile de l'Union; met l'accent sur le potentiel des accords de coopération, y compris les aspects migratoires, afin de mettre un terme à la migration irrégulière, de prévenir les décès en mer, de progresser dans les accords de retour et de réadmission ainsi que de mieux lutter contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;

Or. en

Amendement 658
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration***; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la*** migration ***et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de***	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration***, en grande partie en raison des politiques de guichet social et de diverses allocations, qui attirent cette*** migration ; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers

l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;

dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales; ***demande le renforcement de l'agence Frontex au moyen d'une augmentation des crédits en vue du recrutement d'agents permanents équipés d'armes de service pour aider les États membres à contrôler les frontières extérieures ainsi qu'en vue de l'acquisition d'équipement de contrôle, et notamment de moyens de surveillance terrestre, aérienne et maritime; observe que cette augmentation devrait également permettre au contingent permanent de participer à la numérisation des contrôles aux frontières, c'est-à-dire les nouveaux systèmes Etias d'entrées et de sorties, et qu'elle devrait garantir l'accès aux bases de données concernées (SIS, VIS, Eurodac, etc.) ainsi que la pleine interopérabilité de celles-ci;***

Or. fr

Amendement 659
Tamás Deutsch, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; ***souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la***	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration;

migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;

Or. en

Amendement 660
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration***; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;***	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union ***et en son sein***, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration ***ainsi que sur la société dans son ensemble;***

Or. en

Amendement 661
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances

sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;	sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales ***et que les fonds de l'UE devraient être subordonnés au respect de ces normes***; ***rappelle la position du Parlement sur le fait d'œuvrer en faveur des voies légales d'accès de l'Union, comme indiqué dans les objectifs du FAMI et le pacte sur la migration et l'asile, afin de réduire l'immigration irrégulière;***

Or. en

Amendement 662
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, ***la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique*** et ***l'évolution démographique*** restent des facteurs qui poussent à migrer ***vers*** l'Union***, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration***; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra ***soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits***	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, ***les conditions économiques*** et ***les tendances démographiques*** restent des facteurs qui poussent à migrer***, nécessitant une réponse globale et axée sur la sécurité de la part de*** l'Union; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra ***garantir une gestion contrôlée et durable des migrations, en donnant la priorité aux voies d'immigration légales fondées sur les besoins économiques, tout en prévenant***

fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne ***en outre*** que***, conformément au pacte,*** la coopération avec les pays tiers ***dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales***;

les migrations irrégulières grâce à des mesures renforcées d'application de la loi; souligne que la coopération ***financière*** avec les pays tiers ***doit être subordonnée à des réductions avérées des flux migratoires illégaux et au démantèlement des réseaux de traite des êtres humains, en veillant à ce que l'Union conserve le plein contrôle de ses politiques en matière d'asile et de frontières***;

Or. en

Amendement 663
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union ***et*** respecter les normes internationales;	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre intégrale du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union***, ainsi que des normes internationales en matière de droits de l'homme***; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union***,*** respecter les normes internationales ***en matière des droits de l'homme et défendre le principe de la dignité humaine et de la protection des personnes dans le besoin***;

Or. en

Amendement 664
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre ***intégrale*** du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;	47. souligne que l'instabilité des régions voisines, la pauvreté, les tendances sous-jacentes du développement économique et l'évolution démographique restent des facteurs qui poussent à migrer vers l'Union, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes d'asile et de migration; souligne que le CFP postérieur à 2027 devra soutenir la mise en œuvre du pacte de l'Union sur la migration et l'asile, dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union; souligne en outre que, conformément au pacte, la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la migration doit se conformer au droit de l'Union et respecter les normes internationales;

Or. en

Amendement 665
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. souligne la nécessité de remédier à la vulnérabilité de l'Union face à l'instrumentalisation des migrants dans le cadre d'attaques hybrides, notamment en apportant un soutien financier adéquat aux programmes, aux agences et aux États membres qui participent à la protection des frontières extérieures de

l'Union; rappelle l'importance d'un financement adéquat pour renforcer la protection et la surveillance des frontières, y compris les capacités et les infrastructures, afin d'empêcher les franchissements non autorisés des frontières et de lutter contre la criminalité transfrontalière, dans le respect du cadre juridique existant;

Or. en

Amendement 666
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. souligne l'échec des politiques de l'Union en matière de prévention des flux migratoires et de la traite des êtres humains; réitère ses préoccupations quant au rôle joué par le Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI), qui devrait garantir la bonne mise en œuvre d'une politique d'asile rigoureuse et conforme aux normes internationales, tout en bloquant l'immigration illégale et en assurant le contrôle des frontières et une politique de rapatriement adéquate;

Or. en

Amendement 667
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de l'état de droit et	***supprimé***

l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect de l'état de droit à l'échelon national; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations;

Or. fr

Amendement 668
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de ***l'état de droit*** et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect ***de l'état de droit*** à l'échelon national***; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié***; souligne que les décisions de suspension	48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de ***la démocratie*** et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect ***des principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'homme*** à l'échelon national; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de ***ces principes*** doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations;

ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de ***l'état de droit*** doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations;

Or. en

Amendement 669
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de l'état de droit et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union ***dépend du*** respect de l'état de droit à l'échelon national; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations;	48. ***insiste avec empathie sur le fait que le respect de l'état de droit et des autres valeurs de l'Union est une condition préalable fondamentale à l'accès aux fonds de l'Union;*** souligne l'importance de liens solides entre le respect de l'état de droit et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union ***est intrinsèquement liée au*** respect de l'état de droit ***également*** à l'échelon national; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et ***à prendre les mesures appropriées en vertu du règlement*** sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations;

Or. en

Amendement 670
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de l'état de droit et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect de l'état de droit à l'échelon national; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs ***et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations***;	48. souligne l'importance de liens solides entre le respect de l'état de droit et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel; estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect de l'état de droit à l'échelon national; salue notamment les effets positifs du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs***, non discriminatoires et proportionnés, en veillant à ce qu'elles ne soient pas utilisées comme un instrument politique; demande un cadre procédural amélioré qui garantisse l'objectivité, la transparence, la cohérence et la protection des bénéficiaires finaux***;

Or. en

Amendement 671
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. ***souligne l'importance de liens solides entre le respect de*** l'état de droit ***et l'accès aux fonds de l'Union dans le cadre du CFP actuel***; ***estime que la protection des intérêts financiers de l'Union dépend du respect de*** l'état de droit ***à l'échelon national***; ***salue notamment les effets positifs du règlement sur*** la conditionnalité liée à l'état de droit ***pour la protection des intérêts financiers de l'Union en cas de violation systémique et persistante de l'état de droit; invite la Commission et le Conseil à appliquer, au besoin, le règlement de manière stricte, systématique et sans retard injustifié; souligne que les décisions de suspension ou de réduction du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit doivent se fonder sur des critères objectifs et non sur d'autres considérations et qu'elles ne doivent pas être le résultat de négociations***;	48. ***rappelle que l'ancien commissaire chargé de négocier le cadre anticorruption et*** l'état de droit ***avec les États membres au cours des cinq dernières années fait actuellement l'objet d'une enquête pénale pour blanchiment d'argent et autres délits liés à la corruption; condamne l'utilisation de la conditionnalité de*** l'état de droit ***pour des attaques idéologiques à motivation politique contre les États membres; souligne que, dans le cadre de ces attaques, la Commission européenne a utilisé et financé des ONG et des médias de gauche à l'aide de fonds de l'Union; exige par conséquent qu'il soit mis fin à ces attaques contre la souveraineté nationale en utilisant abusivement*** la conditionnalité liée à l'état de droit;

Or. en

Amendement 672
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. invite la Commission à définir un «fonds de rétablissement de l'état de droit», dont l'objectif serait de mettre en réserve les fonds gelés et suspendus aux États membres en raison de leur violation de l'état de droit et qui seraient ensuite redistribués une fois que la Commission aurait obtenu des garanties et procédé à une évaluation complète du respect de l'état de droit dans l'État membre en question; estime que ce nouveau fonds pourrait inciter les États membres

concernés à investir plus rapidement dans des mesures correctives afin de lever toute suspension de financement;

Or. en

Amendement 673
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. insiste sur le rôle des parlements nationaux et européen dans la protection et la défense de la démocratie et de l'état de droit; insiste sur le rôle que joue le Parlement européen dans la défense de la démocratie; attend du Conseil, de la Commission et du Parlement européen qu'ils respectent pleinement le principe fondamental de la séparation des pouvoirs et la valeur d'un parlementarisme opérationnel; souligne que l'argent des contribuables européens ne devrait pas être utilisé pour subventionner le lobbying politique;

Or. en

Amendement 674
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	48 bis. rejette le maintien de l'actuel «mécanisme de conditionnalité de l'état de droit», ainsi que le renforcement et l'extension des conditionnalités; rappelle que toute initiative visant à renforcer ou à étendre les conditionnalités va à

	l'encontre de la simplification et de la compétitivité en rendant l'obtention d'un financement plus difficile et plus longue pour les États membres;

Or. en

Amendement 675
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 676
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que le lien entre état de	***supprimé***

droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;

Or. en

Amendement 677
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, András László

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 678
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être ***solide*** après 2027 et se félicite de ***l'intention*** de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les ***lacunes*** recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;	49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être ***renforcé*** après 2027 et se félicite de ***l'engagement*** de la Commission***, découlant des orientations politiques,*** de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit ***et d'autres valeurs de l'Union*** et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer ***et à faire rapport sur l'application de la charte***, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les ***violations*** recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres ***ainsi que la mise en œuvre des recommandations et mesures pertinentes et l'incidence de leur absence, en particulier sur une période plus longue***;

Or. en

Amendement 679
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 ***et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget***; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;	49. souligne que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les États membres;

Or. en

Amendement 680
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. ***souligne*** que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le respect de ce principe par les	49. ***insiste sur le fait*** que le lien entre état de droit et budget de l'Union devra être solide après 2027 et se félicite de l'intention de la Commission de renforcer les liens entre les recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'état de droit et l'accès aux fonds du budget; invite la Commission à indiquer, dans le rapport annuel sur l'état de droit à partir de 2025, le risque que les lacunes recensées dans les régimes relatifs à l'état de droit est susceptible de présenter pour le budget de l'Union; se félicite également du lien entre le respect des valeurs de l'Union et l'exécution du budget et invite la Commission à surveiller activement le

États membres;	respect de ce principe par les États membres;

Or. en

Amendement 681
Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 682
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et	***supprimé***

la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;

Or. en

Amendement 683
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 684

Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans ***l'application et*** le contrôle de ces mesures; souligne ***également qu'il faut veiller à la cohérence des*** instruments ***lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres***;	50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans le contrôle de ces mesures; souligne ***le fait que, en cas de déclenchement du mécanisme de conditionnalité, la Commission applique, dans la mesure du possible, une approche différenciée entre les*** instruments ***de financement lorsqu'elle propose la suspension des fonds, en donnant la priorité aux instruments de financement les plus exposés et en évitant, dans la mesure du possible, de suspendre les paiements pour certaines catégories de bénéficiaires, tels que les agriculteurs ou les étudiants***;

Or. en

Amendement 685
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la	50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la

résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;

résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres; ***reconnaît, dans ce contexte, le rôle clé que les agences JAI de l'Union peuvent jouer pour assurer la protection des intérêts financiers de l'Union, dans le cadre d'une architecture antifraude efficace de l'Union;***

Or. en

Amendement 686
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité ***et*** sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;	50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité***,*** sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes, ***et les dispositions pertinentes du règlement financier, et insiste pour que la boîte à outils couvre l'ensemble du budget de l'Union***; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments

lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;

Or. en

Amendement 687
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. demande la constitution d'un ensemble solide d'instruments relatifs à l'état de droit fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;	50. demande la constitution d'un ensemble solide ***unifié*** d'instruments relatifs à l'état de droit ***ainsi qu'au respect des autres valeurs de l'Union*** fondé sur les dispositions actuelles de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) relatives à la conditionnalité et sur les conditions favorisantes horizontales du règlement portant dispositions communes; souligne qu'il faut accroître la transparence et la cohérence de l'application des instruments de protection de l'état de droit et renforcer le rôle du Parlement dans l'application et le contrôle de ces mesures; souligne également qu'il faut veiller à la cohérence des instruments lors de l'évaluation des violations de l'état de droit dans les États membres;

Or. en

Amendement 688
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. souligne la nécessité de commencer à élaborer un mécanisme

solide englobant toutes les valeurs de l'Union visées à l'article 2 du traité UE, y compris la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux, fonctionnant dans le cadre d'un accord interinstitutionnel entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil, garantissant une approche unifiée du suivi annuel dans tous les États membres et un lien clair avec des mesures concrètes de l'Union pour les cas où des lacunes n'ont pas été corrigées;

Or. en

Amendement 689
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. invite la Commission à inclure une évaluation de la situation du marché unique dans l'examen de l'état de droit dans chaque État membre et à déclencher le mécanisme de conditionnalité, en cas de violations persistantes au niveau national des intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 690
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne	***supprimé***

doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer le principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;

Or. en

Amendement 691
Moritz Körner, Joachim Streit, Fabienne Keller, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet ***et*** souligne qu'il importe d'appliquer le principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à ***envisager*** d'autres ***mécanismes*** permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans	51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet***; s'inquiète du fait que la suspension des fonds de l'Union pourrait être utilisée par les gouvernements nationaux sanctionnés comme une arme politique pour priver la société civile, ainsi que les autorités locales et régionales, de leurs droits;*** souligne qu'il importe d'appliquer le principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à ***adopter*** d'autres ***mesures*** permettant aux

mettre à mal l'application du règlement;

autorités locales et régionales, à la société civile**,** et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement; ***estime que ces mesures supplémentaires devraient inclure la réaffectation des fonds dégagés dans des régimes de financement directement gérés par la Commission européenne; souligne qu'afin d'éviter une charge administrative excessive pour la Commission, le rôle d'autorité de gestion devrait être assumé par les autorités régionales et locales compétentes, par des organismes semi-indépendants tels que JASPERS ou la Banque européenne d'investissement, ou par des opérateurs de fonds professionnels indépendants ayant la capacité organisationnelle nécessaire, sélectionnés au moyen d'appels d'offres publics concurrentiels, tels que les sociétés fournissant des services de conseil et d'assistance technique pour les projets de développement internationaux;***

Or. en

Amendement 692
Rasmus Nordqvist, Daniel Freund
au nom du groupe Verts/ALE
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer le	51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer le

principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales ***sans mettre à mal l'application du règlement***;	principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales ***tout en maintenant le plein effet des mesures prises***; ***souligne que ces mesures pourraient inclure, outre le gel des fonds tout en maintenant l'obligation de paiement de l'État membre en vertu du droit de l'Union, la possibilité de remplacer les procédures habituelles de gestion partagée par une procédure spéciale impliquant un tiers indépendant à la place des autorités de l'État membre concerné, ainsi que la réaffectation simplifiée des fonds destinés à l'État membre en question aux programmes impliquant une gestion directe et indirecte, tels que, par exemple, les programmes «Citoyens, égalité, droits et valeurs» ou «Europe créative», ou tout programme qui leur succéderait.***
	Or. en

Amendement 693
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement ***sur la*** conditionnalité ***liée à l'état de droit*** prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à ***leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer le***	51. rappelle que le règlement ***2020/2092 relatif à un régime général de*** conditionnalité ***pour la protection du budget de l'Union*** prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à

principe de conditionnalité avec discernement afin que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; ***invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;***	***leur État membre***;

Or. en

Amendement 694
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe ***d'appliquer le principe*** de conditionnalité ***avec discernement afin que*** les bénéficiaires ***ne soient pas*** pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;	51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de sanctions imposées à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe ***de renforcer l'application du règlement relatif à un régime général*** de conditionnalité ***pour la protection du budget de l'Union et la confiance de nos citoyens, tout en reconnaissant que*** les bénéficiaires ***ne devraient pas être excessivement*** pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; invite la Commission à envisager d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;

Or. en

Amendement 695
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de ***sanctions imposées*** à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer ***le*** principe de conditionnalité ***avec discernement*** afin que les ***bénéficiaires*** ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; ***invite*** la Commission ***à envisager*** d'autres mécanismes permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;	51. rappelle que le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit prévoit que les destinataires finaux ne doivent pas être privés des bénéfices des fonds de l'Union en cas de ***mécanisme imposé*** à leurs pouvoirs publics; estime qu'à ce jour, cette disposition n'a pas eu d'effet et souligne qu'il importe d'appliquer ***un principe de proportionnalité au sein du mécanisme*** de conditionnalité afin que les ***citoyens*** ne soient pas pénalisés par l'action de leurs pouvoirs publics; ***insiste pour que*** la Commission ***réaffecte des sources aux programmes gérés directement et indirectement et envisage*** d'autres mécanismes ***de financement*** permettant aux autorités locales et régionales, à la société civile et aux autres bénéficiaires de continuer à bénéficier du financement de l'Union en cas de violation de l'état de droit par les autorités nationales sans mettre à mal l'application du règlement;

Or. en

Amendement 696
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. réaffirme le rôle essentiel et la

grande importance du Parquet européen dans la lutte contre la criminalité organisée et la protection des intérêts financiers de l'Union et de l'état de droit; souligne que le Parquet européen a été très efficace et efficient dans sa mission depuis le début de ses activités et qu'il apporte à l'Union des avantages significatifs en matière de budget et de sécurité; demande par conséquent un budget qui soit à la hauteur de ces avantages; souligne qu'outre un budget accru, la mesure dans laquelle le Parquet européen parvient à s'acquitter de ses tâches dépend également de la mise en place par les États membres de mécanismes solides de détection des fraudes et de communication d'informations au Parquet européen, d'un soutien adéquat aux enquêtes du Parquet européen, notamment en ce qui concerne les policiers, les douaniers et les fiscalistes spécialisés ainsi que les assistants nationaux aux procureurs délégués européens, ainsi que de l'application correcte du règlement du Parquet européen et de la directive PIF;

Or. en

Amendement 697
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	51 bis. constate que l'appareil antifraude de l'Union se compose de plusieurs institutions et organismes, dont en particulier la Cour des comptes, Eurojust, Europol, le Parquet européen et l'Office européen de lutte antifraude (OLAF); estime que ces institutions et organismes doivent resserrer leur coopération, en particulier en échangeant des

	renseignements sur les activités criminelles et frauduleuses ayant un lien avec les fonds de l'Union et en se donnant mutuellement accès aux données dont ils disposent; appelle de ses vœux la recherche de synergies et la mise à l'étude d'une éventuelle consolidation de l'appareil antifraude européen;

Or. en

Amendement 698
João Oliveira

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Un budget à long terme qui ***intègre les objectifs stratégiques de l'Union***	Un budget à long terme qui ***garantisse le soutien aux besoins et aux stratégies de développement des États membres***

Or. pt

Amendement 699
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*
52. souligne que ***pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les*** objectifs ***clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du*** CFP ***actuel***;	52. souligne que ***les influences réglementaires et autres jouent souvent un rôle plus important que les politiques budgétaires dans la réalisation des*** objectifs ***intégrés; souligne que les autorités chargées de la mise en œuvre ont fait état de charges administratives importantes liées à la fourniture d'informations satisfaisantes sur les performances et invite donc à faire preuve de prudence en ce qui concerne l'utilisation de la boîte à outils de***

l'intégration horizontale afin d'éviter de surcharger le cadre de gouvernance; rappelle la priorité essentielle de l'Union consistant à réduire la charge administrative pesant sur les bénéficiaires des fonds de l'Union et souligne qu'elle devrait également s'appliquer aux objectifs d'intégration; insiste donc sur la nécessité de reconsidérer les outils actuellement utilisés pour l'intégration dans les domaines qui ne sont pas facilement quantifiables, compte tenu des lacunes évidentes des pratiques actuelles d'intégration dans le CFP;

Or. en

Amendement 700
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*
52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;	52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel; ***souligne la nécessité pour la Commission de donner la priorité à la mise en place du Fonds pour la compétitivité, comme indiqué dans la boussole pour la compétitivité, en garantissant une approche coordonnée et ambitieuse du renforcement de la résilience économique et de la compétitivité mondiale de l'Union;***

Or. en

Amendement 701
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*
52. souligne que pour ***aligner pleinement*** le budget à long terme ***sur les objectifs stratégiques de l'Union***, il faut intégrer ***les objectifs clés à*** l'ensemble du budget ***au moyen d'une*** série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;	52. souligne que pour ***que*** le budget à long terme ***garantisse pleinement le soutien aux besoins et aux stratégies de développement des États membres***, il faut intégrer ***les spécificités de chaque État et leur diversité dans*** l'ensemble du budget ***en respectant une*** série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;

Or. pt

Amendement 702
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*
52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;	52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel ***ainsi que de la FRR***;

Or. en

Amendement 703
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 52

Proposition de résolution	*Amendement*

52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;	52. souligne que pour aligner pleinement le budget à long terme sur les objectifs stratégiques de l'Union, il faut intégrer les objectifs clés à l'ensemble du budget***, par exemple,*** au moyen d'une série de principes transversaux tirant parti de l'expérience du CFP actuel;

Or. en

Amendement 704
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces; ***estime, dans le même temps, que les programmes de dépenses ne devraient pas être surchargés d'obligations en matière de documentation et de preuves et les règles bureaucratiques qui en découlent devraient être strictement limitées au principe de proportionnalité et de nécessité; invite donc instamment la Commission à renforcer la coopération de confiance avec les bénéficiaires finaux et à redoubler d'efforts pour parvenir à des engagements volontaires avec les entités concernées; demande instamment à la Commission de cesser de financer des entités dont les objectifs sont obstructionnistes, voire violents;***

Or. en

Amendement 705
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, ***y compris*** l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent ***l'innovation et la simplification réglementaire,*** des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, ***avec un engagement ferme en faveur de la promotion et de la progression de*** l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces; ***estime qu'un soutien devrait être apporté aux entités et aux organismes dont les travaux sont liés au programme de simplification réglementaire et qui veillent à ce que les propositions législatives fassent l'objet d'évaluations de la compétitivité;***

Or. en

Amendement 706
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne ***par conséquent*** que ***le*** prochain CFP ***devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent*** des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent ***et protègent les droits et l'égalité des***	53. souligne que ***les politiques en vertu du*** prochain CFP ***devraient poursuivre*** des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation

chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	de l'Union face aux menaces ***tout en réduisant la charge administrative***; ***invite à des solutions innovantes pour parvenir à une collecte de données plus efficace et à une utilisation proportionnée des exigences en matière de rapports; demande que la compétitivité, la préparation et les contrôles des PME soient inclus dans toutes les évaluations d'impact et que le principe de proportionnalité soit appliqué dans les obligations d'information des PME;***

Or. en

Amendement 707
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces ***tout en veillant à ce que le budget soit plus simple et plus souple afin de permettre aux États membres de réagir mieux et plus rapidement face aux nouveaux défis***;

Or. en

Amendement 708
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, ***soutiennent la compétitivité*** et renforcent la préparation ***de l'Union*** face aux ***menaces***;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs ***de cohésion sociale, économique et territoriale et*** en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits ***des travailleurs et des populations, la convergence dans le progrès*** et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, et renforcent la préparation face aux ***catastrophes naturelles et aux situations de santé publique***;

Or. pt

Amendement 709
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses ***soient axés sur la capacité de l'Union à innover et à promouvoir des industries compétitives,*** poursuivent des objectifs en matière de sécurité de l'Union et de ses citoyens, de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 710

Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses ***poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes,*** soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 711
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ***ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et*** l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, ***soutiennent*** la compétitivité et ***renforcent*** la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, ***à soutenir*** la compétitivité et ***renforcer*** la préparation de l'Union face aux menaces***, notamment migratoires***;

Or. fr

Amendement 712
Auke Zijlstra

Proposition de résolution

Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent ***et*** protègent les droits et l'égalité des chances pour tous***, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes***, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses ***ne*** poursuivent ***pas principalement*** des objectifs en matière de climat et de biodiversité, ***mais*** encouragent ***l'industrie, l'innovation et la recherche et, dans le même temps,*** protègent les droits ***démocratiques*** et l'égalité des chances pour tous, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 713
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent ***l'engagement des jeunes et le développement culturel, renforcent*** la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 714
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que ***l'ensemble des*** programmes de dépenses poursuivent ***des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent*** la compétitivité et ***renforcent*** la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que ***ces*** programmes de dépenses***, qui*** poursuivent ***un agenda «woke», soient abandonnés au profit de*** la compétitivité et ***de*** la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 715
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Victor Negrescu, Sandra Gómez López, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité***, les droits sociaux,*** et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 716
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat ***et*** de biodiversité, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses poursuivent des objectifs en matière de climat***,*** de biodiversité ***et de santé***, encouragent et protègent les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. en

Amendement 717
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que l'ensemble des programmes de dépenses ***poursuivent des objectifs en matière de climat et de biodiversité, encouragent et protègent*** les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;	53. souligne par conséquent que le prochain CFP devra veiller à ce que ***les familles soient un principe transversal présent dans*** l'ensemble des programmes de dépenses***, de même que*** les droits et l'égalité des chances pour tous, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, soutiennent la compétitivité et renforcent la préparation de l'Union face aux menaces;

Or. es

Amendement 718
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. rappelle en particulier qu'un engagement financier plus ambitieux est nécessaire dans le CFP à venir, conformément à l'engagement mondial pris par l'Union de lutter contre le changement climatique et de mettre un terme à la perte de biodiversité; souligne que le CFP à venir devra non seulement assurer la mise en œuvre des objectifs climatiques, énergétiques et environnementaux de 2030, mais aussi d'un futur cadre de 2040;

Or. en

Amendement 719
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. rappelle en particulier qu'un engagement financier plus ambitieux est nécessaire dans le CFP à venir, conformément à l'engagement mondial pris par l'Union de lutter contre le changement climatique et de mettre un terme à la perte de biodiversité; souligne que le CFP à venir devra non seulement assurer la mise en œuvre des objectifs climatiques, énergétiques et environnementaux de 2030, mais aussi d'un futur cadre de 2040;

Or. en

Amendement 720
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek

Proposition de résolution

Paragraphe 53 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 ter. invite à renforcer l'équité sociale et la négociation collective; recommande aux institutions de l'Union de s'appuyer sur la proposition du rapport Letta pour introduire des conditionnalités sociales pour les fonds de l'Union, des instruments de soutien aux entreprises et des aides d'État;

Or. en

Amendement 721
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ***ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses***;	54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses***; estime que pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre de toute politique horizontale potentielle ou des efforts d'intégration définis dans le CFP, par exemple en ce qui concerne la compétitivité ou la double transition verte*** et ***numérique, et pour éviter de créer une complexité administrative inutile pour les bénéficiaires finaux des fonds de l'Union, leur mise en œuvre spécifique au programme devrait être laissée à la législation sectorielle***;

Or. en

Amendement 722

Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses;	54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques ***et la conception de projets***, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses ***fondés sur des données pertinentes et disponibles***; ***se félicite des améliorations significatives apportées aux rapports de performance dans le cadre du CFP actuel, qui permettent un examen beaucoup plus approfondi de l'impact des dépenses de l'UE, et demande que ces améliorations soient maintenues et développées au cours de la prochaine période de programmation, y compris en dessous du niveau politique, idéalement au niveau du projet ou de l'intervention;***

Or. en

Amendement 723
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses;	54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses; ***demande***

instamment qu'aucune charge bureaucratique supplémentaire ne soit imposée et que l'IA soit mise en œuvre efficacement à cette fin;

Or. en

Amendement 724
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que***, *dans certains cas,*** par la fixation d'objectifs de dépenses;	54. souligne que, ***dans ce contexte, les attentes en matière d'intégration doivent rester réalistes et que*** pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses ***uniquement dans des*** cas ***spécifiques et justifiés***;

Or. en

Amendement 725
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, ***par la fixation***	54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses***, des objectifs de dépenses,*** ainsi que, dans

d'objectifs de dépenses;	certains cas, ***un financement spécifique***;

Or. en

Amendement 726
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses ainsi que, dans certains cas, ***par la fixation d'objectifs de dépenses***;	54. souligne que, pour effectivement intégrer au mieux ces aspects, il faut une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses d'impact détaillées et le suivi rigoureux des dépenses***, des objectifs de dépenses,*** ainsi que, dans certains cas, ***un financement spécifique***;

Or. en

Amendement 727
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. souligne que, pour ***effectivement intégrer au mieux ces aspects***, il faut ***une panoplie de mesures passant principalement par l'élaboration des politiques, des analyses*** d'impact ***détaillées*** et ***le*** suivi rigoureux des dépenses ***ainsi que, dans certains cas, par la fixation d'objectifs de dépenses***;	54. souligne que, pour ***garantir l'efficacité du soutien de l'Union européenne aux besoins et aux stratégies de développement des États membres***, il faut ***des mécanismes appropriés d'analyse*** d'impact et ***un*** suivi rigoureux des dépenses;

Or. pt

Amendement 728

Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 729
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 730
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le ***même ordre d'idées,*** qu'il faut améliorer ***sensiblement les méthodes*** d'intégration ***de la dimension climatique et de la biodiversité***;	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; ***réaffirme la nécessité de poursuivre le développement et l'amélioration de la méthodologie de suivi de l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Union; demande que des liens soient établis entre les objectifs inclus*** dans ***la prochaine stratégie en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et le cadre financier pluriannuel, qui est un instrument clé pour la mise en œuvre de la stratégie; souligne*** qu'il faut améliorer ***la collecte, la communication et l'évaluation de données comparables ventilées par sexe et d'élaborer des définitions horizontales de l'Union, afin de faciliter les évaluations de l'impact sur l'égalité des sexes dans les domaines d'action de l'Union; demande une méthodologie améliorée qui devrait permettre d'identifier non seulement les bénéficiaires des fonds, mais aussi le potentiel de transformation des programmes; demande une évaluation indépendante de l'impact des programmes du CFP sur l'égalité entre les hommes et les femmes; demande une budgétisation cohérente et durable de toutes les activités liées au genre dans le prochain CFP, conformément aux engagements pris en matière*** d'intégration;

Or. en

Amendement 731
Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes ***et*** estime ***que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP***; souligne***, dans le même ordre d'idées,*** qu'il faut ***améliorer sensiblement*** les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes ***dans le cadre du CFP actuel, mais regrette les résultats mitigés quant à son efficacité et la charge bureaucratique imposée aux bénéficiaires, en particulier aux PME;*** estime ***qu'il est important d'affiner les pratiques efficaces tout en évitant une complexité inutile***; souligne qu'il faut ***continuer à améliorer*** les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité ***et de mettre au point une méthode de suivi des dépenses de compétitivité***; ***insiste sur le fait que les outils de déclaration automatisés, y compris l'IA, devraient permettre de rationaliser les processus, d'améliorer l'exactitude des rapports et de réduire les charges administratives;***

Or. en

Amendement 732
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP***, avec une optique de genre et d'égalité sociale dans tous les programmes de financement, ainsi que la collecte de données ventilées par genre et le suivi de la mise en œuvre et de l'impact; souligne que la budgétisation sensible au***

	genre est essentielle pour garantir que les décisions financières de l'Union contribuent activement à l'égalité entre les femmes et les hommes, plutôt que de se contenter d'un simple suivi des dépenses; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;

Or. en

Amendement 733
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP ***une fois cette méthode évaluée pour en analyser les véritables effets***; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité ***et les analyses d'impact en la matière***;

Or. es

Amendement 734
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se

rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; ***demande l'élaboration d'une méthodologie similaire à appliquer dans le domaine de la compétitivité;*** souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;

Or. en

Amendement 735
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité;	55. se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se rapportant à l'égalité hommes-femmes et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité***, ainsi que de la cohésion sociale, économique et territoriale***;

Or. pt

Amendement 736
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. ***se félicite de la définition d'une méthode de suivi des dépenses se***	55. ***demande que les violences fondées sur*** l'égalité hommes-femmes ***et les***

rapportant à l'égalité hommes-femmes ***et estime que les leçons qui en découleront devraient s'appliquer dans le prochain CFP; souligne, dans le même ordre d'idées, qu'il faut*** améliorer sensiblement les méthodes ***d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité***;

mutilations génitales soient mieux enregistrées auprès des forces de police et des services de justice de l'Union; invite à améliorer sensiblement les méthodes ***à cet égard***;

Or. en

Amendement 737
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne, dans le même ordre d'idées, que malgré les importants progrès accomplis dans le cadre du présent CFP, il faut améliorer sensiblement les méthodes d'intégration de la dimension climatique et de la biodiversité; insiste en particulier sur la nécessité de s'orienter vers la mesure de l'impact et salue notamment à cet égard la méthodologie en cours d'élaboration pour le rapport sur l'impact des obligations vertes; demande que cette méthode soit généralisée dans le prochain CFP et que les objectifs de dépenses soient mesurés et rapportés de manière plus granulaire;

Or. en

Amendement 738
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne que, en tant qu'obligation découlant de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), l'Union doit systématiquement intégrer les droits des personnes handicapées dans tous les programmes du CFP postérieurs à 2027 en élaborant une méthodologie pour suivre les dépenses qui bénéficient aux personnes handicapées et en vérifiant que tous les programmes et projets financés par l'Union garantissent l'égalité des chances et l'accessibilité au financement de l'Union pour les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 739
Michalis Hadjipantela

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne l'importance de soutenir les efforts en cours qui favorisent la réconciliation et la coopération entre les deux communautés à Chypre, y compris le comité des personnes disparues, le comité technique bicommunautaire sur le patrimoine culturel et les projets de mesures de confiance; met l'accent sur le rôle de l'Union dans la facilitation du dialogue et de l'engagement constructif sur le terrain;

Or. en

Amendement 740
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. demande que, dans le CFP postérieur à 2027, le principe de cohésion économique, sociale et territoriale soit défini en tant que principe transversal du budget à long terme de l'Union, en imposant une analyse de l'impact sur la cohésion entre les États membres et au sein de ceux-ci pour toutes les dépenses, politiques ou actions, dans le but de promouvoir une véritable convergence dans le progrès économique et social;

Or. pt

Amendement 741
Lucia Yar, Fabienne Keller, Stine Bosse, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. réaffirme la nécessité de passer du stade du «suivi uniquement» à une budgétisation à part entière de l'égalité entre les femmes et les hommes, en intégrant la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les piliers, instruments de financement et lignes budgétaires, ainsi que dans l'ensemble du cycle budgétaire, de la planification à l'évaluation; souligne que cela nécessite de fixer des priorités claires en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au moyen d'une approche ciblée;

Or. en

Amendement 742
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne que, en tant qu'obligation découlant de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), l'Union doit systématiquement intégrer les droits des personnes handicapées dans tous les programmes du CFP pour la période postérieure à 2027;

Or. en

Amendement 743
Carla Tavares, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. regrette que la Commission n'ait pas systématiquement procédé à des analyses d'impact approfondies pour toutes les législations impliquant des dépenses budgétaires et insiste pour que cela change;

Or. en

Amendement 744
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que	***supprimé***

l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12] ;

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. fr

Amendement 745
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de	***supprimé***

préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 746
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];	***supprimé***

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 747
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle en outre ***qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de*** préjudice important***», défini dans le*** règlement ***sur la taxinomie***[12];	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle en outre, ***l'article 33, paragraphe 2, point d), du règlement financier, qui dispose que les programmes de l'Union sont mis en œuvre, lorsque cela est possible et approprié conformément à la réglementation sectorielle applicable, pour atteindre leurs objectifs fixés sans causer de*** préjudice important ***aux objectifs environnementaux, à savoir l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, tels qu'ils sont énoncés à l'article 9 du*** règlement ***(UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil***;

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

(JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 748
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; ***rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de*** préjudice important***»***, défini dans le règlement sur la taxinomie***[12]***;	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; ***insiste sur le fait que les fonds consacrés à la biodiversité devront être augmentés pour atteindre l'objectif d'intégration et respecter les engagements internationaux de l'Union;*** estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; ***invite à un objectif ambitieux: toutes les dépenses doivent contribuer positivement à au moins l'un des six domaines de la taxonomie; insister sur le fait qu'aucune dépense ne peut être effectuée qui cause un*** préjudice important, défini dans le règlement sur la taxinomie***[1] dans le cadre de l'exécution du budget de l'Union***;

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 749
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estimе que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; ***rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union,*** le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie***[12]***;	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estimе que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; ***demande que 50 % de toutes les dépenses contribuent positivement à au moins l'un des six domaines de la taxonomie; insiste également sur le fait qu'aucune dépense importante ne peut avoir lieu qui cause un préjudice important (***le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie***)[12] dans le cadre de l'exécution du budget de l'Union***;

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 750
Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; ***rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];***	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité;

[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 751
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement

contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également ***qu'il importe de respecter***, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];	contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également ***la nécessité***, dans l'exécution du budget de l'Union, ***d'une mise en œuvre raisonnable du*** principe consistant à «ne pas causer de préjudice important»***, afin de ne pas entraver les développements industriels et sécuritaires importants dans l'exécution du budget***, défini dans le règlement sur la taxonomie[12];
[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).	[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 752
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; ***déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité;*** estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important»[12], défini dans le règlement sur la taxinomie;	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe de respecter, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important»[12], défini dans le règlement sur la taxinomie;
[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur	[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur

l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. es

Amendement 753
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de dépenses liées à la biodiversité; estimе que les objectifs inscrits dans l'AII ont largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité; rappelle également qu'il importe ***de respecter***, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];	56. se dit satisfait de constater que l'objectif de 30 % en matière d'intégration de la dimension climatique devrait être dépassé dans le CFP actuel; déplore toutefois que l'Union ne soit pas en bonne voie pour atteindre l'objectif ***de 10 %*** de dépenses liées à la biodiversité ***pour 2026***; estime que les objectifs inscrits dans l'AII ont ***néanmoins*** largement contribué à favoriser les dépenses liées au climat et à la biodiversité ***et qu'elles devraient être augmentées dans le prochain CFP***; rappelle également qu'il importe ***d'appliquer pleinement***, dans l'exécution du budget de l'Union, le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important», défini dans le règlement sur la taxinomie[12];
[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).	[12] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (JO L 198 du 22.6.2020, p. 13, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/852/oj).

Or. en

Amendement 754
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	56 bis. rappelle que conformément à l'article 33, paragraphe 2, du règlement financier, les programmes et activités, dans le cadre du prochain CFT, sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le respect des conditions de travail et d'emploi prévues par le droit national applicable, le droit de l'Union, les conventions de l'OIT et les conventions collectives; souligne l'importance de ce principe et attend de la Commission qu'elle fasse des propositions concrètes sur la manière dont ce principe devrait être appliqué dans tous les programmes de dépenses relevant du prochain CFP;

Or. en

Amendement 755
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	56 bis. estime que, compte tenu de la nécessité pour l'Europe de renforcer son avantage concurrentiel et son autonomie stratégique ouverte, l'intégration de la compétitivité, de la défense et du soutien aux PME devrait, au minimum, être incluse dans l'AII; demande leur intégration dans le règlement financier afin de garantir que les programmes de dépenses contribuent systématiquement à

encourager l'innovation, à améliorer la compétitivité mondiale de l'Europe, à renforcer les capacités de défense et à soutenir la croissance des PME;

Or. en

Amendement 756
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. souligne qu'après 2027, il faudra doter d'emblée les institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union de ressources financières et de personnel suffisants pour qu'ils puissent définir des politiques efficaces et efficientes, les mettre en œuvre et les faire respecter, continuer d'attirer les meilleurs éléments de tous les États membres et parvenir de la sorte à un équilibre géographique tout en disposant d'une certaine flexibilité pour s'adapter à l'évolution des circonstances;	57. ***rappelle qu'une administration publique européenne efficace est un bien public;*** souligne qu'après 2027, il faudra doter d'emblée les institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union de ressources financières et de personnel suffisants, ***compte tenu de leurs tâches respectives,*** pour qu'ils puissent définir des politiques efficaces et efficientes, les mettre en œuvre ***notamment grâce à une assistance technique suffisante et de qualité*** et les faire respecter***, y compris le suivi, ainsi que la protection des intérêts financiers de l'Union***, continuer d'attirer les meilleurs éléments de tous les États membres et parvenir de la sorte à un équilibre géographique tout en disposant d'une certaine flexibilité pour s'adapter à l'évolution des circonstances; ***rappelle que les nouvelles tâches nécessitent de nouvelles capacités administratives et insiste sur le fait que les dépenses administratives ne doivent pas être prélevées sur le budget des programmes;***

Or. en

Amendement 757
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. souligne qu'après 2027, il faudra doter d'emblée les institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union de ressources financières et de personnel suffisants pour qu'ils puissent définir des politiques efficaces et efficientes, les mettre en œuvre et les faire respecter, continuer d'attirer les meilleurs éléments de tous les États membres et parvenir de la sorte à un équilibre géographique tout en disposant d'une certaine flexibilité pour s'adapter à l'évolution des circonstances;	57. souligne qu'après 2027, il faudra **apporter** d'emblée ***au budget ordinaire des*** institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union***, qui répondent aux besoins politiques dans des domaines revêtant une importance significative pour la vie quotidienne des citoyens européens,*** **des** ressources financières et **du** personnel suffisants pour qu'ils puissent définir des politiques efficaces et efficientes, les mettre en œuvre et les faire respecter, continuer d'attirer les meilleurs éléments de tous les États membres et parvenir de la sorte à un équilibre géographique tout en disposant d'une certaine flexibilité pour ***mieux soutenir leurs domaines d'action respectifs dans un environnement dynamique et*** s'adapter à l'évolution des circonstances; ***encourage les agences à envisager de partager desservices partagés pour favoriser les synergies et la coopération interagences en vue de réduire les coûts et d'accroître l'utilisation des ressources existantes;***

Or. en

Amendement 758
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. souligne qu'après 2027, il faudra doter ***d'emblée*** les institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union de ressources financières et de personnel suffisants ***pour qu'ils puissent définir des politiques efficaces et efficientes, les***	57. souligne qu'après 2027, il faudra doter les institutions, organes et organismes décentralisés de l'Union de ressources financières et de personnel suffisants***, sur la base de l'efficacité opérationnelle, de résultats mesurables et***

mettre en œuvre et les faire respecter, continuer d'attirer les meilleurs éléments de tous les États membres ***et parvenir de la sorte à*** un équilibre géographique ***tout en disposant d'une certaine flexibilité pour*** s'adapter à l'évolution des circonstances;	***de la nécessité stratégique, en veillant à ce qu'ils fonctionnent efficacement sans bureaucratie excessive; insiste sur le fait qu'il importe d'attirer les plus grands talents*** de tous les États membres ***tout en maintenant un bon rapport coût-efficacité et*** un équilibre géographique***; demande une approche plus souple et davantage axée sur les performances en matière d'affectation des ressources, permettant aux institutions de*** s'adapter à l'évolution des circonstances ***tout en respectant la discipline budgétaire***;
	Or. en

Amendement 759
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 57 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 bis. rappelle qu'une bonne affectation des ressources financières exige de veiller à ce que les agences de l'UE existantes restent adaptées à leur objectif et ne génèrent pas de coûts inutiles; rappelle en outre, conformément au rapport spécial 22/2020 de la Cour des comptes, que la raison d'être des agences existantes devrait être réévaluée à différents stades pour déterminer si elles sont toujours nécessaires et si elles sont cohérentes avec les actions des autres agences; invite la Commission à assurer une allocation efficace des ressources financières en recensant les synergies et en examinant les ajustements structurels potentiels, y compris les fusions le cas échéant, en réponse à l'évolution des besoins;
	Or. en

Amendement 760
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;	***supprimé***

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 761
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques*[13]* et le règlement sur les marchés numériques*[14]*, ce qui limite les effets de ces textes;	58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités***, et insiste pour que cette situation ne se répète pas***; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques***[13 (DSA)]*** et le règlement sur les marchés numériques ***(DMA)[14]***, ce qui limite les effets de ces textes; ***demande que des ressources humaines suffisantes soient consacrées à l'application de la législation de l'Union dans le prochain CFP, sur la base de la quantification effectuée à partir des fiches financières législatives de toutes les propositions législatives au moment de la révision du CFP et, en particulier, des ressources suffisantes pour la DSA, la DMA, le règlement sur l'IA ainsi que le règlement interdisant le travail forcé;***

*[13] **Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).***

*[14] **Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés***

contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 762
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;	58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; ***rappelle que toute proposition d'acte législatif attribuant de nouvelles responsabilités aux institutions, organes et/ou agences décentralisées de l'Union devrait être dûment étayée par des fiches financières législatives reflétant les besoins en ressources financières et humaines;*** souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ***ainsi que les règlements sur la cybersécurité et la sécurité de l'information,*** ce qui limite les effets de ces textes;
[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique	[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique

des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 763
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;	58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes; ***souligne également à cet égard l'effet négatif sur l'efficacité de la politique industrielle de l'Union dû au manque de personnel de la Commission, qui compromet sa capacité à traiter rapidement les notifications d'aides d'État ou à appliquer efficacement les***

instruments de défense commerciale, ce qui entraîne des conditions de concurrence inégales pour l'industrie européenne au niveau mondial;

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 764
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les	58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et un attachement dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les

marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;

marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes; ***invite à cet égard à réduire le nombre de réglementations et l'ingérence croissante de la Commission européenne non élue dans la vie des citoyens et des États membres;***

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 765
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et ***un attachement*** dogmatique ***à*** une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il	58. déplore que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par des ressources administratives limitées et ***une application*** dogmatique d'une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences***, des tâches*** et des responsabilités; souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à

se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;

disposition pour ***mettre en œuvre et*** faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques***[1]*** et le règlement sur les marchés numériques***[2], ainsi que les règlements sur la cybersécurité et la sécurité de l'information, ou les défis croissants auxquels les agences JAI doivent répondre***, ce qui limite les effets de ces textes;

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 766
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. ***déplore*** que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel ait été mise à mal par ***des ressources administratives limitées et un attachement***	58. ***note*** que la capacité de l'Union à mettre en œuvre ses politiques avec efficacité dans le cadre du CFP actuel **a** été mise à mal par ***les contraintes en matière de ressources et la nécessité d'adopter une***

dogmatique à une politique de stabilité des effectifs, et ce malgré l'augmentation des exigences et des responsabilités; ***souligne par exemple l'insuffisance des effectifs mis à disposition pour faire respecter comme il se doit le règlement sur les services numériques[13] et le règlement sur les marchés numériques[14], ce qui limite les effets de ces textes;***	***approche plus stratégique en matière de personnel; souligne que les politiques en matière de personnel devraient être fondées sur l'efficacité, l'expertise et des mesures de performance claires, plutôt que sur des objectifs numériques rigides; insiste sur la nécessité d'une dotation en personnel adéquate mais proportionnée dans les domaines réglementaires clés, afin de garantir une application efficace de la législation sans entraîner une expansion administrative inutile***;

[13] Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques) (JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj).

[14] Règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2022 relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique et modifiant les directives (UE) 2019/1937 et (UE) 2020/1828 (règlement sur les marchés numériques) (JO L 265 du 12.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/1925/oj).

Or. en

Amendement 767
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 58 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	58 bis. souligne la nécessité d'une architecture antifraude renforcée dans l'administration et de ressources humaines suffisantes pour le CFP postérieur à 2027, afin de garantir des mesures préventives et correctives plus fortes contre la mauvaise gestion financière, la fraude, les conflits d'intérêts et la corruption; invite à un renforcement de la coopération entre l'OLAF, le Parquet européen et les autorités nationales d'audit afin d'améliorer la détection de la criminalité financière transfrontalière;

Or. en

Amendement 768
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. souligne que des investissements initiaux dans les infrastructures informatiques interopérables et l'exploration de données sont également susceptibles de réaliser des économies à long terme et d'améliorer notablement la mise en œuvre des politiques et le suivi des dépenses;	59. souligne que des investissements initiaux dans les infrastructures informatiques interopérables et l'exploration de données ***devraient être les éléments clés de la protection des intérêts financiers de l'Union dans le prochain CFP et*** sont également susceptibles de réaliser des économies à long terme et d'améliorer notablement la mise en œuvre des politiques et le suivi des dépenses;

Or. en

Amendement 769
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. souligne que des investissements initiaux dans les infrastructures informatiques interopérables et ***l'exploration*** de données sont également susceptibles de réaliser des économies à long terme et d'améliorer notablement la mise en œuvre des politiques et le suivi des dépenses;	59. souligne que des investissements initiaux dans les infrastructures informatiques interopérables et ***des capacités d'exploration*** de données sont également susceptibles de réaliser des économies à long terme et d'améliorer notablement la mise en œuvre des politiques et le suivi des dépenses;

Or. en

Amendement 770
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. souligne le rôle important du système des écoles européennes et sa contribution à la création de l'espace européen de l'éducation, avec sa mission de devenir un phare pour une éducation multilingue et multiculturelle de haute qualité en Europe; rappelle que, dans sa résolution du 12 septembre 2023, le Parlement européen a formulé un certain nombre de recommandations en vue d'une évaluation approfondie et d'une réforme à l'épreuve du temps du système des écoles européennes; souligne la nécessité d'augmenter le budget des écoles européennes dans le prochain CFP pour leur permettre de procéder à la réforme nécessaire et de répondre de manière effectives aux défis à venir;

Or. en

Amendement 771
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. rappelle que les agences décentralisées jouent un rôle important dans la mise en œuvre des priorités actuelles et futures de l'Union; souligne que les agences, qui possèdent une expertise dans de multiples domaines politiques, peuvent réaliser des économies d'échelle grâce à leur mandat légal et à leurs efforts de collaboration, en apportant une aide dans le contexte des contraintes nationales et en renforçant la capacité de réaction de l'Union face aux nouveaux défis; souligne que les ressources des agences, y compris les ressources budgétaires et humaines, doivent tenir dûment compte des tâches qui incombent aux agences dans leurs actes de base et dans les extensions de leurs mandats;

Or. en

Amendement 772
Carla Tavares, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. souligne que la Commission a cherché, dans une certaine mesure, à contourner sa propre politique de stabilité des effectifs en augmentant le personnel affecté aux programmes et aux installations et donc non couvert par le plafond des dépenses administratives; insiste, toutefois, sur le fait qu'une telle approche ne fait que masquer le problème;

Or. en

Amendement 773
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***demande une procédure de candidature simplifiée pour les programmes qui permette aux petites entités, y compris les PME et les autorités locales, d'accéder aux fonds de manière plus efficace; demande également que les processus d'audit se concentrent sur l'impact financier plutôt que sur de simples erreurs administratives et que les erreurs administratives ne donnent pas lieu à des corrections; estime que la Commission devrait harmoniser les normes d'audit dans toutes les directions générales et appliquer les normes européennes et non les normes nationales afin d'éviter la surréglementation;***

Or. en

Amendement 774
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer	60. ***relève que les instruments financiers du budget de l'Union sont devenus de plus en plus complexes au fil des ans, en raison de la fragmentation, de***

les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	***la spécificité et des limitations du champ d'application, de l'hétérogénéité des procédures, de l'augmentation des formalités administratives et des obligations de communication d'informations, ainsi que de la complexité des procédures en matière d'aides d'État;*** souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***se félicite de la communication de la Commission sur un véritable point d'entrée unique pour les bénéficiaires de tous les services de financement et de conseil de l'Union dans le prochain CFP afin de faciliter l'accès des bénéficiaires;***

Or. en

Amendement 775
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***est d'avis que la réduction des formalités administratives et un contrôle budgétaire efficace peuvent aller de pair; insiste donc pour que la surveillance financière des fonds de l'Union soit assurée au moyen d'un mécanisme d'information unifié et entièrement numérisé au niveau de l'Union, en vue de renforcer la surveillance financière, de permettre des analyses avancées de données, d'identifier les indicateurs de***

risque et de faciliter les évaluations comparatives entre les États membres;

Or. en

Amendement 776
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP ***devra être conçu*** de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP ***et les programmes sectoriels pertinents devront être conçus*** de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, ***en particulier*** à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible***, y compris en ce qui concerne la communication d'informations et d'autres mesures transversales, telles que la fraude,*** et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens ***y compris, le cas échéant, en assurant la cohérence entre les règles applicables aux niveaux européen, national et régional, et en procédant à des coupes claires***; ***insiste sur le fait que la simplification ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la mise en œuvre des politiques et des programmes;***

Or. en

Amendement 777
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*

60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à ***harmoniser les règles*** dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles ***et*** que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à ***optimiser la mise en œuvre au profit des bénéficiaires finaux, à harmoniser et à appliquer un règlement unique*** dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles***, tandis*** que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***invite la Commission à veiller à ce que les bénéficiaires, y compris les prestataires de services sociaux à but non lucratif, soient consultés lors de l'élaboration des mesures de simplification;***

Or. en

Amendement 778
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu ***de façon à simplifier la vie des*** bénéficiaires, ***à harmoniser*** les règles dans toute la mesure du possible et ***à*** supprimer les formalités inutiles ***et que sa mise*** en œuvre ***devra se faire*** au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu ***de manière à rendre les demandes de financement de l'UE plus accessibles et plus faciles d'utilisation pour les*** bénéficiaires ***finaux, en particulier pour les citoyens, les entreprises et les ONG dans les zones rurales et de petite taille; insiste sur la nécessité d'harmoniser*** les règles dans toute la mesure du possible et ***de*** supprimer les formalités inutiles ***en veillant à ce que les programmes soient facilement navigables et accessibles à tous les bénéficiaires et à ce qu'ils soient mis*** en œuvre au plus près des citoyens;

Or. en

Amendement 779
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***rappelle qu'un ensemble harmonisé de conditions minimales liées au financement de l'Union permettrait de réduire considérablement les obligations de déclaration et se traduirait par des investissements et des services de haute qualité conformes aux priorités de l'Union;***

Or. en

Amendement 780
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, ***à harmoniser*** les règles dans toute la mesure du possible ***et à supprimer*** les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, ***notamment en harmonisant*** les règles ***et les obligations de déclaration*** dans toute la mesure du possible***, y compris, le cas échéant, en garantissant la cohérence entre les règles applicables aux niveaux européen, national et régional, et en réduisant*** les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;

Or. en

Amendement 781
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***insiste sur l'importance d'étendre le financement non liés aux coûts (FNLC) et les options de coûts simplifiés (OCS) comme méthodes de paiement, tout en garantissant l'utilisation du principe de l'audit unique afin d'alléger les charges d'audit;***

Or. en

Amendement 782
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier ***la vie*** des bénéficiaires, à harmoniser les règles ***dans toute la mesure du possible*** et à ***supprimer*** les formalités inutiles et que sa mise en œuvre doit se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier ***l'accès aux fonds*** des bénéficiaires***, en particulier des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises***, à harmoniser les règles ***des procédures d'accès et de candidature*** et à ***réduire*** les formalités inutiles***,*** et que sa mise en œuvre doit ***en outre*** se faire au plus près des citoyens;

Or. pt

Amendement 783

Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens***, en tirant parti de la capillarité des canaux de distribution locaux pour mettre en œuvre les instruments financiers de l'Union***;

Or. en

Amendement 784
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens ***en facilitant l'accès des bénéficiaires, y compris des PME, à tous les financements et services de conseil de l'Union***;

Or. en

Amendement 785
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution

Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens;	60. souligne que le prochain CFP devra être conçu de façon à simplifier la vie des bénéficiaires, à harmoniser les règles dans toute la mesure du possible et à supprimer les formalités inutiles et que sa mise en œuvre devra se faire au plus près des citoyens; ***insiste sur le fait que l'harmonisation ne doit pas conduire à une centralisation au sein de la Commission;***

Or. en

Amendement 786
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. rappelle que la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte européen pour la compétitivité a tracé la voie d'une révolution de la simplification, en garantissant un cadre réglementaire clair, simple et intelligent pour les entreprises et en réduisant radicalement les charges administratives, réglementaires et déclaratives, en particulier pour les PME; relève que la simplification et l'amélioration de l'efficacité des règles existantes pourraient contribuer à renforcer la protection des intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 787
Carla Tavares, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. reconnaît que, en l'absence de tout mécanisme de correction dans le cadre financier pluriannuel actuel, l'inflation élevée a entraîné une augmentation sensible des coûts statutaires, ce qui a nécessité un recours intensif aux instruments spéciaux pour couvrir le déficit; regrette que le Conseil ait choisi de ne pas donner suite à la proposition de la Commission visant à relever le plafond des dépenses administratives dans le cadre de la révision du CFP, au risque d'éroder encore davantage les instruments spéciaux;

Or. en

Amendement 788
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;	61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme; ***met en garde contre la fusion de programmes qui ne sont pas liés thématiquement ou contre la division de***

programmes présentant une cohérence thématique interne, afin de préserver la capacité de l'Union à poursuivre un large éventail d'objectifs, à atteindre différents publics et communautés et à assurer un bon contrôle de ces fonds;

Or. en

Amendement 789
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; ***estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;***	61. demande une véritable simplification ***de l'accès aux fonds*** lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes;

Or. pt

Amendement 790
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande une véritable	61. demande une véritable

simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation ***destinée*** à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;	simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents***,*** et ***en particulier, des critères d'éligibilité horizontaux, ainsi que*** des règles différentes***, y compris des règles d'audit,*** régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes***, afin de réduire de manière significative la charge administrative***; estime qu'une évaluation ***des objectifs politiques destinés*** à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, ***ainsi que*** sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés ***et présentant une valeur ajoutée européenne évidente*** et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;
	Or. en

Amendement 791
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;	61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme; ***souligne que la réduction du nombre de programmes ne doit pas être un objectif***

en soi;

Or. en

Amendement 792
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme;	61. demande une véritable simplification lorsqu'il existe des objectifs qui se chevauchent, des critères d'éligibilité divergents et des règles différentes régissant des aspects qui devraient être uniformes pour tous les programmes; estime qu'une évaluation destinée à déterminer les programmes de dépenses qui devraient faire partie du prochain CFP doit se fonder sur lesdits aspects, sur la nécessité d'axer les dépenses sur des objectifs stratégiques clairement identifiés et sur la logique d'intervention stratégique propre à chaque programme; ***souligne que la politique de cohésion conservera son mandat en tant que sous-rubrique distincte;***

Or. en

Amendement 793
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. souligne que les grands projets nationaux et européens constituant des priorités stratégiques essentielles pour l'Union doivent être mieux alignés afin de parvenir à des synergies et à une véritable

simplification, et met l'accent sur le rôle du Parlement dans les efforts de coordination; attend de l'Union qu'elle concentre ses dépenses sur la valeur ajoutée et les biens publics européens clairement définis;

Or. en

Amendement 794
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens;	62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement ***et la concentration des fonds sur les principaux bénéficiaires, les grands groupes économiques et les multinationales***; souligne que toute réduction ***éventuelle*** des programmes ***ne doit pas entraîner de réduction des possibilités d'accès aux fonds et*** doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens;

Or. pt

Amendement 795
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens;	62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi***, en même temps,*** un budget plus transparent, qui permet de mieux ***rendre compte et examiner ainsi que*** contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement***, d'abus et de fraude***; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire ***avec une transparence suffisante*** afin de permettre une véritable obligation de rendre compte ***pour l'autorité budgétaire*** et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens ***ainsi que des règles claires sur les transferts***;

Or. en

Amendement 796
Fabienne Keller, Stine Bosse, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens;	62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens; ***invite la Commission à donner plus de pouvoir et de flexibilité à la procédure budgétaire annuelle;***

Or. en

Amendement 797
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de	62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de

voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens;	voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un sens; ***insiste sur le fait que la bonne application de l'obligation de reddition de comptes exige une piste d'audit complète pour toutes les dépenses budgétaires;***

Or. en

Amendement 798
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget par poste budgétaire, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle aient un	62. souligne qu'un budget plus simple doit être aussi un budget plus transparent, qui permet de mieux contrôler les dépenses et de limiter les risques de double financement; souligne que toute réduction des programmes doit être contrebalancée par une ventilation bien plus détaillée du budget ***tant dans les actes de base que*** par poste budgétaire ***dans le budget annuel***, à l'inverse de certaines fusions de programmes dans le CFP actuel, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVCDCI – Europe dans le monde), qui n'est pas un exemple à suivre; demande par conséquent une ventilation suffisamment détaillée par poste budgétaire afin de permettre une véritable obligation de rendre compte et de faire en sorte que les décisions prises dans le cadre de la

sens;	procédure budgétaire annuelle aient un sens;

Or. en

Amendement 799
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs;	63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs; ***demande que tous les fonds de la «galaxie budgétaire» en dehors du CFP fassent l'objet d'un rapport annuel unique de la Commission au public européen et soient soumis au mandat d'audit complet de la Cour des comptes européenne;***

Or. en

Amendement 800
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient	63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient

relever de la compétence de l'autorité budgétaire; ***demande par conséquent l'intégration, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs;***	relever de la compétence de l'autorité budgétaire;

Or. en

Amendement 801
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs;	63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration, dans le budget ***et le renforcement*** de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation***, Europe créative, le programme pour le marché unique, le programme pour l'Europe numérique,*** ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs;

Or. en

Amendement 802
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ainsi que de leurs successeurs;	63. rappelle sa position de longue date selon laquelle toutes les dépenses effectuées au niveau de l'Union devraient relever de la compétence de l'autorité budgétaire; demande par conséquent l'intégration ***urgente***, dans le budget, de la totalité des instruments qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent que partiellement, comme le Fonds social pour le climat, le Fonds pour l'innovation ou le Fonds pour la modernisation, ***tous les dossiers liés aux prêts, les facilités*** ainsi que de leurs successeurs;

Or. en

Amendement 803
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité interne suffisante de réaction aux crises;	64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité interne suffisante de réaction aux crises***, qui ne compromette pas les objectifs et les financements spécifiques des fonds et des programmes, notamment en matière de cohésion sociale, économique et territoriale***;

Or. pt

Amendement 804

Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité interne suffisante de réaction aux crises;	64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, ***sécuritaire,*** économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité interne suffisante de réaction aux crises ***afin d'éviter toute coupe dans le budget des programmes et des fonds de l'Union***;

Or. en

Amendement 805
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité ***interne*** suffisante de réaction aux crises;	64. souligne qu'à l'origine, le CFP n'avait pas été conçu pour réagir aux crises ou dans une logique de flexibilité, mais avant tout pour garantir la prévisibilité des investissements à moyen terme; souligne que, dans un contexte politique, économique et social qui évolue rapidement, cette approche n'est plus viable; souligne que le prochain CFP devra comporter une capacité ***distincte*** suffisante de réaction aux crises;

Or. en

Amendement 806
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité est préférable; souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis;	***supprimé***

Or. en

Amendement 807
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité	65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité

est préférable; souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis;	est préférable; souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis; ***souligne qu'un examen des objectifs stratégiques visant à identifier les besoins de financement devrait être suivi d'un redéploiement des budgets sous-utilisés; estime que le prochain CFP devrait offrir une plus grande flexibilité aux agences décentralisées de l'Union, sous la supervision de leur conseil d'administration, en leur permettant d'adapter leur tableau des effectifs à des augmentations significatives de leur charge de travail, lorsque celles-ci sont dues à des facteurs externes tels que l'augmentation du nombre de demandes émanant d'opérateurs économiques, et en particulier lorsque ces activités sont financées par des redevances, en veillant à ce que les agences de l'Union puissent continuer à mener leurs activités principales au profit des citoyens et des entreprises de l'Union;***
	Or. en

Amendement 808
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses;	65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses ***en partie à cause des marges et des flexibilités très limitées dont il a été doté au départ, et en partie à cause des polycrises qui se sont produites***; estime que le prochain CFP devra assurer

souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité est préférable; souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis;	un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses ***et de répondre à l'évolution des besoins et aux crises émergentes***; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité est préférable; souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis;

Or. en

Amendement 809
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité est préférable; ***souligne que les redéploiements incessants ne constituent pas une façon viable de financer les priorités de l'Union car ils nuisent aux investissements et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques définis;***	65. souligne que le CFP actuel a souffert d'un manque de flexibilité et d'une incapacité à s'adapter à l'évolution des priorités de dépenses; estime que le prochain CFP devra assurer un meilleur équilibre entre la prévisibilité des investissements et une flexibilité permettant de réorienter les dépenses; souligne que, dans certains domaines, il faut davantage de stabilité dans les dépenses que dans d'autres, où la flexibilité est préférable;

Or. en

Amendement 810

Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. estime que, tout en affectant au préalable une part significative du financement à divers objectifs, les programmes de dépenses devraient conserver une importante réserve de flexibilité intégrée dont les crédits seraient affectés à des objectifs stratégiques spécifiques déterminés par l'autorité budgétaire; fait observer que la réserve pour les défis et priorités émergents de l'IVCDCI – Europe dans le monde constitue un modèle de réserve de flexibilité, mais que le processus décisionnel qui préside à sa mobilisation ne devra pas être reproduit dans le futur CFP; souligne qu'il faut une ventilation budgétaire détaillée pour que les décisions de l'autorité budgétaire aient un sens;	66. estime que, tout en affectant au préalable une part significative du financement à divers objectifs, les programmes de dépenses devraient conserver une importante réserve de flexibilité intégrée dont les crédits seraient affectés à des objectifs stratégiques spécifiques déterminés par l'autorité budgétaire; fait observer que la réserve pour les défis et priorités émergents de l'IVCDCI – Europe dans le monde constitue un modèle de réserve de flexibilité, mais que le processus décisionnel qui préside à sa mobilisation ne devra pas être reproduit dans le futur CFP; souligne qu'il faut une ventilation budgétaire détaillée ***et des règles appropriées pour la mobilisation de la réserve de flexibilité*** pour que les décisions de l'autorité budgétaire ***soient prises en toute connaissance de cause et*** aient un sens;

Or. en

Amendement 811
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. estime que, tout en affectant au préalable une part significative du financement à divers objectifs, les programmes de dépenses devraient conserver une importante réserve de flexibilité intégrée ***dont les crédits seraient***	66. estime que, tout en affectant au préalable une part significative du financement à divers objectifs, les programmes de dépenses devraient conserver une importante réserve de flexibilité intégrée; fait observer que la

affectés à des objectifs stratégiques spécifiques déterminés par l'autorité budgétaire; fait observer que la réserve pour les défis et priorités émergents de l'IVCDCI – Europe dans le monde constitue un modèle de réserve de flexibilité, mais que le processus décisionnel qui préside à sa mobilisation ne devra pas être reproduit dans le futur CFP; souligne qu'il faut une ventilation budgétaire détaillée pour que les décisions de l'autorité budgétaire aient un sens;	réserve pour les défis et priorités émergents de l'IVCDCI – Europe dans le monde constitue un modèle de réserve de flexibilité, mais que le processus décisionnel qui préside à sa mobilisation ne devra pas être reproduit dans le futur CFP; souligne qu'il faut une ventilation budgétaire détaillée pour que les décisions de l'autorité budgétaire aient un sens;

Or. en

Amendement 812
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. rappelle que dans le cadre des réformes successives de la politique de cohésion, une réserve de performance ou une allocation de flexibilité mobilisable au moment de la révision à mi-parcours ont été créées;

Or. en

Amendement 813
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. Appelle l'UE à renforcer son partenariat avec les PTOM, à en faire une priorité stratégique et à augmenter considérablement le budget de la décision d'association;

Or. fr

Amendement 814
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ou entamer la capacité de réaction aux crises;	67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ou entamer la capacité de réaction aux crises; ***relève qu'Europe créative, le seul programme de l'Union consacré à la culture, est essentiel pour stimuler la compétitivité de l'Union en soutenant les industries culturelles et créatives de l'Union; souligne que la culture joue également un rôle crucial dans la réponse aux crises en favorisant la cohésion sociale, la solidarité et la reprise, ce qui en fait un élément clé de la résilience de l'Union;***

Or. en

Amendement 815
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de	67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de

dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ou entamer la capacité de réaction aux crises;

dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ou entamer la capacité de réaction aux crises ***ainsi qu'un modèle de réponse dynamique à l'inflation afin de maintenir la valeur du financement grâce au CFP***;

Or. en

Amendement 816
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ou entamer la capacité de réaction aux crises;	67. souligne que le CFP doit disposer de marges suffisantes dans chaque rubrique pour pouvoir intégrer de nouveaux instruments ou de nouveaux objectifs de dépenses approuvés en cours de période de programmation sans toucher au financement d'autres objectifs stratégiques ***et à long terme*** ou entamer la capacité de réaction aux crises;

Or. en

Amendement 817
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 67 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	67 bis. est par ailleurs favorable à la création d'un cadre financier adapté à la prévention des catastrophes et à la réponse à celles-ci, pour soutenir les actions de réduction des risques, tels que les incendies forestiers, l'érosion côtière et les séismes, et mettre un terme à

l'utilisation de fonds destinés à la cohésion pour faire face aux catastrophes naturelles et aux crises;

Or. pt

Amendement 818
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que l'augmentation de la capacité de réaction aux crises permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés;	68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que l'augmentation de la capacité de réaction aux crises permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés; ***insiste sur la nécessité de renforcer le travail de l'Autorité de préparation et de réaction aux urgences sanitaires, en créant un réseau permanent de réaction médicale d'urgence à l'échelle de l'Union afin de garantir des capacités de réaction rapide et des services médicaux d'urgence, ainsi qu'un cadre de sécurité sanitaire de l'Union destiné à améliorer la préparation de l'Union aux crises futures;***

Or. en

Amendement 819
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que l'augmentation de la capacité de réaction aux crises permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés;	68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises ***et de doter le CFP d'une flexibilité liée à l'évolution des besoins***; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que l'augmentation de la capacité de réaction aux crises ***liée à des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi qu'une réserve de crise dans le cadre du financement de la cohésion permettant d'apporter une réponse plus adéquate et plus prévisible au nombre croissant de catastrophes liées au changement climatique*** permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion ***déjà alloués à d'autres investissements*** et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés;

Or. en

Amendement 820
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que	68. demande une réforme en profondeur des instruments spéciaux existants afin de renforcer la capacité de réaction aux crises; souligne que les instruments actuels souffrent d'une taille insuffisante et d'une rigidité excessive, plusieurs d'entre eux étant en fait réservés à un type de crise; souligne que

l'augmentation de la capacité de réaction aux crises permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés;	l'augmentation de la capacité de réaction aux crises permettra de ne pas faire appel à cet effet aux fonds de la politique de cohésion et de les employer ainsi en faveur des objectifs d'investissement recherchés; ***souligne qu'une telle capacité de réaction aux crises devrait avoir pour priorité de permettre une réaction rapide avec une faible charge bureaucratique et des contrôles ex post plutôt que des contrôles ex ante scrupuleux afin d'accélérer le processus de mise en œuvre;***

Or. en

Amendement 821
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 68 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	68 bis. souligne que la possibilité de procéder à des virements budgétaires en vertu du règlement financier offre déjà la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution des besoins en matière de dépenses au cours de l'exécution du budget; souligne que, en vertu des règles actuelles, la Commission dispose d'une grande liberté pour transférer des montants considérables entre les domaines d'action sans l'approbation de l'autorité budgétaire, ce qui limite l'examen et le contrôle; demande par conséquent que les règles soient modifiées de manière à introduire un montant maximum, en plus d'un pourcentage maximum par ligne budgétaire, pour les virements sans approbation; rappelle que de nombreux virements provenant d'institutions de l'Union autres que la Commission font l'objet d'une éventuelle objection dûment justifiée de la part du Parlement ou du Conseil; considère qu'un seuil en deçà duquel ils seraient

exemptés de cette procédure pourrait constituer une mesure de simplification utile;

Or. en

Amendement 822
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 68 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	68 bis. demande instamment à la Commission européenne et aux autres institutions de l'Union de cesser d'élaborer des politiques «de crise en crise» et à utiliser l'argent des contribuables en conséquence;

Or. en

Amendement 823
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; ***souligne***

tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;	***que les mesures de reconstruction et de redressement, en particulier dans le cadre de l'instrument de solidarité, devraient donner la priorité aux solutions fondées sur la nature et à l'adaptation au climat;*** estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants; ***insiste sur le fait que ces instruments ne devraient pas remplacer un financement adéquat des programmes existants (c'est-à-dire HUMA, UCPM);***
	Or. en

Amendement 824
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; ***estime que les montants destinés au renforcement de ces instruments ne doivent pas provenir de coupes dans budget d'autres fonds et programmes, mais plutôt d'un renforcement du budget total;*** estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux

programmes existants;

Or. pt

Amendement 825
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); ***invite à une mobilisation beaucoup plus rapide de ces instruments spéciaux afin de montrer que l'Union est prête à réagir rapidement aux situations de crise;*** souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;

Or. en

Amendement 826
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*

69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; ***souligne que les mesures de reconstruction et de redressement devraient donner la priorité aux solutions fondées sur la nature et à l'adaptation au climat;*** estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;

Or. en

Amendement 827
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles ***et l'aide humanitaire*** (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits

pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;

non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux deux instruments spéciaux ou aux programmes existants;

Or. en

Amendement 828
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux ***deux instruments spéciaux ou aux*** programmes existants;	69. estime que le CFP postérieur à 2027 ne devrait comporter que deux instruments spéciaux – l'un destiné à assurer la solidarité en cas de catastrophes naturelles (et prenant la succession de la réserve de solidarité européenne actuelle) et l'autre destiné à répondre aux crises de manière générale (et prenant la succession de l'instrument de flexibilité); souligne que les deux instruments spéciaux devraient bénéficier dès le départ de crédits suffisants et être autorisés à reporter indéfiniment les crédits non utilisés pendant toute la durée du CFP; estime que tous les autres instruments spéciaux peuvent être soit supprimés, soit intégrés aux programmes existants;

Or. en

Amendement 829
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 69 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

69 bis. regrette que les catastrophes naturelles dans l'Union aient fait un grand nombre de victimes et aient eu des effets dévastateurs à long terme sur les citoyens, les agriculteurs et les entreprises qui vivent et travaillent dans les régions concernées; demande un financement suffisant pour le successeur de la réserve européenne de solidarité et du mécanisme de protection civile de l'Union, y compris les capacités du rescEU, afin de soutenir les États membres rapidement et efficacement dans les situations de crise grave; souligne le rôle de l'Union en tant que plaque tournante pour la coordination et l'amélioration de la préparation et des capacités des États membres à répondre immédiatement à des situations d'urgence à grande échelle et à fort impact;

Or. en

Amendement 830
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 69 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	69 bis. note que, selon le rapport européen d'évaluation des risques climatiques de 2024, les pertes économiques cumulées dues aux catastrophes pourraient atteindre environ 1,4 % du PIB de l'Union; estime qu'une augmentation substantielle du Fonds de solidarité de l'Union est nécessaire pour répondre plus efficacement et plus rapidement aux catastrophes, en particulier dans les régions moins développées, où une assistance immédiate est requise; exhorte la Commission à explorer toutes les voies possibles pour accélérer la mobilisation du FSUE, notamment en modifiant les règles en

vigueur et en accordant des avances plus élevées aux pays candidats;

Or. en

Amendement 831
Carla Tavares, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution
Paragraphe 69 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	69 bis. rappelle que le CFP actuel a été mis à rude épreuve en raison des niveaux élevés d'inflation dans un contexte où un déflateur annuel de 2 % est appliqué aux prix de 2018, ce qui a pour effet de réduire la valeur réelle du budget et d'amoindrir sa capacité opérationnelle et administrative; considère par conséquent que le futur budget devrait être doté d'une capacité de réaction suffisante pour lui permettre de s'adapter aux chocs inflationnistes;

Or. en

Amendement 832
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent,	***supprimé***

mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés;

Or. en

Amendement 833
Rasmus Nordqvist

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés;	70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés***;*** ***demande que les crédits dégagés soient ajoutés à la marge de la rubrique concernée***;

Or. en

Amendement 834
Carla Tavares, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement	70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement

supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés;

supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP***, flux provenant d'instruments financiers*** et crédits dégagés;

Or. en

Amendement 835
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés;	70. demande que les crédits du futur instrument de flexibilité soient largement concentrés en début de période et que l'instrument soit alimenté ensuite par une série de sources de financement supplémentaires: marges non utilisées des exercices précédents (comme c'est le cas pour le dispositif de marge unique actuel), excédent annuel de l'exercice précédent, mécanisme fondé sur les amendes perçues sur le modèle de l'actuel article 5 du règlement CFP et crédits dégagés;

Or. en

Amendement 836
Janusz Lewandowski

Proposition de résolution
Paragraphe 71

Proposition de résolution	*Amendement*
71. souligne que, grâce à des moyens	71. souligne que, grâce à des moyens

suffisants concentrés en début de période et à ces mécanismes de réutilisation des crédits non utilisés, le budget disposerait d'une capacité de réaction bien plus importante sans affecter la prévisibilité des contributions nationales fondées sur le RNB; souligne ***qu'un CFP disposant d'une*** flexibilité ***et d'une capacité de réaction plus importantes est moins susceptible de nécessiter*** une révision substantielle à mi-parcours;	suffisants concentrés en début de période et à ces mécanismes de réutilisation des crédits non utilisés, le budget disposerait d'une capacité de réaction bien plus importante sans affecter la prévisibilité des contributions nationales fondées sur le RNB; souligne ***que, compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre du CFP 2021-2027 et des défis sans précédent qu'il faut relever, même une*** flexibilité ***supplémentaire ne remplacera pas*** une révision substantielle à mi-parcours ***qui doit être prévue dans le règlement sur le CFP***;
	Or. en

Amendement 837
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. déplore la diminution progressive du budget de l'Union en pourcentage du revenu national brut (RNB) de l'Union et l'accent excessif mis sur le plafonnement des dépenses globales à environ 1 % du RNB de l'Union; estime que cela a empêché l'Union de concrétiser ses ambitions et l'a privée de la capacité à réagir aux crises et aux besoins émergents tout en garantissant la responsabilité démocratique;
	Or. en

Amendement 838
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. souligne que la flexibilité nécessaire pour répondre à des défis imprévus ne doit pas compromettre la vision stratégique de la politique de cohésion et son rôle traditionnel en tant que politique d'investissement à long terme;

Or. en

Amendement 839
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. souligne que la réutilisation des excédents, des remboursements provenant d'instruments financiers ainsi que des provisions excédentaires et des dégagements nécessiterait de modifier le règlement financier;

Or. en

Amendement 840
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. demande que les rabais soient maintenus dans le futur CFP, que les États membres puissent se retirer des programmes et des fonds et que le budget de l'Union redevienne inférieur à 1 % du RNB de l'Union;

Or. en

Amendement 841
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. estime qu'il y a lieu de veiller à ce que les fonds de l'Union soient adéquats au regard des besoins, des priorités et des stratégies de développement de chaque État membre; rejette dès lors les mécanismes de «conditionnalité» ou la logique de financement de «réformes» définies à l'avance par l'Union, qui sous-tendent divers instruments et politiques et ont une incidence particulière sur l'attribution des fonds; rejette tout lien entre les instruments de gouvernance économique, en particulier le Semestre européen et ses recommandations par pays, et la mise en œuvre et le versement des fonds;

Or. pt

Amendement 842
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***au niveau*** national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***aux niveaux*** national ***régional et local***; ***considère que, pour améliorer l'absorption et l'impact, les dépenses au titre du prochain cadre***

financier pluriannuel devraient fournir un soutien opérationnel plus important aux autorités de mise en œuvre aux niveaux national, régional et local, en particulier dans les régions les moins développées, les régions en transition par rapport aux industries à forte intensité de combustibles fossiles et les États membres dont la capacité budgétaire nationale est limitée; souligne en outre le rôle de l'assistance technique pour garantir la qualité maximale des projets ainsi que l'additionnalité des investissements et permettre la mise en œuvre des dépenses dans les délais impartis; rappelle à cet égard le rôle essentiel des connaissances techniques concentrées, fournies par exemple par le centre de conseil de la BEI;

Or. en

Amendement 843
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées ***de près*** avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et ***mieux*** coordonnées avec les dépenses au niveau national; ***prend acte de la communication de la Commission sur l'outil de coordination de la compétitivité afin de mieux aligner les politiques et les investissements industriels et de recherche au niveau de l'Union et au niveau national, et insiste pour que le Parlement européen soit pleinement associé à ce processus en tant que décideur; souligne l'importance de définir clairement les composantes structurelles et de***

redistribution du CFP;

Or. en

Amendement 844
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***au niveau*** national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***aux niveaux*** national***, régional et local***; ***invite à une réévaluation systématique des anciens programmes de l'Union afin d'établir les domaines dans lesquels les initiatives peu performantes peuvent être interrompues et les fonds réaffectés à des priorités à plus fort impact;***

Or. en

Amendement 845
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national; ***souligne que les régions devraient participer à cette coordination puisque 53 % du volume total des investissements***

publics dans l'Union[1 bis] sont réalisés par les autorités locales et régionales;

[1 bis] Voir le rapport de l'OCDE sur la structure et le financement des gouvernements infranationaux https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-issues/subnational-finance-and-investment/subnational-governments-infrastructure-finance-2024.pdf/_jcr_content/renditions/original./subnational-governments-infrastructure-finance-2024.pdf

Or. en

Amendement 846
Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national; ***souligne que les régions devraient participer à cette coordination puisque 54 à 58 % du volume total des investissements publics dans l'Union sont réalisés par les autorités locales et régionales;***

Or. en

Amendement 847
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union ***et*** coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les ***besoins réels des bénéficiaires finaux afin de contribuer efficacement aux*** objectifs des politiques stratégiques de l'Union***; estime que les dépenses de l'Union devraient être davantage*** coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;

Or. en

Amendement 848
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur ***les*** objectifs ***des politiques stratégiques de l'Union*** et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur ***des*** objectifs ***de cohésion économique, sociale et territoriale et sur les besoins, priorités et stratégies de développement des États membres,*** et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;

Or. pt

Amendement 849
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un	72. souligne que, pour qu'elles aient un

effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses aux niveaux national***, tout en préservant la prospérité et le bien-être de la région et des citoyens***;

Or. en

Amendement 850
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses au niveau national***, avec un fort effet de levier sur les sources nationales et publiques***;

Or. en

Amendement 851
Fabienne Keller, Lucia Yar, Anouk Van Brug, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***au niveau*** national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées de près avec les dépenses ***aux niveaux*** national***, régional et local***;

Or. en

Amendement 852
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées ***de près*** avec les dépenses au niveau national;	72. souligne que, pour qu'elles aient un effet maximal, il faut que les dépenses du prochain CFP soient bien plus strictement alignées sur les objectifs des politiques stratégiques de l'Union et coordonnées avec les dépenses au niveau national;

Or. en

Amendement 853
Georgios Aftias

Proposition de résolution
Paragraphe 72 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	72 bis. souligne que les catastrophes naturelles sont devenues la norme dans l'ensemble de l'Union, avec des répercussions économiques très graves au niveau local et régional; invite la Commission à tenir dûment compte du caractère permanent de ces catastrophes et à proposer une augmentation significative de l'enveloppe financière prévue à cet égard; considère en outre que le budget de l'Union devrait être doté d'un mécanisme permanent permettant de contribuer rapidement au redressement financier à la suite d'une catastrophe naturelle;

Or. en

Amendement 854
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui n'auraient pas eu lieu sans cela;	73. ***souligne que pour que les dépenses de l'Union soient efficaces et efficientes, la budgétisation basée sur les politiques doit être complétée par une budgétisation basée sur les performances; insiste sur le fait qu'une telle conception, qui permet de mieux atteindre nos objectifs politiques communs, doit être étayée par des indicateurs pertinents et des rapports adéquats;*** estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui n'auraient pas eu lieu sans cela; ***souligne l'importance des réformes et des investissements qui se renforcent mutuellement dans ce contexte;***

Or. en

Amendement 855
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, ***au niveau national***, des investissements et des réformes qui n'auraient pas eu lieu sans cela;	73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, ***dans certains pays***, des investissements et des réformes ***nationaux*** qui n'auraient pas eu lieu sans cela; ***estime nécessaire d'évaluer en détail***

les véritables effets qu'ont les réformes et les investissements financés par cette facilité sur le PIB, la croissance économique et la création d'emplois, tant dans l'ensemble ue pour chaque État membre;

Or. es

Amendement 856
Tamás Deutsch, Enikő Győri, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. ***estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre*** réformes et investissements ***et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national,*** des investissements ***et des réformes qui n'auraient pas eu lieu sans cela***;	73. ***invite la Commission à présenter une analyse objective et claire de la manière dont la mise en œuvre des*** réformes et investissements ***dans le cadre des PNR du FRR a affecté les économies des États membres, en accordant une attention particulière à la croissance du PIB, à la compétitivité et à la pauvreté; considère que de telles mesures sont indispensables pour juger objectivement de l'efficacité réelle de la combinaison des réformes et*** des investissements;

Or. en

Amendement 857
Seán Kelly, Nina Carberry, Niels Flemming Hansen

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui	73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui

n’auraient pas eu lieu sans cela;	n’auraient pas eu lieu sans cela***, et à encourager des dépenses plus efficaces grâce à des instruments de financement mixtes par l’intermédiaire des compartiments nationaux d’InvestEU***;

Or. en

Amendement 858
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui n’auraient pas eu lieu sans cela;	73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, a contribué à stimuler, au niveau national, des investissements et des réformes qui n’auraient pas eu lieu sans cela; ***rappelle que la Cour des comptes européenne a beaucoup de mal à établir un tel lien;***

Or. en

Amendement 859
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, ***a contribué*** à stimuler, au niveau national, des investissements ***et des réformes*** qui n’auraient pas eu lieu sans cela;	73. estime que la FRR, axée sur les performances et sur les liens entre réformes et investissements et appui budgétaire, ***pourrait contribuer*** à stimuler, au niveau national, des investissements qui n’auraient pas eu lieu sans cela;

Or. en

Amendement 860
Tamás Deutsch, Annamária Vicsek, Enikő Győri

Proposition de résolution
Paragraphe 73 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	73 bis. condamne le fait que l'évaluation de la Commission concernant le respect des étapes de la FRR n'est pas transparente et plutôt politique, sans normes et délais objectifs et clairs; rappelle à cet égard le pouvoir discrétionnaire de la Commission; regrette que, de ce fait, il soit possible d'utiliser les super-étapes comme outils de chantage politique;

Or. en

Amendement 861
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 73 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	73 ter. est préoccupé par le fait que la dispersion des taux d'absorption et les disparités entre les États membres qui accèdent aux fonds de la FRR entraînent une distorsion de la concurrence loyale entre les entreprises de l'Union, étant donné que plus de 72 % des fonds versés au titre de la FRR ont été reçus par quatre États membres seulement et que moins de 4 % seulement des fonds ont été versés à 15 États membres à la date du 9 janvier 2025, ce qui provoque des tensions importantes sur le marché unique;

Or. en

Amendement 862
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. souligne que la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée; rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;	74. souligne que la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée; rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement; ***constate à cet égard que la FRR n'a pas permis de financer des investissements dans les biens publics européens et de transformer structurellement les économies nationales; rappelle que le mécanisme était principalement axé sur le financement d'investissements nationaux à faible valeur ajoutée européenne;***

Or. en

Amendement 863
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. souligne que la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée; rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;	74. souligne que la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée; rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement; ***souligne que les futurs instruments financiers à grande échelle doivent inclure des mécanismes de***

responsabilité stricts, garantissant la possibilité pour le Parlement européen de remplir son rôle démocratique dans le contrôle des fonds;

Or. en

Amendement 864
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. souligne que ***la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée***; rappelle ***néanmoins*** que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;	74. souligne que***, dans plusieurs cas, les objectifs établis et les conditions imposées par la FRR sont en décalage par rapport aux besoins structurels et d'investissement des États membres; estime dès lors que choisir de reproduire ce modèle serait une mauvaise décision***; rappelle que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;

Or. pt

Amendement 865
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. ***souligne que la FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée;*** rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite	74. rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique de la pandémie de COVID-19 et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;

telle quelle pour les futurs programmes d'investissement;

Or. es

Amendement 866
Tamás Deutsch, Enikő Győri, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. ***souligne*** que la ***FRR est susceptible de livrer des informations sur l'exécution des dépenses de l'Union en gestion partagée; rappelle néanmoins que la FRR a été instaurée dans le contexte très spécifique*** de la pandémie de COVID-19 ***et qu'elle ne peut donc pas être reproduite telle quelle pour les futurs programmes d'investissement***;	74. ***rappelle*** que la ***Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) est un instrument temporaire et ponctuel destiné à remédier aux conséquences économiques négatives*** de la pandémie de COVID-19;

Or. en

Amendement 867
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 74 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	74 bis. doute fortement que la FRR puisse remplir son mandat actuel compte tenu des écarts significatifs entre les taux d'absorption et des difficultés d'accès aux fonds, et se demande si elle ne va pas plutôt exacerber les déséquilibres et les différences qui existent déjà entre les États membres au sein de l'Union au lieu d'améliorer leur durabilité, leur résilience et leur préparation dans la perspective de nouveaux défis;

Or. en

Amendement 868
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 869
Tamás Deutsch, Enikő Győri, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et	***supprimé***

locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 870
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce ***en mettant en œuvre le principe de partenariat et donc*** en associant ***de manière significative*** les autorités régionales et locales***, les partenaires sociaux et les OSC*** à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, ***et des projets transfrontaliers, ainsi qu'en rendant le modèle plus solide et plus compétitif grâce à la définition et à la mesure des objectifs et des cibles communautaires auxquels le financement doit contribuer, au lieu de suivre uniquement les objectifs nationaux et de mettre en œuvre les fonds au moyen de***

programmes nationaux, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à ***l'issue,*** la performance, ***ou même parfois les intrants, et en garantissant la disponibilité des données pertinentes pour la mesure des performances avec une plus grande transparence et une meilleure présentation des informations sur les performances ainsi que des mécanismes de retour d'information renforcés entre les informations sur les performances et la conception ou l'ajustement des programmes, une piste d'audit unique***, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 871
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales ***et les parties prenantes concernées, y compris les partenaires sociaux et la société civile,*** à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux ***et conformément à un principe de partenariat amélioré***, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la

Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes; ***considère que les mécanismes qui manquent de responsabilité démocratique, comme les recommandations du Semestre européen, sont incompatibles avec les instruments destinés à promouvoir la cohésion sociale et territoriale et à poursuivre des objectifs politiques à l'échelle européenne, étant donné que la convergence sociale et la transition verte ne peuvent être subordonnées aux contingences de la consolidation fiscale et aux négociations entre les États membres et la Commission européenne sur les réformes;***
	Or. en

Amendement 872
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du

Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes; ***souligne la nécessité d'un système interopérable pour le suivi en temps réel des flux de trésorerie et de l'avancement des projets, au lieu de tableaux de bord imprécis et dépassés, garantissant une transparence totale des bénéficiaires finaux ou des groupes de bénéficiaires, améliorant la détection des fraudes et renforçant le contrôle;***
	Or. en

Amendement 873
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant***, de manière structurée, les citoyens,*** les autorités régionales et locales***, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile et le Parlement européen*** à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes; ***met en lumière le fait que les consultations publiques***

	devraient être obligatoires pour les principales décisions de financement de l'Union;

Or. en

Amendement 874
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que ***l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le*** prochain CFP devra ***corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant*** les autorités régionales et locales ***à*** la définition ***de*** la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, ***en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance,*** en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses ***de l'Union*** et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	75. souligne que ***la gouvernance du*** prochain CFP devra ***associer*** les autorités régionales et locales ***de*** la définition ***à*** la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. pt

Amendement 875
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un	75. souligne que l'application d'un

modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales ***et les parties prenantes concernées*** à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux ***et conformément à un principe de partenariat amélioré***, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes ***ainsi qu'en préservant l'unité du budget de l'Union et en évitant qu'il ne soit une accumulation d'enveloppes nationales***;
	Or. en

Amendement 876
Kinga Kollár

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en ***permettant un cadre de programmation plus souple garantissant des procédures solides de marchés publics et de subventions*** associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension

transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 877
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, ***en réalisant des analyses de l'impact des réformes et investissements financés par ces fonds,*** en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. es

Amendement 878
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra ***d'urgence*** corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les ***l'enregistrement correct, les*** résultats ***réels, les bénéficiaires finaux réels, la responsabilité directe*** et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 879
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre	75. souligne que l'application d'un modèle de mise en œuvre inspiré de la FRR dans le prochain CFP devra corriger les lacunes fondamentales de la FRR, et ce en associant les autorités régionales et locales à la définition de la mise en œuvre

au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;	au moyen d'un mode de gouvernance territorialisé et à plusieurs niveaux, en garantissant la dimension transfrontière des projets d'investissement, en privilégiant les résultats et l'impact par rapport à la performance ***et en assurant la disponibilité des données pertinentes pour la mesure des performances***, en garantissant la transparence totale en ce qui concerne les destinataires finaux des dépenses de l'Union et en préservant le rôle du Parlement en tant que législateur, autorité budgétaire et autorité de décharge et en tant qu'institution à laquelle l'exécutif est tenu de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 880
Jean-Marc Germain, Nora Mebarek, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. s'inquiète des propositions visant à renforcer le lien entre le financement de la politique de cohésion et la mise en œuvre des réformes structurelles, à l'instar de la FRR, qui pourraient conduire à un recentrage progressif de la politique de cohésion, qui constitue l'un des piliers fondamentaux de l'Union; souligne la nécessité de préserver une approche différenciée, fondée sur les spécificités régionales et la gestion partagée, afin de garantir l'efficacité et l'impact des fonds sur le développement territorial; invite par conséquent la Commission et les États membres à veiller à ce que le cadre financier pluriannuel postérieur à 2027 préserve la cohérence et l'autonomie de la politique de cohésion, en évitant toute assimilation à des mécanismes de financement fondés exclusivement sur la conditionnalité et les

performances macroéconomiques;

Or. en

Amendement 881
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. Rappelle que l'article 174 TFUE définit que l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des régions et le retard des régions les moins développées. Rappelle que l'article 175 TFUE définit qu'il appartient aux États membres de conduire leur politique économique et de la coordonner en vue d'atteindre les objectifs fixés à l'article 174 TFUE, et non l'inverse. Rappelle que ces obligations établissent un lien direct entre la Commission et les régions de l'Union européenne pour la gestion des fonds structurels à finalité régionale; Rappelle que toute disposition qui violerait les traités peut faire l'objet d'un recours devant la Cours de Justice de l'UE;

Or. fr

Amendement 882
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. rappelle que les fonds de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) n'auront l'effet annoncé et espéré sur le PIB de l'Union européenne et de chacun

de ses États membres que si la FRR est exécutée rapidement, efficacement et en toute transparence par les États membres, et si les jalons et objectifs sont atteints dans les délais prévus; ajoute que leur réussite ne dépendra pas des plans nationaux pour la reprise et des projets qu'ils contiennent, ni du nombre de transferts de la Commission aux États membres, mais plutôt du déploiement rapide et efficace des fonds dans l'économie réelle, dans les secteurs productifs et dans les entreprises;

Or. es

Amendement 883
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. souligne que la politique agricole commune a déjà fait l'objet d'une réforme majeure dans le cadre du CFP actuel afin de passer à une politique axée sur les résultats et qu'elle devrait être développée davantage à l'avenir; souligne que le modèle de type FRR n'est pas adapté à la politique agricole commune, afin de garantir la stabilité et la prévisibilité de la production alimentaire tout au long du cycle de planification du CFP sans poser le risque de réductions budgétaires dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours;

Or. en

Amendement 884
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. demande la création du Forum européen de la société civile et du partenariat social, afin de formaliser un dialogue régulier entre les institutions de l'Union, la société civile et les partenaires sociaux; estime que ce forum devrait formuler des recommandations annuelles sur les dotations budgétaires, la mise en œuvre des politiques et la surveillance financière, en veillant à l'inclusion et à la transparence;

Or. en

Amendement 885
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. invite la Commission à étudier des idées pour faire en sorte que la position budgétaire cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques; demande à la Commission d'étudier le rôle potentiel d'un stabilisateur économique automatique dans le cadre du CFP;

Or. en

Amendement 886
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 75 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	75 ter. souligne que le contrôle parlementaire doit être obligatoire lors de l'élaboration de mécanismes de financement de l'Union fondés sur la réforme;

Or. en

Amendement 887
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; souligne que la ***mise en place de nouvelles ressources propres est également nécessaire pour que les générations futures n'aient pas à supporter le poids des dettes du passé***;	76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; souligne ***également*** que la ***prise en considération du volume du budget de l'Union européenne et de ses sources de financement doit être liée à la nature redistributive du budget, et donc se fonder sur le RNB de chaque État membre et être reliée aux objectifs de cohésion économique, sociale et territoriale ainsi qu'aux besoins, priorités et stratégies de développement des États membres***;

Or. pt

Amendement 888
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; souligne que la mise en place de nouvelles ressources propres ***est également nécessaire pour que les*** générations futures ***n'aient pas à supporter le poids des dettes du passé***;	76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; souligne que la mise en place de nouvelles ressources propres ***doit se faire avec prudence, en veillant à ce que toute nouvelle source de revenus soit économiquement viable, n'impose pas de charges excessives aux contribuables ou aux entreprises et soit compatible avec la stabilité financière à long terme afin d'éviter l'accumulation d'une dette excessive pour les*** générations futures;
	Or. en

Amendement 889
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. ***rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; souligne que la mise en place de*** nouvelles ressources propres ***est***	76. ***rappelle les multiples déclarations de la Commission européenne (DG BUDG) selon lesquelles l'Union est capable de rembourser la dette du NGEU même sans les*** nouvelles ressources propres***; souligne que seuls 47 % des subventions et des prêts du NGEU sont actuellement versés; invite à s'abstenir de toute estimation spectaculaire des coûts de remboursement avant que le nombre réel de fonds ne soit déboursé et qui pourrait s'avérer inférieur à ce qui a été annoncé par la Commission; condamne le fait*** que

également nécessaire pour que les générations futures n'aient pas à supporter le poids des dettes du passé;	***des estimations spectaculaires des coûts de remboursement de l'instrument NGEU soient utilisées pour plaider en faveur de nouvelles taxes européennes (sous le terme orwellien de «ressources propres») et/ou d'une augmentation des contributions nationales au budget de l'Union***;

Or. en

Amendement 890
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; ***souligne que la mise en place de nouvelles ressources propres est également nécessaire pour que les générations futures n'aient pas à supporter le poids des dettes du passé;***	76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire;

Or. fr

Amendement 891
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*

76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire; ***souligne que la mise en place de nouvelles ressources propres est également nécessaire pour que les générations futures n'aient pas à supporter le poids des dettes du passé;***	76. rappelle la très vive opposition du Parlement au fait de subordonner le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU au plafonnement des crédits d'une rubrique du CFP étant donné que ces coûts dépendent des conditions du marché et de facteurs externes et qu'ils sont donc fluctuants par définition, sans compter que le remboursement des coûts d'emprunt est une obligation juridique non discrétionnaire;

Or. en

Amendement 892
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 76 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	76 bis. souligne que la Commission et les États membres, en coopération avec le Parlement, devraient élaborer un plan de remboursement clair pour la dette liée à l'instrument NGEU et tout autre programme;

Or. en

Amendement 893
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 77

Proposition de résolution	*Amendement*
77. déplore que, malgré la déclaration commune des trois institutions dans le	***supprimé***

cadre de l'accord sur le CFP de 2020, selon laquelle les dépenses visant à couvrir les coûts de financement de l'instrument NGEU ne devraient pas viser à réduire les programmes et les fonds, il y a eu de facto concurrence dans l'architecture actuelle, même après la révision du CFP, entre le financement des grands programmes de l'Union et les ressources disponibles pour les instruments spéciaux, d'une part, et le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des taux d'intérêt, d'autre part;

Or. en

Amendement 894
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 77

Proposition de résolution	*Amendement*
77. déplore que, malgré la déclaration commune des trois institutions dans le cadre de l'accord sur le CFP de 2020, selon laquelle les dépenses visant à couvrir les coûts de financement de l'instrument NGEU ne devraient pas viser à réduire les programmes et les fonds, il y a eu de facto concurrence dans l'architecture actuelle, même après la révision du CFP, entre le financement des grands programmes de l'Union et les ressources disponibles pour les instruments spéciaux, d'une part, et le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des taux d'intérêt, d'autre part;	77. déplore que, malgré la déclaration commune des trois institutions dans le cadre de l'accord sur le CFP de 2020, selon laquelle les dépenses visant à couvrir les coûts de financement de l'instrument NGEU ne devraient pas viser à réduire les programmes et les fonds, il y a eu de facto concurrence dans l'architecture actuelle, même après la révision du CFP, entre le financement des grands programmes de l'Union et les ressources disponibles pour les instruments spéciaux, d'une part, et le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument NGEU dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des taux d'intérêt ***et ont conduit à des coupes dans les programmes phares de l'Union***, d'autre part;

Or. en

Amendement 895
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028;	78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028***, ce qui ne représente que 10 à 15 % du budget annuel actuel***; ***constate que ces montants peuvent être facilement trouvés dans le CFP;***

Or. en

Amendement 896
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028;	78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028; ***déplore que le premier lot de ressources propres devant être mis en place pour rembourser cette dette soit toujours bloqué au niveau du Conseil;***

Or. en

Amendement 897
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, ***le budget devra également en rembourser le capital***; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028;	78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, ***il convient d'assurer un remboursement rapide et durable de la dette liée à l'instrument NGEU, dans le plein respect des dispositions du plan de remboursement prenant fin en 2058 et en s'y engageant pleinement***; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028;

Or. en

Amendement 898
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028;	78. souligne qu'à ce jour, le budget de l'Union n'a été obligé de rembourser que les intérêts liés à l'instrument NGEU et qu'à partir de 2028, le budget devra également en rembourser le capital; souligne que le coût total du remboursement du capital et des intérêts de l'instrument NGEU devrait se situer autour de 20-30 milliards d'EUR par an à partir de 2028***, ce qui représente près de 20 %***

du budget annuel actuel;

Or. en

Amendement 899
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union;	79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union; ***souligne la nécessité d'une stratégie de réduction de la dette à long terme, en veillant à ce que les emprunts de l'Union restent une mesure temporaire et exceptionnelle plutôt qu'un précédent pour l'intégration fiscale future;***

Or. en

Amendement 900
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations	79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations

auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union;	auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union ***et au-delà du plafond***;

Or. en

Amendement 901
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union;	79. souligne que, même si les coûts d'emprunt de l'instrument NGEU devraient se stabiliser au cours du prochain CFP du fait que les obligations auront déjà été émises, le profil de remboursement précis aura un impact sur le niveau des intérêts et donc sur le degré de volatilité; insiste ***fortement*** par conséquent pour que, dans l'architecture du CFP, les coûts de ce remboursement soient séparés des crédits des programmes de l'Union;

Or. en

Amendement 902
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. souligne en outre qu'il est de plus en plus souvent demandé au budget de l'Union de servir de garantie au soutien	80. souligne en outre qu'il est de plus en plus souvent demandé au budget de l'Union de servir de garantie au soutien

indispensable qu'apporte l'Union par l'intermédiaire de l'assistance macrofinancière***; souligne qu'en cas de défaut ou de retrait des garanties nationales, c'est le budget de l'Union qui est le garant en dernier recours de tous les prêts d'assistance macrofinancière et donc d'importants passifs éventuels imprévisibles par nature, notamment en relation avec*** l'Ukraine;	indispensable qu'apporte l'Union par l'intermédiaire de l'assistance macrofinancière ***(AMF); insiste sur le fait que seule*** l'Ukraine***, en tant qu'État étranger, a droit à cette aide***;

Or. en

Amendement 903
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. souligne en outre qu'il est de plus en plus souvent demandé au budget de l'Union de servir de garantie au soutien indispensable qu'apporte l'Union par l'intermédiaire de l'assistance macrofinancière; souligne qu'en cas de défaut ou de retrait des garanties nationales, c'est le budget de l'Union qui est le garant en dernier recours de tous les prêts d'assistance macrofinancière et donc d'importants passifs éventuels imprévisibles par nature, notamment en relation avec l'Ukraine;	80. souligne en outre qu'il est de plus en plus souvent demandé au budget de l'Union de servir de garantie au soutien indispensable qu'apporte l'Union par l'intermédiaire de l'assistance macrofinancière ***et des risques qui y sont associés***; souligne qu'en cas de défaut ou de retrait des garanties nationales, c'est le budget de l'Union qui est le garant en dernier recours de tous les prêts d'assistance macrofinancière et donc d'importants passifs éventuels imprévisibles par nature, notamment en relation avec l'Ukraine;

Or. en

Amendement 904
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 80 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	80 bis. souligne que les travaux du groupe de haut niveau sur les ressources propres doivent être adaptés aux nouvelles réalités économiques, politiques et géopolitiques; demande en ce sens la création d'une task force pour les ressources propres, sous l'autorité du commissaire chargé du budget, réunissant politiques et techniciens de haut niveau pour aider à trouver de nouveaux compromis entre les institutions et à mettre en œuvre sans heurts les décisions concernant les ressources propres;

Or. en

Amendement 905
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget;	81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget ***en établissant un instrument spécial permanent qui couvre les coûts de financement encourus par les emprunts de l'Union, en particulier dans le cadre du NGEU, mais aussi de la facilité pour l'Ukraine et d'autres opérations de la dette de l'Union, existantes et futures***;

Or. en

Amendement 906

Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget;	81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget; ***estime qu'il y a lieu de le faire tout en garantissant un remboursement rapide et durable de la dette liée au NGEU, dans le respect total et l'engagement des dispositions du plan de remboursement commençant en 2028 et se terminant en 2058;***

Or. en

Amendement 907
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget;	81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget***, tout en protégeant le contribuable européen contre des augmentations inattendues des contributions au budget de l'Union***;

Or. en

Amendement 908
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget;	81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires tout en préservant pleinement les programmes de l'Union ainsi que la flexibilité et la capacité de réaction du budget***, comme prévu dès le départ***;

Or. en

Amendement 909
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires ***tout en préservant pleinement les*** programmes ***de l'Union ainsi que*** la flexibilité et la capacité de réaction du budget;	81. invite par conséquent la Commission à définir une architecture solide et durable permettant de gérer de manière viable l'ensemble des coûts et des passifs non discrétionnaires ***sans réduire les montants alloués aux*** programmes ***et fonds, ni*** la flexibilité et la capacité de réaction du budget;

Or. pt

Amendement 910
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 81 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	81 bis. rappelle que l'adoption tardive des textes du CFP en 2013 et en 2020 a entraîné des retards et des problèmes importants, qui ont entravé la bonne mise en œuvre des programmes de l'Union; invite par conséquent les institutions de l'Union et les États membres à veiller à l'adoption en temps voulu du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 911
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. souligne que, ***comme indiqué plus haut,*** les besoins budgétaires après 2027 ***seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027;*** souligne ***par conséquent*** que l'Union ***ne pourra*** relever les ***importants*** défis ***auxquels elle est confrontée et réaliser ses*** objectifs stratégiques ***que si le prochain CFP est doté des ressources nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des*** besoins budgétaires;	82. souligne que, ***si*** les besoins budgétaires ***peuvent évoluer*** après 2027***, toute augmentation du CFP doit être justifiée par des priorités économiques claires, des gains d'efficacité mesurables***, ***et une nécessité avérée;*** souligne que l'Union ***ne peut*** relever les ***grands*** défis ***et atteindre les*** objectifs stratégiques ***qu'au moyen d'une planification financière responsable, d'une discipline budgétaire et d'une plus grande attention portée au rapport coût-efficacité; souligne que les niveaux de financement doivent refléter les besoins réels plutôt que des augmentations automatiques, en veillant à ce que les engagements financiers supplémentaires ne fassent pas peser de charges excessives sur les États membres ou les contribuables***;

Or. en

Amendement 912
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. souligne que, comme indiqué plus haut, les besoins budgétaires après 2027 seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027; souligne par conséquent que l'Union ne pourra relever les importants défis auxquels elle est confrontée et réaliser ses objectifs stratégiques que si le prochain CFP est doté des ressources nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des besoins budgétaires;	82. souligne que, comme indiqué plus haut, les besoins budgétaires après 2027 seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027; souligne par conséquent que l'Union ne pourra relever les importants défis auxquels elle est confrontée et réaliser ses objectifs stratégiques que si le prochain CFP est doté des ressources nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des besoins budgétaires ***et des tâches et responsabilités de plus en plus importantes de l'Union***;

Or. en

Amendement 913
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. souligne que, comme indiqué plus haut, les besoins budgétaires après 2027 seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027; souligne par conséquent que l'Union ne pourra relever les importants défis auxquels elle est confrontée et réaliser ses objectifs stratégiques que si le prochain CFP est doté des ressources nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des besoins budgétaires;	82. souligne que, comme indiqué plus haut, les besoins budgétaires après 2027 seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027; souligne par conséquent que l'Union ne pourra relever les importants défis auxquels elle est confrontée et réaliser ses objectifs stratégiques que si le prochain CFP est doté des ressources nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des besoins budgétaires ***et maintenir le niveau d'ambition de l'Union***;

Or. en

Amendement 914
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. ***souligne que, comme indiqué plus haut, les besoins budgétaires après 2027 seront bien plus élevés que les montants inscrits au CFP 2021-2027; souligne par conséquent que l'Union ne pourra relever les importants défis auxquels elle est confrontée et réaliser ses objectifs stratégiques que si le prochain CFP est doté des*** ressources ***nécessaires lui permettant de répondre à l'augmentation des besoins budgétaires***;	82. ***rejette la mise en place de nouvelles*** ressources ***propres, telles que le MACF et le SEQE, comme une charge financière injustifiée pour les citoyens et les entreprises, en particulier dans une période de fragilité économique marquée par une forte inflation et une augmentation des coûts de l'énergie***; ***note que de telles mesures agiraient comme des taxes cachées, augmentant les prix à la consommation et sapant la compétitivité des industries européennes;***

Or. en

Amendement 915
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. estime par conséquent qu'un budget équivalent à 1 % du RNB de l'Union est loin d'être suffisant; souligne par conséquent qu'un budget pluriannuel solide et audacieux est nécessaire, au-delà de la limite auto-imposée et indûment restrictive de 1 % du RNB de l'Union, qui a empêché l'Union de réaliser ses ambitions convenues et l'a privée de la capacité de répondre aux crises et aux besoins émergents; considère que le point de départ minimum des négociations pour le prochain CFP devrait être les niveaux

de dépenses actuels de l'Union, CFP et NGEU confondus;

Or. en

Amendement 916
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. relève que le nouveau paquet sur les ressources propres est extrêmement mal conçu et mal calculé, et qu'il reflète une compréhension politique minimale du type de risques que ces nouvelles taxes entraîneraient (double imposition, aggravation des guerres commerciales, charge supplémentaire pour les entreprises et les consommateurs de l'Union, délocalisation des entreprises et sorties de capitaux de l'Union, problèmes comptables);

Or. en

Amendement 917
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. considère que le renforcement du budget de l'Union doit découler de l'augmentation des contributions des États membres, fondées sur leur revenu national brut (RNB) respectif, en vue d'une fonction redistributive efficace;

Or. pt

Amendement 918
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 82 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 ter. demande une refonte et une réforme radicales du budget de l'Union qui réduiraient considérablement les dépenses liées à la PAC et à la cohésion; considère qu'il s'agit de la seule approche permettant d'épargner aux citoyens et aux gouvernements nationaux durement éprouvés le fardeau de nouvelles taxes européennes supplémentaires ou de contributions européennes accrues basées sur le revenu national brut (RNB);

Or. en

Amendement 919
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 82 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 quater. rejette catégoriquement l'idée que la Commission puisse utiliser les paiements du budget comme un instrument de coercition pour pousser les États membres à introduire des réformes que leur système démocratique national aurait pu rejeter;

Or. en

Amendement 920
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. estime que***, pour fournir ces ressources à l'Union,*** l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être ***passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés***;	83. estime que ***la génération de ressources doit être basée sur la durabilité fiscale et l'impact économique; souligne que*** l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être ***soigneusement évalués du point de vue de l'efficacité, de la rentabilité et de l'alignement sur les priorités de l'UE, en évitant les charges financières inutiles; demande que l'accent soit davantage mis sur l'optimisation des*** ressources ***existantes, l'élimination des inefficacités et la garantie que les nouveaux mécanismes financiers ne nuisent pas à la croissance économique***;

Or. en

Amendement 921
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés;	83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés; ***souligne qu'il importe de rendre possible la réutilisation généralisée des dégagements au sein d'une même ligne budgétaire afin de garantir que l'Union puisse utiliser efficacement toutes les ressources mises à disposition;***

Or. en

Amendement 922
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés;	83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés ***y compris les emprunts conjoints dans le cadre du suivi du NGEU pour répondre aux besoins soulignés dans le rapport Draghi***;

Or. en

Amendement 923
Jean-Marc Germain, Sandra Gómez López, Jens Geier, Victor Negrescu, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Matjaž Nemec, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue en fonction des priorités et des besoins identifiés;	83. estime que, pour fournir ces ressources à l'Union, l'ensemble des instruments et des mécanismes devraient être passés en revue***, y compris de nouveaux emprunts conjoints,*** en fonction des priorités et des besoins identifiés;

Or. en

Amendement 924
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 83 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	83 bis. reconnaît l'impact positif et l'utilité de l'instrument NextGenerationEU pour faire face à la crise la plus importante de ces dernières années, la pandémie de COVID-19 et ses retombées, ouvrir la voie à une reprise économique rapide, prévenir la fragmentation du marché intérieur et l'aggravation des divergences macroéconomiques, tout en soutenant les objectifs du pacte vert de l'Union et les transitions sociale, écologique et numérique; invite la Commission à s'inspirer des principes de l'instrument NGEU pour élaborer une architecture budgétaire européenne commune rénovée; estime que l'instrument NGEU constitue un modèle précieux et fiable pour la stratégie de croissance européenne des prochaines années et demande la mise en place d'une capacité budgétaire consacrée aux investissements stratégiques européens alignés sur les priorités de l'Union et avec une fonction de stabilisation macroéconomique;

Or. en

Amendement 925
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 83 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	83 bis. estime que pour répondre aux besoins urgents auxquels l'Union est confrontée tout en maintenant l'accent sur les politiques plus traditionnelles de l'Union, un budget équivalent à 1 % du PIB au niveau de l'Union n'est pas suffisant; considère qu'une réponse solide est donc nécessaire, avec un budget de l'Union représentant au moins 2 % du

PIB annuel de l'Union; juge que ce niveau correspond à l'augmentation temporaire des recettes dans la dernière décision sur les plafonds des ressources propres, qui devrait être au minimum maintenue pour le prochain CFP;

Or. en

Amendement 926
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 83 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	83 ter. demande à la Commission d'entamer des discussions pour combler le déficit d'investissement important dans l'Union, tel qu'établi par le «rapport Draghi», et de présenter des propositions concrètes pour des solutions de financement après l'expiration de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) en 2026;

Or. en

Amendement 927
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la	***supprimé***

Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;

Or. en

Amendement 928
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;	84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU; ***souligne que tout nouveau modèle de ressources propres doit être équitable et ne pas pénaliser de manière disproportionnée un État membre spécifique sur la base de son modèle économique; note que les décisions relatives aux ressources propres requièrent l'unanimité au sein du Conseil, la consultation du Parlement européen et la ratification nationale par tous les États membres;***

Or. en

Amendement 929
Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. ***rappelle que le budget de l'Union a besoin de*** recettes ***durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place*** de nouvelles ressources propres ***suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU***;	84. ***note l'exemple défaillant de la ressource propre fondée sur le plastique, qui a été confrontée à des défis importants, notamment des données incohérentes, des mesures de recyclage peu fiables et des incertitudes juridiques dans les États membres; souligne qu'en 2021, les*** recettes ***prévues au titre de la ressource propre fondée sur le plastique ont été sous-estimées de 1,1 milliard d'EUR, ce qui a obligé les contributions fondées sur le RNB à couvrir le manque à gagner; insiste sur le fait que ces lacunes nuisent à la crédibilité de la ressource propre fondée sur le plastique et constituent un avertissement clair contre l'expansion future*** de nouvelles ressources propres ***fondées sur des méthodologies similaires***;

Or. en

Amendement 930
Anouk Van Brug, Joachim Streit, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; ***souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;***	84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes;

Or. en

Amendement 931
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. ***rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place*** de nouvelles ressources propres ***dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU***;	84. ***rejette la création*** de nouvelles ***«***ressources propres***» qui abandonneraient le principe de contribution des États en fonction de leur revenu national brut et la subversion de la fonction redistributive du budget***;

Or. pt

Amendement 932
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. ***rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles*** ressources propres ***dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles*** ressources propres ***suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;***	84. ***reconnaît que l'introduction d'une nouvelle ressource propre n'entraîne pas une augmentation du budget, comme cela a été le cas pour la ressource propre fondée sur le plastique; rappelle que le système actuel des*** ressources propres ***est tout à fait capable de fournir les montants nécessaires simplement en appelant davantage de ressources propres basées sur le RNB; demande que l'accent soit mis sur la poursuite de la simplification du système actuel des ressources propres sans modifier l'actuelle décision relative aux ressources propres;***

Or. en

Amendement 933
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;	84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU; ***déplore que la proposition actuelle sur les ressources propres soit toujours bloquée;***

Or. en

Amendement 934
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes***; souligne que l'AIIcomporte une feuille de route juridiquement contraignante en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument***	84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes ***; estime que les contributions nationales basées sur le RNB ne devraient pas dépasser 1 %, impliquant une réduction équivalente des dépenses, notamment celles allouées au Pacte vert et au budget de l'Agence des droits fondamentaux étant donné l'existence de contrôleurs des droits fondamentaux dans plusieurs agences*** ;

NGEU;

Or. fr

Amendement 935
Roberts Zīle

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route ***juridiquement contraignante*** en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;	84. rappelle que le budget de l'Union a besoin de recettes durables et résilientes; souligne que l'AII comporte une feuille de route ***indicative*** en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres dans laquelle le Parlement, le Conseil et la Commission se sont engagés à mettre en place de nouvelles ressources propres suffisantes permettant de couvrir au minimum le remboursement de la dette de l'instrument NGEU;

Or. en

Amendement 936
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 84 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	84 bis. souligne la nécessité de garantir un financement adéquat dans le prochain CFP; met l'accent sur le fait que l'introduction de nouvelles ressources propres ne devrait pas entraîner la création de nouvelles taxes ad hoc qui nuiraient à la compétitivité de l'Union; note que les contributions nationales doivent être proportionnelles au transfert des dépenses au niveau de l'Union dans certains domaines politiques reconnus

comme des biens publics européens;

Or. en

Amendement 937
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 84 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	84 bis. rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouvelles ressources propres, ni pour les nouvelles dépenses, ni pour le remboursement de l'instrument NGEU, puisque le système actuel des ressources propres est tout à fait capable de fournir les montants nécessaires;

Or. en

Amendement 938
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	***supprimé***

Or. en

Amendement 939

Dick Erixon, Charlie Weimers, Beatrice Timgren

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	***supprimé***

Or. en

Amendement 940
Rasmus Nordqvist, Rasmus Andresen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; ***souligne*** par ailleurs ***qu'il faut envisager de*** véritables nouvelles ressources propres ***supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses***;	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres ***y compris le CBAM; est vivement préoccupé par l'absence totale de progrès sur la réforme du système des ressources propres au Conseil en particulier, compte tenu de la hausse des besoins et des demandes budgétaires; considère que l'introduction de nouvelles sources de revenus véritables, qui pourraient inclure une taxe sur les transactions financières et une contribution financière liée au secteur des entreprises ou une nouvelle assiette commune pour l'impôt sur les sociétés, ainsi qu'un prélèvement numérique, comme mentionné dans l'AII, est indispensable pour couvrir la charge budgétaire supplémentaire résultant de***

l'emprunt de l'Union de nouvelle génération, ainsi que les nouvelles priorités politiques; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; ***demande donc instamment à la Commission d'accentuer au maximum la pression sur les États membres afin de dégager rapidement un accord sur le train de nouvelles ressources propres et invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition sans plus tarder; presse*** par ailleurs ***la Commission de poursuivre ses efforts pour déterminer des ressources propres nouvelles, et de préférence véritables, et d'autres sources de recettes pour le budget de l'Union au-delà de l'AII; rappelle que, conformément à la feuille de route convenue, la Commission devait présenter une nouvelle proposition d'ici à juin 2024, la date d'introduction étant envisagée pour le 1er janvier 2026, et qu'elle s'attend à ce que la proposition comprenne*** de véritables nouvelles ressources propres***, conformément également aux demandes antérieures du Parlement, par exemple liées aux déchets alimentaires, à un droit d'accise sur les rachats d'actions ou aux crypto-monnaies***;

Or. en

Amendement 941
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition***; souligne*** par ailleurs ***qu'il faut envisager de*** véritables ***nouvelles*** ressources propres ***supplémentaires et***	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres***, y compris le CBAM***; ***est vivement préoccupé par l'absence totale de progrès sur la réforme du système des ressources propres au Conseil en particulier, compte tenu de la***

innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	***hausse des besoins et des demandes budgétaires; considère que l'introduction de nouvelles sources de revenus véritables, qui pourraient inclure une taxe sur les transactions financières et une contribution financière liée au secteur des entreprises ou une nouvelle assiette commune pour l'impôt sur les sociétés, ainsi qu'un prélèvement numérique, comme mentionné dans l'AII, est indispensable pour couvrir la charge budgétaire supplémentaire résultant de l'emprunt de l'Union de nouvelle génération, ainsi que les nouvelles priorités politiques; demande donc instamment à la Commission d'accentuer au maximum la pression sur les États membres afin de dégager rapidement un accord sur le train de nouvelles ressources propres et*** invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition ***sans plus tarder; presse*** en outre ***la Commission de poursuivre ses efforts pour déterminer des ressources propres nouvelles, et de préférence*** véritables ressources propres***, et d'autres sources de recettes pour le budget de l'Union au-delà de l'AII***; ***rappelle que, conformément à la feuille de route convenue, la Commission devait présenter une nouvelle proposition d'ici à juin 2024, la date d'introduction étant envisagée pour le 1er janvier 2026;***
	Or. en

Amendement 942
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le

Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes ***liées aux politiques de l'Union,*** pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses***, à la fois en matière de financement des politiques de longue date et de nouvelles priorités, mais aussi pour garantir une trajectoire viable et durable pour le remboursement de la dette***; ***estime que le volet des recettes du budget de l'Union devrait être utilisé de manière stratégique pour renforcer la compétitivité et la durabilité de l'Union et pour promouvoir l'innovation dans l'Union, ainsi que la justice sociale, fiscale et environnementale; souligne que les ressources propres vertes devraient être complétées par des ressources propres fiscales provenant du secteur des entreprises, ainsi que des particuliers les plus riches, pour des raisons de suffisance, d'égalité sociale et économique, d'équivalence fiscale et d'équité globale de la répartition entre les États membres et les secteurs;***
	Or. en

Amendement 943
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la ***proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager*** de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des	85. réitère son soutien à la ***nécessité d'envisager*** de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses; ***souligne que les nouvelles ressources propres ne peuvent pas être régressives, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas faire peser une charge excessive sur les pays les moins riches;***

besoins de dépenses;	***estime qu'elles doivent constituer des flux de fonds entièrement nouveaux (argent frais) plutôt que d'épuiser les recettes existantes des budgets nationaux ou de procéder à des réaffectations entre catégories au sein de la contribution déjà versée; souligne que la Commission européenne devrait analyser les domaines liés aux avantages du fonctionnement du marché unique, tels que la taxation du secteur financier, l'extension du CBAM, la taxation des crypto-monnaies, la taxation des grandes entreprises internationales, y compris les services numériques;***

Or. en

Amendement 944
Joachim Streit, Moritz Körner, Anouk Van Brug

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. ***réitère son soutien à*** la proposition modifiée de la Commission ***relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles*** ressources ***propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses***;	85. ***reconnaît la nécessité d'assurer la stabilité financière à long terme du budget de l'Union, mais souligne que toute nouvelle ressource propre doit être économiquement viable et compatible avec la discipline budgétaire; invite le Conseil à veiller à ce que*** la proposition modifiée de la Commission ***fasse l'objet d'une évaluation de son impact économique, en s'assurant que les mécanismes de recettes ne faussent pas la concurrence, ne nuisent pas aux entreprises européennes et ne réduisent pas la flexibilité budgétaire des États membres; souligne que les solutions de financement alternatives, telles que l'amélioration de l'efficacité et la réaffectation des*** ressources ***existantes, devraient être privilégiées avant d'envisager de nouvelles sources de***

revenus;

Or. en

Amendement 945
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses; ***souligne le fait que l'Union doit accroître ses investissements dans les capacités de défense communes; considère dès lors qu'il est utile d'évaluer les possibilités d'utiliser une ou plusieurs nouvelles ressources propres pour financer directement les investissements dans la défense commune au moyen d'instruments spécifiques dans le cadre du CFP;***

Or. en

Amendement 946
Nina Carberry, Seán Kelly, Regina Doherty, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette

proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses; ***souligne que tout nouveau modèle de ressources propres doit être équitable et ne pas pénaliser de manière disproportionnée un État membre spécifique sur la base de son modèle économique;***

Or. en

Amendement 947
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; ***souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;***	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition;

Or. es

Amendement 948
Adnan Dibrani, Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette	85. réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette

proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles ressources propres supplémentaires et innovantes***, ayant un lien clair avec les politiques de l'UE et n'entrant pas en concurrence avec les ressources des États membres,*** pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;

Or. en

Amendement 949
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. ***réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables*** nouvelles ressources propres ***supplémentaires et innovantes pour couvrir*** l'augmentation des ***besoins de*** dépenses;	85. ***S'oppose à la création de*** nouvelles ressources propres ***pour financer*** l'augmentation des ***dépenses et insiste sur la nécessité de supprimer les*** dépenses ***nuisibles et/ou hors compétence du budget de l'Union, afin de dégager des marges budgétaires suffisantes pour y faire face*** ;

Or. fr

Amendement 950
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. ***réitère son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut envisager de véritables nouvelles***	85. ***exprime ses préoccupations quant à l'incidence excessivement régressive de la ressource propre fondée sur le SEQE dans les États membres à faible revenu et à forte intensité de carbone; considère donc que la ressource propre fondée sur***

ressources propres supplémentaires et innovantes pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	***le SEQE est très problématique du point de vue de la durabilité sociale***;

Or. en

Amendement 951
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. ***réitère*** son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite ***le Conseil à adopter d'urgence cette proposition; souligne par ailleurs qu'il faut*** envisager de véritables ***nouvelles ressources propres*** supplémentaires et ***innovantes*** pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses;	85. ***rejette*** son soutien à la proposition modifiée de la Commission relative au système des ressources propres; invite ***à*** envisager de véritables ***nouveaux moyens de financer le budget,*** supplémentaires et ***innovants*** pour couvrir l'augmentation des besoins de dépenses ***et, en même temps, examiner des moyens d'économiser sur les dépenses inutiles et/ou inefficaces***;

Or. en

Amendement 952
Roberts Zīle, Bogdan Rzońca

Proposition de résolution
Paragraphe 85 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 bis. fait valoir que la ressource propre fondée sur le RNB s'est avérée être une source de financement fiable, transparente et équitable; souligne que le fait que les États membres puissent décider eux-mêmes de la manière de collecter l'argent pour leurs contributions à l'Union est conforme au principe de subsidiarité et garantit que les taxes sont collectées de manière effective; estime qu'il est peu probable que la création de

nouvelles sources de financement permette d'éliminer la logique de «juste retour», car la compensation des nouvelles ressources propres par la ressource propre fondée sur le RNB soulèverait immédiatement la question du partage de la charge entre les États membres;

Or. en

Amendement 953
Jean-Marc Germain, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 85 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 bis. se félicite de l'engagement de la Commission à relancer les efforts en vue d'une taxation plus équitable du secteur financier et considère que le secteur financier devrait contribuer plus équitablement aux finances publiques; invite la Commission à inclure, dans ses propositions de nouvelles ressources propres véritables, un droit d'accise sur les rachats d'actions, qui ont augmenté au cours de la période de reprise post-pandémique;

Or. en

Amendement 954
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 85 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 bis. considère que les nouvelles ressources propres supplémentaires devraient avoir des effets directeurs

soutenant des objectifs importants de l'Union et dont les recettes évoluent parallèlement à l'inflation; insiste pour que, lorsque cela est nécessaire et possible, ces ressources devraient être conçues de manière à éviter les effets négatifs de l'inflation, par exemple, en ajustant automatiquement les taux d'appel libellés en valeur absolue en fonction de l'inflation;

Or. en

Amendement 955
Jean-Marc Germain, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 85 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 ter. espère qu'en cas de coordination renforcée en matière d'imposition du patrimoine, que ce soit au moyen d'un impôt minimum sur les plus-values ou d'un prélèvement direct sur les niveaux extrêmes de richesse, une partie des recettes qui en résulteraient devrait être allouée au budget de l'Union;

Or. en

Amendement 956
Jean-Marc Germain, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 85 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 quater. invite la Commission à donner la priorité aux propositions qui préservent l'intégrité du marché unique européen, telles qu'une taxe sur le marché unique ou une taxe non

discriminatoire sur le commerce électronique afin de garantir une concurrence équitable avec les magasins de détail physiques;

Or. en

Amendement 957
Jean-Marc Germain, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 85 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 quinquies. souligne la proposition d'Enrico Letta sur un mécanisme de contribution aux aides d'État dans son rapport intitulé «Bien plus qu'un marché» commandé par le Conseil européen; considère qu'il s'agit d'un bon candidat pour une future ressource propre de l'Union, qui pourrait réduire la fragmentation du marché unique et alimenter un programme de financement des investissements européens, tel que le Fonds de compétitivité;

Or. en

Amendement 958
Jean-Marc Germain, Aurore Lalucq

Proposition de résolution
Paragraphe 85 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 sexies. rappelle l'absence d'une égalité des conditions de concurrence en matière de taxation des carburants; considère que l'exonération fiscale obligatoire du kérosène constitue à la fois un élément de concurrence déloyale et une contradiction avec les objectifs du

pacte vert; demande l'introduction d'une taxe sur le kérosène dans le cadre des ressources propres de l'Union;

Or. en

Amendement 959
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; ***souligne la nécessité d'accroître la valeur ajoutée du budget de l'Union, de simplifier la planification et l'établissement des rapports, d'éviter les formalités administratives inutiles, de ne pas alourdir les rapports, de ne pas surcharger le personnel et les services administratifs, ce qui entraînerait un manque d'efficacité dans l'administration, de se concentrer sur l'utilisation efficace et efficiente des ressources disponibles, de rendre le cadre juridique souple et adapté à l'objectif visé;*** souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;

Or. en

Amendement 960
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; ***demande donc l'introduction d'un système rationalisé de demande et de rapport pour les fonds de l'Union, accompagné d'outils de suivi numérique améliorés, afin de maintenir des normes strictes de transparence et de responsabilité, de prévenir la mauvaise gestion et la fraude, et d'assurer l'efficacité; souligne la nécessité de protéger l'argent des contribuables européens et de lutter contre la fraude budgétaire;*** souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;

Or. en

Amendement 961
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE
Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; ***considère que le système des rabais est complexe, opaque et injustifié et***

automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	***souligne le fait que les principaux États membres bénéficiaires contribuent au budget de l'Union à hauteur d'une part plus faible de leur RNB que la plupart des autres États membres, en particulier ceux dont le RNB par habitant est plus faible;*** souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel ***et insiste pour qu'ils ne soient pas renouvelés, conformément à sa position de longue date***;

Or. en

Amendement 962
Fabienne Keller, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; ***considère que le système des rabais est complexe, opaque et injustifié et souligne le fait que les principaux États membres bénéficiaires contribuent au budget de l'Union à hauteur d'une part plus faible de leur RNB que la plupart des autres États membres, en particulier ceux dont le RNB par habitant est plus faible;*** souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel ***et insiste pour qu'ils ne soient pas renouvelés, conformément à sa position de longue date***;

Or. en

Amendement 963
Jean-Marc Germain, Jens Geier, Sandra Gómez López, Giuseppe Lupo, Victor Negrescu, Matjaž Nemec, Nils Ušakovs, Mohammed Chahim, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel; ***rappelle sa position de longue date selon laquelle les amendes et les redevances devraient être utilisées comme recettes supplémentaires pour le budget de l'Union;***

Or. en

Amendement 964
Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin ***d'équité***, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; ***souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du***	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin ***de compétitivité, d'investissements***, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes;

CFP actuel;

Or. en

Amendement 965
Christian Ehler, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à concevoir un budget modernisé privilégiant à nouveau les dépenses, guidé par le besoin ***de compétitivité,*** d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;

Or. en

Amendement 966
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. invite la Commission à ***concevoir*** un budget ***modernisé privilégiant à nouveau les dépenses***, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;	86. invite la Commission à ***proposer*** un budget ***à long terme***, guidé par le besoin d'équité, d'une plus grande simplification, d'une diminution des formalités administratives et d'une plus grande transparence, y compris dans le volet des recettes; souligne que les rabais et corrections en place prennent automatiquement fin à l'expiration du CFP actuel;

Or. en

Amendement 967
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. se félicite de la décision, prise dans le cadre de la refonte du règlement financier, de considérer comme une recette négative tout intérêt ou autre charge dû à un tiers et se rapportant à des montants d'amendes, d'autres pénalités ou de sanctions qui sont annulés ou réduits par la Cour de justice; rappelle que cette solution prend fin le 31 décembre 2027; invite la Commission à proposer, pour le prochain CFP, une solution définitive qui permette d'atteindre le même objectif, à savoir éviter toute incidence sur les dépenses du budget;

Or. en

Amendement 968
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. souligne la nécessité de réduire les doubles emplois, d'améliorer l'accessibilité et d'accélérer le déboursement des fonds; demande par conséquent à la Commission de mettre en place un portail unique de financement de l'Union, où les bénéficiaires pourront accéder à tous les instruments financiers disponibles, aux lignes directrices et aux

procédures de demande en un seul endroit; considère que des formats de rapport normalisés et des outils de vérification automatisés peuvent permettre d'assurer la surveillance et la prévention de la fraude, tout en réduisant la bureaucratie;

Or. en

Amendement 969
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. rappelle la nécessité de réformer le système actuel des ressources propres en tenant compte des nouveaux besoins du futur budget de l'Union; estime en particulier que l'Union devrait poursuivre la révision de son système des tarifs douaniers, réduire la part des droits de douane allouée aux États membres et veiller à ce que tous les produits importés soient dûment soumis à des droits de douane adéquats;

Or. en

Amendement 970
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. souligne que le prochain CFP doit comporter des mécanismes adéquats pour répondre aux niveaux d'inflation réels à intervalles réguliers; demande l'établissement d'une nouvelle formule

pour lutter contre les effets de l'inflation, en particulier au cours des années où les taux d'inflation sont élevés, afin d'éviter une perte substantielle de pouvoir d'achat au fil du temps pour les bénéficiaires finaux;

Or. en

Amendement 971
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. estime qu'il est important d'étudier la possibilité d'émettre une dette commune pour financer des investissements transnationaux dans des biens publics européens communs, comme le recommande le rapport Draghi;

Or. en

Amendement 972
João Oliveira

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. demande dès lors qu'il soit mis fin aux abattements et autres mécanismes de compensation pour les pays qui en bénéficient;

Or. pt

Amendement 973
Fabienne Keller, Lucia Yar, Stine Bosse

Proposition de résolution
Paragraphe 86 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 ter. rappelle que le CFP est augmenté chaque année sur la base d'un déflateur de 2 % appliqué aux prix de 2018; se dit vivement préoccupé par le fait que ces niveaux d'inflation aussi élevés qu'inattendus mettent le CFP à rude épreuve en réduisant encore sa capacité financière et en limitant sa capacité opérationnelle et administrative dans un contexte où son niveau global est déjà inférieur aux CFP précédents en termes de part du produit intérieur brut (PIB) de l'Union; souligne que, dans la pratique, cela signifie que moins de projets et d'actions de l'Union peuvent être financés, ce qui a une incidence négative sur les bénéficiaires et sur la capacité de l'Union à poursuivre ses objectifs politiques communs; invite dès lors la Commission à surveiller et évaluer l'incidence d'une inflation élevée sur le budget de l'Union pendant le reste de la période budgétaire en cours, afin de proposer des instruments et des approches pour faire face aux effets négatifs de l'inflation sur le budget de l'Union; considère que les plafonds de pôles contribuant de manière notable à la valeur ajoutée européenne (par exemple, Horizon Europe, le MIE, Erasmus+) ou à des défis particulièrement urgents (tels que la migration) pourraient être ajustés en fonction du taux d'inflation pertinent, tandis que d'autres plafonds continueraient d'être ajustés en fonction du déflateur de 2 %;

Or. en

Amendement 974
Danuše Nerudová

Proposition de résolution
Paragraphe 86 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 ter. estime que l'Union devrait être prête à assurer la stabilité et à protéger les ressources actuelles de son budget contre les droits de douane, qui pourraient être affectés par la politique commerciale de la nouvelle administration américaine et ses incidences; souligne la nécessité pour les États membres de progresser également vers l'adoption de la législation BEFIT, étant donné que l'administration américaine a décidé de se retirer de l'accord de l'OCDE sur l'impôt des sociétés, ce qui pourrait conduire à des fuites fiscales;

Or. en

Amendement 975
Victor Negrescu

Proposition de résolution
Paragraphe 86 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 ter. souligne que tous les grands projets financés par l'Union doivent être répertoriés dans une base de données publique et accessible, afin que les citoyens puissent savoir comment les fonds de l'Union sont utilisés et que les autorités soient tenues de rendre compte de leurs décisions en matière de dépenses; souligne que des mécanismes de suivi financier en temps réel devraient être intégrés dans les plateformes de l'Union;

Or. en

Amendement 976
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 87

Proposition de résolution	*Amendement*
87. rappelle que l'obligation d'une coopération interinstitutionnelle étroite entre la Commission, le Conseil et le Parlement depuis les premières étapes de conception jusqu'à l'adoption finale du CFP est inscrite dans les traités et détaillée dans l'AII;	87. ***entend exercer pleinement son rôle de colégislateur, d'autorité budgétaire et de décharge, conformément aux traités, et attend de la Commission et du Conseil qu'ils respectent pleinement les prérogatives du Parlement en vertu des traités;*** rappelle que l'obligation d'une coopération interinstitutionnelle étroite entre la Commission, le Conseil et le Parlement depuis les premières étapes de conception jusqu'à l'adoption finale du CFP est inscrite dans les traités et détaillée dans l'AII;

Or. en

Amendement 977
Rasmus Nordqvist
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 88

Proposition de résolution	*Amendement*
88. souligne que le Parlement est prêt à jouer pleinement son rôle tout au long de la procédure; estime que le CFP devrait comporter une structure ascendante fondée sur la large participation des parties prenantes; souligne également qu'en vue de la préparation des propositions de CFP, un dialogue stratégique entre les trois institutions est indispensable;	88. souligne que le Parlement est prêt à jouer pleinement son rôle tout au long de la procédure; estime que le CFP devrait comporter une structure ascendante fondée sur la large participation des parties prenantes; souligne également qu'en vue de la préparation des propositions de CFP, un dialogue stratégique entre les trois institutions est indispensable ***et sur la voie de l'adoption pour parvenir à un accord en temps utile***; ***réaffirme que, conformément à la législation européenne applicable, tout conflit d'intérêts doit être***

	évité dans toutes les phases de la préparation, de la négociation et de la mise en œuvre du CFP et du budget de l'Union pour tous les négociateurs et exécutants du budget de l'Union;

Or. en

Amendement 978
Julien Sanchez, Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 88

Proposition de résolution	*Amendement*
88. souligne que le Parlement est prêt à jouer pleinement son rôle tout au long de la procédure; estime que le CFP devrait comporter une structure ascendante fondée sur la large participation des parties prenantes; souligne également qu'en vue de la préparation des propositions de CFP, un dialogue stratégique entre les trois institutions est indispensable;	88. souligne que le Parlement est prêt à jouer pleinement son rôle tout au long de la procédure; estime que le CFP devrait comporter une structure ascendante fondée sur la large participation des parties prenantes; souligne également qu'en vue de la préparation des propositions de CFP, un dialogue stratégique entre les trois institutions est indispensable ***où la participation de tous les groupes politiques du PE doit être garantie au sein d'instances de dialogue, telles que le comité de pilotage du CFP*** ;

Or. fr

Amendement 979
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 90

Proposition de résolution	*Amendement*
90. souligne que les dispositions spécifiques de l'AII en matière de coopération, notamment les rencontres régulières entre le Parlement et le Conseil, constituent un minimum et qu'il faut en	90. souligne que les dispositions spécifiques de l'AII en matière de coopération, notamment les rencontres régulières entre le Parlement et le Conseil, constituent un minimum et qu'il faut en

faire bien plus pour se conformer à l'article 312, paragraphe 5, du traité FUE, qui demande de prendre «toute mesure nécessaire pour faciliter» l'adoption d'un nouveau CFP; invite par conséquent les présidences successives du Conseil à respecter non seulement la lettre, mais aussi l'esprit des traités;	faire bien plus pour se conformer à l'article 312, paragraphe 5, du traité FUE, qui demande de prendre «toute mesure nécessaire pour faciliter» l'adoption d'un nouveau CFP; ***rappelle, dans ce contexte, que l'AII prévoit expressément que les institutions «s'efforceront de définir des modalités spécifiques concernant leur coopération et leur dialogue» lorsqu'une proposition de nouveau CFP a été présentée;*** invite par conséquent les présidences successives du Conseil à respecter non seulement la lettre, mais aussi l'esprit des IIA traités ***et l'accord interinstitutionnel***;

Or. en

Amendement 980
Kai Tegethoff, Siegfried Mureşan, Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. attend de la Commission qu'elle présente, dans le cadre du paquet de propositions relatives au CFP, un nouvel AII répondant aux réalités du nouveau budget, notamment pour la gestion des passifs éventuels;	91. attend de la Commission qu'elle présente, dans le cadre du paquet de propositions relatives au CFP, un nouvel AII répondant aux réalités du nouveau budget, notamment pour la gestion des passifs éventuels; ***souligne que les modifications du règlement financier nécessaires à l'alignement sur le nouveau CFP devraient entrer en vigueur en même temps que le règlement CFP;***

Or. en

Amendement 981
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. attend de la Commission qu'elle présente, dans le cadre du paquet de propositions relatives au CFP, un nouvel AII répondant aux réalités du nouveau budget, notamment pour la gestion des passifs éventuels;	91. attend de la Commission qu'elle présente, dans le cadre du paquet de propositions relatives au CFP, un nouvel AII répondant aux réalités du nouveau budget, notamment pour la gestion des passifs éventuels ***et l'intégration de la compétitivité, des PME et de la défense***;

Or. en